



# Bulletin

de l'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Volume 18 - Numéro 38

23 septembre 2021



AUTORITÉ  
DES MARCHÉS  
FINANCIERS

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

ISSN 1710-4149

# Table des matières

<b>1. Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers</b>	<b>7</b>
1.1 Avis et communiqués	
1.2 Réglementation	
1.3 Autres décisions	
<b>2. Tribunal administratif des marchés financiers</b>	<b>11</b>
2.1 Rôle des audiences, décisions et autres publications du TMF	
2.2 Avis légaux de l'Autorité	
<b>3. Distribution de produits et services financiers</b>	<b>44</b>
3.1 Avis et communiqués	
3.2 Réglementation	
3.3 Autres consultations	
3.4 Retraits aux registres des représentants	
3.5 Modifications aux registres des inscrits	
3.6 Avis d'audiences	
3.7 Décisions administratives et disciplinaires	
3.8 Autres décisions	
<b>4. Indemnisation</b>	<b>125</b>
4.1 Avis et communiqués	
4.2 Réglementation	
4.3 Autres consultations	
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers	

4.5 Autres décisions	
<b>5. Institutions financières</b>	<b>131</b>
5.1 Avis et communiqués	
5.2 Réglementation et lignes directrices	
5.3 Autres consultations	
5.4 Avis d'intention des assujettis et autres avis	
5.5 Sanctions administratives	
5.6 Protection des dépôts	
5.7 Autres décisions	
<b>6. Marchés de valeurs et des instruments dérivés</b>	<b>139</b>
6.1 Avis et communiqués	
6.2 Réglementation et instructions générales	
6.3 Autres consultations	
6.4 Sanctions administratives pécuniaires	
6.5 Interdictions	
6.6 Placements	
6.7 Agréments, autorisations et opérations sur dérivés de gré à gré	
6.8 Offres publiques	
6.9 Information sur les valeurs en circulation	
6.10 Autres décisions	
6.11 Annexes et autres renseignements	
<b>7. Bourses, chambres de compensation, organismes d'autorégulation et autres entités réglementées</b>	<b>227</b>
7.1 Avis et communiqués	
7.2 Réglementation de l'Autorité	
7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées	
7.4 Autres consultations	
7.5 Autres décisions	
<b>8. Section retirée</b>	<b>246</b>
8.1 Sous-section retirée	
8.2 Sous-section retirée	
8.3 Sous-section retirée	
8.4 Sous-section retirée	
<b>9. Régimes volontaires d'épargne-retraite</b>	<b>251</b>
9.1 Avis et communiqués	
9.2 Réglementation	
9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire d'épargne-retraite	
9.4 Autres décisions	
<b>10. Agents d'évaluation du crédit</b>	<b>256</b>
10.1 Avis et communiqués	

10.2 Réglementation et lignes directrices

10.3 Désignation à titre d'agent  
d'évaluation du crédit

10.4 Sanctions administratives

10.5 Autres décisions

### **Liste des acronymes et abréviation :**

- Autorité : Autorité des marchés financiers  
instituée en vertu de la LESF
- TMF : Tribunal administratif des marchés financiers
- CSF : Chambre de la sécurité financière
- ChAD : Chambre de l'assurance de dommages  
instituée en vertu de la LDPSF
- OAR : Organismes d'autoréglementation et  
organismes dispensés de reconnaissance  
à titre d'OAR mais qui sont assujettis à la  
surveillance de l'Autorité
- OCRCVM : Organisme canadien de réglementation  
du commerce des valeurs mobilières

# 1.

## Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

---

- 1.1 Avis et communiqués
  - 1.2 Réglementation
  - 1.3 Autres décisions
-

## 1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

### 1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

# 2.

## Tribunal administratif des marchés financiers

---

- 2.1 Rôle des audiences, décisions et autres publications du TMF
  - 2.2 Avis légaux de l'Autorité
-

## 2.1 RÔLE DES AUDIENCES ET DÉCISIONS DU TMF

### 2.1.1 Rôle des audiences



## RÔLE DES AUDIENCES

[Lien permanent de la Chambre de pratique virtuelle](#) [Guide des audiences virtuelles](#)

En cas de difficultés techniques : rejoindre le Secrétariat au 514-873-2211 (#221) ou par courriel au [secretariatmf@tmf.gouv.qc.ca](mailto:secretariatmf@tmf.gouv.qc.ca)

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>23 septembre 2021 – 9 h 30</b>				
2021-012	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  David Ben-David Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de mesure propre au respect de la loi  Audience au fond  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/84987282169?pwd=cW5xTGZlVnZuakU1TFZ4SkJBU29tQT09">https://us02web.zoom.us/j/84987282169?pwd=cW5xTGZlVnZuakU1TFZ4SkJBU29tQT09</a>  ID de réunion : 849 8728 2169 Code : 457049

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>23 septembre 2021 – 14 h 00</b>				
2021-008	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Michel Piette Partie intimée  Éric Foss Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l. / LLP  Delegatus Services juridiques inc.	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller, de conditions à l'inscription et de mesures propres au respect de la loi  Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09">https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</a>  ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>23 septembre 2021 – 14 h 00</b>				
2021-005	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de gestionnaire de fonds d'investissement, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de refus de dispense, de mesures de redressement et de mesures propre au respect de la loi  Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09">https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</a>  ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020
	Patrick Bragoli et Sébastien Cliche Partie intimée	Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.		
	Mathieu Landry-Girouard Partie intimée	Pelletier & Cie Avocats		
	ROI Land Investment Ltd Partie intimée	Jean-François Goulet, avocat		
	Hiro Corporation Ltd Partie intimée	Osler, Hoskin & Harcourt LLP		
	Dany Vachon Partie intimée	Dupuis Paquin avocat & conseillers d'affaires inc.		
	Philippe Germain Partie intimée	Roy & Charbonneau avocats		
	Porfirio Antonio Treminio Centeno et Tiger Gate Capital Ltd Parties intimées			

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>23 septembre 2021 – 14 h 00</b>				
2021-002	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Lucie Bouchard et Luciebouchard.com inc. Parties intimées</p> <p>Pierre Lalancette Partie intimée</p> <p>Sébastien Guillet Partie intimée</p> <p>Éric Pichette et Groogr Inc. Parties intimées</p> <p>Banque Royale du Canada Partie mise en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>CSJ, Cabinet de services juridiques Inc.</p> <p>Ad Litem Avocats s.e.n.c.r.l.</p> <p>Services Juridiques Inter Rives Inc.</p>	Nicole Martineau	<p>Demande de levée d'ordonnance de blocage, de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de conditions à l'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de mesures de redressement et de mesures propre au respect de la loi</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09">https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</a></p> <p>ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020</p>
<b>24 septembre 2021 – 9 h 30</b>				
2018-002	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Ian Pierre Lajoie Partie intimée</p> <p>Dominic Longpré Partie intimée</p> <p>Procureur général du Québec Partie mise en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Les services Légaux Farley Ltée.</p> <p>Bernard, Roy (Justice – Québec)</p>	Nicole Martineau Antonietta Melchiorre	<p>Demande de pénalités administratives et d'interdiction d'opérations sur valeurs</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/82987998936?pwd=L20vZ3ZSYStxRCs2R2VKWkFmc1hxdz09">https://us02web.zoom.us/j/82987998936?pwd=L20vZ3ZSYStxRCs2R2VKWkFmc1hxdz09</a></p> <p>ID de réunion : 829 8799 8936 Code : 961909</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>27 septembre 2021 – 9 h 30</b>				
2020-028	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Claude Duhamel, David Cournoyer, Bertrand Lussier et Éric Marchant Parties intimées  Benoît Mercier Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers   Dupuis Paquin avocats & conseillers d'affaires Inc.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant  Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/86323452913?pwd=ZmZuUEhqVkdNdDZHaItOV1NIUjgrdz09">https://us02web.zoom.us/j/86323452913?pwd=ZmZuUEhqVkdNdDZHaItOV1NIUjgrdz09</a>  ID de réunion : 863 2345 2913 Code : 685120
<b>27 septembre 2021 – 9 h 30</b>				
2018-002	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Ian Pierre Lajoie Partie intimée  Dominic Longpré Partie intimée  Procureur général du Québec Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Les services Légaux Farley Ltée.  Bernard, Roy (Justice – Québec)	Nicole Martineau Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives et d'interdiction d'opérations sur valeurs  Audience au fond  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/82987998936?pwd=L20vd3ZSYStxRCs2R2VKWkFmc1hxdz09">https://us02web.zoom.us/j/82987998936?pwd=L20vd3ZSYStxRCs2R2VKWkFmc1hxdz09</a>  ID de réunion : 829 8799 8936 Code : 961909

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>30 septembre 2021 – 14 h 00</b>				
2021-009	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Intégra, cabinet d'assurances et services financiers inc. et Anly Charles Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Woods s.e.n.c.r.l.	Nicole Martineau	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, de nomination d'un dirigeant responsable, de conditions à l'inscription, suspension d'inscription, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom  <a href="https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWV5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09">https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWV5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</a></p> <p>ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020</p>
2017-008	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Michel Plante Partie intimée  SOLO International Inc. Partie intimée  Frederick Langford Sharp Partie intimée  Shawn Van Damme, Vincenzo Antonio Carnovale et Pasquale Antonio Rocca Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  M <sup>e</sup> Marc R. Labrosse  Langlois Avocats s.e.n.c.r.l.  LCM Avocats inc.	Nicole Martineau	<p>Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom  <a href="https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWV5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09">https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWV5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</a></p> <p>ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>30 septembre 2021 – 14 h 00</b>				
2021-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Pierre-Alexandre Larue-Paradis, François Paradis et 9355-8005 Québec inc. faisant aussi affaire sous le nom Groupe Financier Paradis Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller ou d'agir à titre de gestionnaire de fonds d'investissement, d'interdiction d'opérations sur valeurs, de nomination d'un dirigeant responsable, de mesures de redressement, de mesures propres au respect de la loi  Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWV5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09">https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWV5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</a>  ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
2021-017	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Entreprises Greg Pompeo inc. et Gregory Pompeo Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, de nominations d'un chef de la conformité, de conditions à l'inscription, de retrait des droits d'inscription et de mesures de redressement  Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6VWV04aVR4M2FHV0xEUT09">https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6VWV04aVR4M2FHV0xEUT09</a>  ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020
<b>5 octobre 2021 – 9 h 30</b>				
2021-007	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Gestion Financière Cape Cove Inc., Robert Audet, Jean-Christophe Daigneault, Efstratios Gavriil (Sean Gabriel), Calixa Capital Partners inc., Dany Bergeron, Claude Dufour, 9278-7381 Québec inc. et Services financiers C. Dufour inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  BCF s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs et d'exercice de l'activité de conseiller, de retrait de droits d'inscription de la personne désignée responsable et du chef de la conformité, de nomination d'un dirigeant responsable et d'un chef de la conformité, de conditions à l'inscription, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de suspension d'inscription et de mesures propres au respect de la loi  Conférence de gestion  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87080059907?pwd=Ml9LSmVHdTl2VWRHREZ5THlwUTNVUT09">https://us02web.zoom.us/j/87080059907?pwd=Ml9LSmVHdTl2VWRHREZ5THlwUTNVUT09</a>  ID de réunion : 870 8005 9907 Code : 165535

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>6 octobre 2021 – 9 h 30</b>				
2020-031	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Assurances M. Lagrange inc., Danièle Baribeau et Robert Laurin Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Gérin, Leblanc et Associés	Jean-Pierre Cristel	Accord  Audience au fond  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/89764295244?pwd=dUV5a0IESWhMNjk5dzFIL2hWUyt2QT09">https://us02web.zoom.us/j/89764295244?pwd=dUV5a0IESWhMNjk5dzFIL2hWUyt2QT09</a>  ID de réunion : 897 6429 5244 Code : 830455
<b>7 octobre 2021 – 9 h 30</b>				
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Youri Bourdon, Yuri Chagnon- Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées  Alexandre Galasso Partie intimée  Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.  Woods s.e.n.c.r.l.	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi  Conférence préparatoire  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/86447107257?pwd=b0pxZDJ3d251UjlkQ0cxL3JqbDVOQT09">https://us02web.zoom.us/j/86447107257?pwd=b0pxZDJ3d251UjlkQ0cxL3JqbDVOQT09</a>  ID de réunion : 864 4710 7257 Code : 245928

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>7 octobre 2021 – 9 h 30</b>				
2018-002	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Ian Pierre Lajoie Partie intimée</p> <p>Dominic Longpré Partie intimée</p> <p>Procureur général du Québec Partie mise en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Les services Légaux Farley Ltée.</p> <p>Bernard, Roy (Justice – Québec)</p>	<p>Nicole Martineau Antonieta Melchiorre</p>	<p>Demande de pénalités administratives et d'interdiction d'opérations sur valeurs</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/82987998936?pwd=L20vd3ZSYStxRCs2R2VKWkFmc1hxdz09">https://us02web.zoom.us/j/82987998936?pwd=L20vd3ZSYStxRCs2R2VKWkFmc1hxdz09</a></p> <p>ID de réunion : 829 8799 8936 Code : 961909</p>
<b>7 octobre 2021 – 14 h 00</b>				
2021-014	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Philippe Gauthier et Frédéric Racine Parties intimées</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p>	<p>Nicole Martineau</p>	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur dérivés, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09">https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</a></p> <p>ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
2021-011	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Jean-François Castonguay Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Boro Frigon Gordon Jones Avocats	Nicole Martineau	Demande de pénalité administrative  Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09">https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</a>  ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020
<b>7 octobre 2021 – 14 h 00</b>				
2021-007	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Gestion Financière Cape Cove Inc., Robert Audet, Jean- Christophe Daigneault, Efstratios Gavriil (Sean Gabriel), Calixa Capital Partners inc., Dany Bergeron, Claude Dufour, 9278- 7381 Québec inc. et Services financiers C. Dufour inc. Parties intimées  Raymond Chabot administrateur provisoire inc. Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  BCF s.e.n.c.r.l.	Nicole Martineau	Demande d'ordonnances de nature provisoire et intérimaire à l'encontre de Dany Bergeron et 9278- 7381 Québec inc.  Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09">https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</a>  ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Louis Graton Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Séguin Racine, Avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement  Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09">https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</a>  ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020
<b>13 octobre 2021 – 9 h 30</b>				
2020-029	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Gestion Itradecoins inc., Jésusel Alberne et Sébastien Lambert Parties intimées  Banque Nationale du Canada et Paypal Canada co. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Gravel Bernier Vaillancourt Avocats	Nicole Martineau Elyse Turgeon	- Demande de précisions et de levée partielle des ordonnances de blocage - Demande de prolongation des ordonnances de blocage  Audience au fond  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/84080425883?pwd=S2NvUNBU2VQUURJd2dEVWp3TzZjUT09">https://us02web.zoom.us/j/84080425883?pwd=S2NvUNBU2VQUURJd2dEVWp3TzZjUT09</a>  ID de réunion : 840 8042 5883 Code : 237659

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>14 octobre 2021 – 14 h 00</b>				
2020-032	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Mihalis Kakogiannakis et Dubuc Motors inc. Parties intimées</p> <p>Mario Dubuc Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Delegatus Services juridiques inc.</p>	Nicole Martineau	<p>Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de conditions à l'inscription, de radiation d'inscription, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09">https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</a></p> <p>ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020</p>
<b>19 octobre 2021 – 9 h 30</b>				
2020-004	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>515963 N.B. inc. (faisant affaire sous le nom APAC Services financiers) et Service à la clientèle Alorica ltée Parties intimées</p> <p>Compagnie d'assurance vie RBC Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.</p> <p>Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.</p>	Elyse Turgeon	<p>Demande de pénalités administratives, interdictions d'agir à titre de dirigeant, conditions à l'inscription, suspensions d'inscription, mesures de redressement et mesures propre au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>20 octobre 2021 – 9 h 30</b>				
2020-004	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>515963 N.B. inc. (faisant affaire sous le nom APAC Services financiers) et Service à la clientèle Alorica ltée Parties intimées</p> <p>Compagnie d'assurance vie RBC Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.</p> <p>Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.</p>	Elyse Turgeon	<p>Demande de pénalités administratives, interdictions d'agir à titre de dirigeant, conditions à l'inscription, suspensions d'inscription, mesures de redressement et mesures propre au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p>
<b>20 octobre 2021 – 9 h 30</b>				
2020-024	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Karl Addison et Kristel Miville-Deschênes Parties intimées</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Dupuis Paquin, avocats et conseillers d'affaires inc.</p>	Jean-Pierre Cristel	<p>Demande de communication additionnelle de la preuve</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/89229624780?pwd=RCtPTFNUTUh0bDk2V3VXdzJiREhZUT09">https://us02web.zoom.us/j/89229624780?pwd=RCtPTFNUTUh0bDk2V3VXdzJiREhZUT09</a></p> <p>ID de réunion : 892 2962 4780 Code secret : 640061</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>21 octobre 2021 – 9 h 30</b>				
2020-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  515963 N.B. inc. (faisant affaire sous le nom APAC Services financiers) et Service à la clientèle Alorica ltée Parties intimées  Compagnie d'assurance vie RBC Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.  Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Elyse Turgeon	Demande de pénalités administratives, interdictions d'agir à titre de dirigeant, conditions à l'inscription, suspensions d'inscription, mesures de redressement et mesures propre au respect de la loi  Audience au fond
<b>21 octobre 2021 – 14 h 00</b>				
2021-018	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Alexandre Poirier-Boivin et 9203516 Canada inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdiction d'exercer l'activité de gestionnaire de fonds d'investissement, de refus de dispense et de mesures propres au respect de la loi  Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWV5dndpY1d6VW04aVR4M2FHV0xEUT09">https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWV5dndpY1d6VW04aVR4M2FHV0xEUT09</a>  ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>21 octobre 2021 – 14 h 00</b>				
2021-010	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Bastien Francoeur Partie intimée  Change Marsan inc. et Antoine Marsan Parties intimées  Kevin Mirshahi Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Sarah Desabrais, avocate Marlaine Harton, avocate  Gélinas Leclerc Teolis	Elyse Turgeon	Avis de contestation d'une décision <i>ex parte</i>  Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09">https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</a>  ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020
<b>22 octobre 2021 – 9 h 30</b>				
2020-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  515963 N.B. inc. (faisant affaire sous le nom APAC Services financiers) et Service à la clientèle Alorica ltée Parties intimées  Compagnie d'assurance vie RBC Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.  Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Elyse Turgeon	Demande de pénalités administratives, interdictions d'agir à titre de dirigeant, conditions à l'inscription, suspensions d'inscription, mesures de redressement et mesures propre au respect de la loi  Audience au fond

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>26 octobre 2021 – 9 h 30</b>				
2020-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Elyse Turgeon	Demande de pénalités administratives, interdictions d'agir à titre de dirigeant, conditions à l'inscription, suspensions d'inscription, mesures de redressement et mesures propre au respect de la loi
	515963 N.B. inc. (faisant affaire sous le nom APAC Services financiers) et Service à la clientèle Alorica ltée Parties intimées	Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.		Audience au fond
	Compagnie d'assurance vie RBC Partie intimée	Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.		
<b>27 octobre 2021 – 9 h 30</b>				
2020-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Elyse Turgeon	Demande de pénalités administratives, interdictions d'agir à titre de dirigeant, conditions à l'inscription, suspensions d'inscription, mesures de redressement et mesures propre au respect de la loi
	515963 N.B. inc. (faisant affaire sous le nom APAC Services financiers) et Service à la clientèle Alorica ltée Parties intimées	Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.		Audience au fond
	Compagnie d'assurance vie RBC Partie intimée	Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.		

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>28 octobre 2021 – 9 h 30</b>				
2020-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  515963 N.B. inc. (faisant affaire sous le nom APAC Services financiers) et Service à la clientèle Alorica ltée Parties intimées  Compagnie d'assurance vie RBC Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.  Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Elyse Turgeon	Demande de pénalités administratives, interdictions d'agir à titre de dirigeant, conditions à l'inscription, suspensions d'inscription, mesures de redressement et mesures propre au respect de la loi  Audience au fond
<b>29 octobre 2021 – 9 h 30</b>				
2020-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  515963 N.B. inc. (faisant affaire sous le nom APAC Services financiers) et Service à la clientèle Alorica ltée Parties intimées  Compagnie d'assurance vie RBC Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.  Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Elyse Turgeon	Demande de pénalités administratives, interdictions d'agir à titre de dirigeant, conditions à l'inscription, suspensions d'inscription, mesures de redressement et mesures propre au respect de la loi  Audience au fond

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>15 novembre 2021 – 9 h 30</b>				
2017-015	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Riad Antoine Katach Halabi Partie requérante</p> <p>Dominic Lacroix et Micro-Prêts Inc. Parties intimées</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>M<sup>e</sup> Sarah Desabrais</p>	Jean-Pierre Cristel	<p>Demande de levée partielle des ordonnances de blocage</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/89971571374?pwd=bnBoZGxlbkdzMzdrMmZrdHJSaTJmUT09">https://us02web.zoom.us/j/89971571374?pwd=bnBoZGxlbkdzMzdrMmZrdHJSaTJmUT09</a></p> <p>ID de réunion : 899 7157 1374 Code : 789820</p>
<b>31 janvier 2022 – 9 h 30</b>				
2020-023	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Flavien Serge Mani Onana Partie intimée</p> <p>Bio-1 Cameroon SARL Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Ibii Avocats inc.</p>	Nicole Martineau	<p>Demande de pénalité administrative et d'interdictions d'opérations sur valeurs</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/88329097046?pwd=cGdlS1ZLYnczQTdQenRPa3ZuVHhEdz09">https://us02web.zoom.us/j/88329097046?pwd=cGdlS1ZLYnczQTdQenRPa3ZuVHhEdz09</a></p> <p>ID de réunion : 883 2909 7046 Code : 772263</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>1er février 2022 – 9 h 30</b>				
2020-023	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Flavien Serge Mani Onana Partie intimée  Bio-1 Cameroon SARL Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Ibii Avocats inc.	Nicole Martineau	Demande de pénalité administrative et d'interdictions d'opérations sur valeurs  Audience au fond  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/88329097046?pwd=cGdlS1ZLYnczQTdQenRPa3ZuVHhEdz09">https://us02web.zoom.us/j/88329097046?pwd=cGdlS1ZLYnczQTdQenRPa3ZuVHhEdz09</a>  ID de réunion : 883 2909 7046 Code : 772263
<b>2 février 2022 – 9 h 30</b>				
2020-023	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Flavien Serge Mani Onana Partie intimée  Bio-1 Cameroon SARL Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Ibii Avocats inc.	Nicole Martineau	Demande de pénalité administrative et d'interdictions d'opérations sur valeurs  Audience au fond  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/88329097046?pwd=cGdlS1ZLYnczQTdQenRPa3ZuVHhEdz09">https://us02web.zoom.us/j/88329097046?pwd=cGdlS1ZLYnczQTdQenRPa3ZuVHhEdz09</a>  ID de réunion : 883 2909 7046 Code : 772263

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>3 février 2022 – 9 h 30</b>				
2020-023	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Flavien Serge Mani Onana Partie intimée  Bio-1 Cameroon SARL Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Ibii Avocats inc.	Nicole Martineau	Demande de pénalité administrative et d'interdictions d'opérations sur valeurs  Audience au fond  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/88329097046?pwd=cGdlS1ZLYnczQTdQenRPa3ZuVHhEdz09">https://us02web.zoom.us/j/88329097046?pwd=cGdlS1ZLYnczQTdQenRPa3ZuVHhEdz09</a>  ID de réunion : 883 2909 7046 Code : 772263

22 septembre 2021

**2.1.2 Décisions**

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
DES MARCHÉS FINANCIERS**

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2021-004

DÉCISION N° : 2021-004-001

DATE : 8 septembre 2021

---

**EN PRÉSENCE DE : M<sup>e</sup> ANTONIETTA MELCHIORRE**

---

**AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS**

Partie demanderesse

C.  
**9813128 CANADA INC.**  
et  
**AUGUSTIN XIEU**  
Parties intimées

---

**DÉCISION**

---

**APERÇU**

[1] La possibilité de recourir à des guichets automatiques, à des bureaux de change, à des entreprises de transfert d'argent, d'encaissement de chèques, d'émission de chèques de voyage, mandats ou traites est enracinée dans les mœurs de la société moderne.

2021-004-001

PAGE : 2

[2] Ces entreprises, considérées comme des « entreprises de services monétaires » doivent se conformer à la *Loi sur les entreprises de services monétaires* (« LESM »)<sup>1</sup>. Le but de la LESM vise essentiellement à s'assurer que ces entreprises, même à leur insu, ne constituent pas des véhicules utilisés par le crime organisé dans le blanchissement d'argent et l'évasion fiscale<sup>2</sup>.

[3] Dans le but de tenir éloignés les indésirables, la LESM oblige les entreprises notamment, à tenir à jour une série de dossiers et registres comptables. Ces entreprises doivent vérifier l'identité des clients et fournisseurs. Ils doivent aviser l'Autorité des marchés financiers (« l'Autorité ») qui est responsable de l'administration de la LESM<sup>3</sup>, de tout changement dans leur situation.

[4] L'Autorité prétend que 9813128 Canada Inc., qui exploite depuis le 22 mars 2017, une entreprise de services monétaires en offrant des services d'encaissement de chèques<sup>4</sup>, a commis des manquements à la LESM. Ces manquements sont suffisamment graves pour justifier la révocation de son permis d'exploitation et l'imposition d'une pénalité administrative de 30 000 \$. Selon l'Autorité, la gravité des manquements commis par 9813128 Canada Inc. justifie à ce que Augustin Xieu, qui est administrateur et dirigeant de 9813128 Canada Inc. et agi à titre de répondant<sup>5</sup>, soit empêché d'agir à titre d'administrateur ou de dirigeant de toute entreprise de services monétaires, et ce, pour une période de 5 ans.

[5] 9813128 Canada Inc. et Augustin Xieu ont entrepris des démarches sérieuses afin de régulariser la situation. Ils ont mis en place des mesures permettant le respect de la LESM. Ils se sont également engagés envers l'Autorité à respecter une série d'obligations précises.

[6] En contrepartie des démarches effectuées par 9813128 Canada Inc. et Augustin Xieu dans le but de respecter la LESM et en raison des engagements souscrits auprès de l'Autorité, cette dernière a accepté de renoncer à certaines conclusions qui ont permis aux parties de conclure un accord. Les parties demandent au Tribunal administratif des marchés financiers (« Tribunal ») d'entériner l'accord conclu entre elles<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> RLRQ, c. E-12.000001, dont plusieurs modifications législatives entreront en vigueur le 13 septembre 2021, *Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions des discours sur le budget du 17 mars 2016, du 28 mars 2017, du 27 mars 2018 et du 21 mars 2019*, L.Q. 2020, c. 5.

<sup>2</sup> Pièce D-16 Journal des débats de l'Assemblée nationale du Québec en date du 9 décembre 2010, Vol. 41, Numéro 167, pages 8796 à 8799. Pour un historique du cadre législatif de la LESM, voir *Autorité des marchés financiers c. 9133-8079 Québec Inc. (Devises Nationales)*, 2015 QCBDR 93.

<sup>3</sup> En vertu de la Loi 2020, c. 5, préc. note 1, l'application de la LESM sera transférée au ministre du Revenu du Québec, et ce, à partir du 13 septembre 2021.

<sup>4</sup> Pièce D-2.

<sup>5</sup> Pièce D-3, en vertu de l'art. 5 de la LESM à titre de « répondant », Augustin Xieu est responsable de l'application de la LESM au sein de 9813128 Canada Inc.

<sup>6</sup> L'accord est intitulé « Accord entre les parties » et est signé par les parties le 2 septembre 2021.

2021-004-001

PAGE : 3

[7] Le Tribunal doit déterminer si l'accord conclu entre les parties est « conforme à la loi », permettant ainsi au Tribunal de l'entériner et d'ordonner à l'Autorité, et à 9813128 Canada Inc. et Augustin Xieu de s'y conformer.

[8] Selon le Tribunal, l'accord est « conforme à la loi », en ce qu'il permet clairement d'établir l'existence d'un manquement à la LESM et la raisonnable de la pénalité administrative suggérée

### CONTEXTE

[9] Le 23 février 2021, l'Autorité institue contre les intimés 9813128 Canada inc. et Augustin Xieu un acte introductif (« Acte introductif ») en vertu des articles 93 et 94 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*<sup>7</sup> (« LESF ») et des articles 17 et 57 de la LESM.

[10] Dans l'Acte introductif, l'Autorité demande au Tribunal :

- De révoquer le permis d'exploitation de 9813128 Canada Inc. à titre d'entreprise de services monétaires<sup>8</sup>;
- D'imposer à 9813128 Canada Inc. une pénalité administrative de 30 000 \$<sup>9</sup>;
- D'interdire à Augustin Xieu d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant d'une entreprise de services monétaires pour une période de 5 ans<sup>10</sup>.

[11] Dans l'Acte introductif, l'Autorité reproche à 9813128 Canada Inc. d'avoir commis les manquements suivants :

- Registre comptable non conforme;
- Défaut de tenir des dossiers complets relatifs à l'identification de ses sources de liquidité;
- Défaut de divulguer des prêteurs privés;
- Défaut de détenir un permis d'exploitation approprié aux services offerts;
- Vérification non conforme de l'identité des clients;
- Vérification non conforme de l'identité des cocontractants; et
- Défaut de divulguer des modifications aux institutions financières.

[12] Dans l'Acte introductif, l'Autorité reproche à Augustin Xieu de ne pas avoir les compétences requises pour occuper le poste de dirigeant d'une entreprise de services monétaires. L'Autorité lui reproche aussi de ne pas avoir fait preuve de diligence.

<sup>7</sup> RLRQ, c. E-6.1 (« LESF »).

<sup>8</sup> Ce pouvoir du Tribunal existe en vertu de l'art. 17 de la LESM.

<sup>9</sup> Ce pouvoir du Tribunal existe également en vertu de l'article 17 de la LESM.

<sup>10</sup> Ce pouvoir du Tribunal existe en vertu de l'article 57 de la LESM.

2021-004-001

PAGE : 4

[13] Suite à la réception de l'Acte introductif, les intimés ont retenu les services d'experts-comptables HNA s.e.n.c.r.l. (« HNA ») qui ont reçu le mandat de préparer un rapport sur l'application de procédures spécifiées relatives à de l'information financière pour les exercices clos le 30 septembre 2019 et le 30 septembre 2020 ainsi que pour la période jusqu'au 31 mai 2021.

[14] HNA a préparé un rapport en date du 3 août 2021<sup>11</sup> qui contient une analyse des documents comptables appartenant à 9813128 Canada Inc. pour les comparer à l'information contenue aux états financiers préparés par les comptables externes de l'entreprise. Selon HNA, les états financiers annuels confectionnés par les comptables externes ne permettent pas de bien interpréter les résultats financiers de 9813128 Canada Inc. Cependant, les registres comptables internes de l'entreprise sont tenus de manière à bien comprendre la réalité financière de 9813128 Canada Inc.<sup>12</sup>. D'après HNA, il y aura lieu pour les comptables externes de revoir la présentation des résultats et du bilan aux états financiers de 9813128 Canada Inc.

[15] 9813128 Canada Inc. et Augustin Xieu ont également déposé au dossier du Tribunal une défense (et des pièces) dans laquelle ils rétablissent certains faits, expliquent plusieurs procédés utilisés par 9813128 Canada Inc., qualifient certaines irrégularités de mineurs et allèguent avoir soumis, à la première occasion, un plan d'action<sup>13</sup> qui prévoyait la correction des dites irrégularités.

[16] 9813128 Canada Inc. et Augustin Xieu allèguent aussi avoir entièrement collaboré à l'enquête et à l'inspection de l'Autorité en faisant preuve de transparence et en fournissant à l'Autorité les informations et documents demandés.

[17] Le mandat donné par 9813128 Canada Inc aux experts-comptables HNA et les conclusions du rapport ont « rassuré » l'Autorité quant à la volonté de 9813128 Canada Inc. de corriger les manquements et de se conformer à la LESM<sup>14</sup>.

[18] 9813128 Canada Inc. et Augustin Xieu ont également souscrit à divers engagements auprès de l'Autorité afin de corriger les irrégularités et régulariser la situation.

[19] En contrepartie des mesures sérieuses prises par 9813128 Canada Inc. et Augustin Xieu afin de respecter la LESM et des engagements souscrits, l'Autorité a accepté de ne plus demander la révocation du permis d'exploitation de 9813128 Canada Inc. ni l'interdiction d'agir, à titre d'administrateur et dirigeant de toutes entreprises de services monétaires à l'égard de Augustin Xieu. En conséquence de ce qui précède, les parties ont conclu un accord qu'elles demandent au Tribunal d'entériner.

---

<sup>11</sup> Pièce I-5 dont l'Autorité a admis tant le dépôt au dossier du Tribunal que le contenu du rapport lors de l'audience sur la présentation de l'accord.

<sup>12</sup> Pièce I-5, p. 19.

<sup>13</sup> Pièce D-12.

<sup>14</sup> Représentations des avocates de l'Autorité lors de l'audience sur la présentation de l'accord.

2021-004-001

PAGE : 5

**ANALYSE**

**Question en litige : L'accord conclu entre l'Autorité et les intimés est-il « conforme à la loi », permettant ainsi au Tribunal de l'entériner et d'ordonner aux parties de s'y conformer?**

*Droit applicable*

[20] En vertu de l'article 97 al. 2 (6<sup>o</sup>) de la LESF, le Tribunal peut entériner un accord « *s'il est conforme à la loi* ».

[21] Dans l'affaire *Autorité des marchés financiers c. Moreau*<sup>15</sup>, le Tribunal a établi qu'un accord est « *conforme à la loi* » lorsqu'il lui permet d'établir :

- L'existence d'un manquement aux lois dont le Tribunal a pour fonction de statuer<sup>16</sup> ou d'un *acte contraire à l'intérêt public*<sup>17</sup> selon les dispositions législatives applicables; et
- La raisonnable des mesures administratives suggérées par les parties dans l'accord<sup>18</sup>, en ce qu'elles permettent d'atteindre les objectifs de protection du public et de dissuasion<sup>19</sup>.

[22] L'analyse du Tribunal s'effectue en deux temps, premièrement l'examen de la légalité de la mesure administrative suggérée et deuxièmement la justesse celle-ci.

[23] La preuve des deux critères permettant de déterminer si l'accord est « *conforme à la loi* » se fait de différentes façons<sup>20</sup>.

[24] À la lumière de cette analyse, le Tribunal exerce sa discrétion d'entériner l'accord en fonction de l'intérêt public<sup>21</sup>.

[25] Le Tribunal joue un rôle actif dans le processus qui mène à entériner un accord. Le Tribunal ne peut être contraint d'entériner un accord qui serait déraisonnable,

<sup>15</sup> *Autorité des marchés financiers c. Moreau*, 2021 QCTMF 51.

<sup>16</sup> Art. 93 LESF.

<sup>17</sup> *Comité pour le traitement égal des actionnaires minoritaires de la Société Asbestos Ltée c. Ontario (Commission des valeurs mobilières)*, 2001 CSC 37, [2001] 2 R.C.S. 132; *Re Canadian Tire Corp.*, (1987) Vol. XVIII, no. 14, BCVMQ, A1, 1987 LNONOSC 47, conf. par (1987), 59 O.R. (2d) 79.

<sup>18</sup> *Autorité des marchés financiers c. Demers*, 2006 QCBDRVM 17.

<sup>19</sup> *Comité pour le traitement égal des actionnaires minoritaires de la Société Asbestos Ltée c. Ontario (Commission des valeurs mobilières)*, préc., note 17; *Pezim c. Colombie-Britannique (Superintendent of Brokers)*, [1994] 2 R.C.S. 557; *Cartaway Resources Corp. (Re)*, [2004] 1 R.C.S. 672.

<sup>20</sup> Article 2811 du *Code civil du Québec*, sur les moyens de preuve.

<sup>21</sup> Art. 93 LESF, l'expression « *intérêt public* » inclut la protection des investisseurs, l'efficacité des marchés financiers ainsi que la préservation de la confiance du public en la protection des investisseurs et l'efficacité des marchés. *Comité pour le traitement égal des actionnaires minoritaires de la Société Asbestos Ltée c. Ontario (Commission des valeurs mobilières)*, préc., note 17; *Pezim c. Colombie-Britannique (Superintendent of Brokers)*, préc., note 19; *Pacific Coast Coin Exchange of Canada Ltd. (Re) c. Commission des valeurs mobilières de l'Ontario*, [1978] 2 R.C.S. 112.

2021-004-001

PAGE : 6

inadéquat, contraire à l'intérêt public ou de nature à déconsidérer l'administration de la justice.

*Application du droit aux faits*

L'existence d'un manquement ou d'un acte contraire à l'intérêt public

[26] Dans l'accord conclu entre les parties, 9813128 Canada Inc. et Augustin Xieu ont admis certains faits repris dans l'Acte introductif et résumés dans l'accord. De plus, 9813128 Canada Inc. a reconnu avoir commis les manquements suivants<sup>22</sup> :

- Avoir fait défaut de fournir à l'Autorité, les registres comptables requis par la LESM sous une forme compréhensible, contrevenant ainsi à l'article 29 de la LESM ainsi qu'à l'article 15 du *Règlement d'application de la Loi sur les entreprises de services monétaires*<sup>23</sup> (« Règlement »);
- Avoir fait défaut de tenir les dossiers nécessaires à l'identification des sources de liquidité, contrevenant ainsi à l'article 29 de la LESM;
- Avoir fait défaut de divulguer à l'Autorité, les informations requises concernant ses prêteurs privés, et ce, dans les 15 jours suivant la fin du mois pendant lequel ces prêts sont survenus, contrevenant ainsi aux articles 6 et 26 de la LESM ainsi qu'à l'article 6 du Règlement;
- Avoir fait défaut de vérifier l'identité de ses cocontractants et d'avoir tenu un dossier sur ceux-ci, contrevenant ainsi à l'article 28 de la LESM ainsi qu'aux articles 9 et 12 du Règlement;
- Avoir fait défaut d'informer l'Autorité, des institutions financières avec qui elle faisait affaire, et ce, dans les 15 jours suivant la fin du mois pendant lesquelles les modifications sont survenues, contrevenant ainsi aux articles 6 et 26 de la LESM.

[27] Ces admissions constituent des aveux judiciaires de nature à produire des conséquences juridiques contre 9813128 Canada Inc.<sup>24</sup>.

[28] De plus, dans l'accord conclu entre les parties, 9813128 Canada Inc. et Augustin Xieu consentent au dépôt des pièces alléguées au soutien de l'Acte introductif et en admettent le contenu<sup>25</sup>.

---

<sup>22</sup> Par. 4 de l'accord.

<sup>23</sup> RLRQ, c. E-12.000001, r. 1.

<sup>24</sup> *Autorité des marchés financiers c. Unissa Assurances inc.*, 2019 QCTMF 42; art. 2850 C.c.Q.

<sup>25</sup> L'admission quant au dépôt et contenu des pièces de l'Autorité, s'applique uniquement aux pièces en lien avec les manquements reconnus par 9813128 Canada Inc. et est sujette aux ordonnances de confidentialité et mise sous scellés prononcées par le Tribunal en date du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

2021-004-001

PAGE : 7

[29] La preuve de l'existence de manquements à la LESM a été apportée tant par l'entremise des aveux judiciaires que par la production des pièces alléguées au soutien de l'Acte introductif et celles alléguées au soutien de la défense<sup>26</sup>.

La raisonnable des pénalités suggérées

[30] En ce qui concerne les pénalités administratives, le Tribunal rappelle que ses ordonnances sont de nature réglementaire et en ce sens, elles ne sont ni réparatrices ni punitives malgré qu'elles puissent être dissuasives<sup>27</sup>. Ces ordonnances sont de nature protectrice et préventive.

[31] L'accord conclu entre les parties prévoit que 9813128 Canada Inc. consent à ce que le Tribunal lui impose une pénalité administrative de 21 000 \$ pour avoir contrevenu aux articles 6, 26, 28 et 29 de la LESM ainsi qu'aux articles 6, 9, 12 et 15 du Règlement.

[32] De plus, 9813128 Canada Inc. et Augustin Xieu s'engagent à respecter une série de conditions et modalités prévues à la LESM, et ce, à l'intérieur de certains délais.

[33] En raison des contraventions aux articles 6, 26, 28 et 29 de la LESM ainsi qu'aux articles 6, 9, 12 et 15 du Règlement, le Tribunal peut imposer une pénalité administrative qui ne peut excéder 200 000\$ pour chaque contravention<sup>28</sup>.

[34] La pénalité administrative imposée par le Tribunal doit avoir un effet dissuasif suffisant pour permettre d'éviter que de tels manquements soient commis de nouveau par les intimés ou par toute autre personne susceptible de se retrouver dans une même situation.

[35] Le Tribunal doit maintenant déterminer si les pénalités administratives prévues à l'accord sont raisonnables.

[36] Afin de déterminer si une pénalité administrative est raisonnable, le Tribunal réfère aux critères développés dans l'affaire *Demers*<sup>29</sup>.

[37] Bien que ces critères ne soient pas exhaustifs, ils sont toujours de mise. Eu égard aux circonstances de la présente affaire, le Tribunal tient compte tout d'abord de la gravité des gestes posés par 9813128 Canada Inc.

[38] En ce qui concerne le sérieux des manquements à la LESM, le Tribunal réfère à la décision rendue dans *Autorité des marchés financiers c. Gescoro inc.*<sup>30</sup> dans laquelle le Tribunal a affirmé ce qui suit :

---

<sup>26</sup> Lors de l'audience sur la présentation de l'accord, l'Autorité a consenti au dépôt de toutes les pièces alléguées au soutien de la défense et en a admis leur contenu à l'exception du contenu des pièces I-6, I-7 et I-8.

<sup>27</sup> *Cartaway Resources Corp. (Re)*, préc., note 19; *Comité pour le traitement égal des actionnaires minoritaires de la Société Asbestos Ltée c. Ontario (Commission des valeurs mobilières)*, préc., note 17.

<sup>28</sup> Art. 17 LESM.

<sup>29</sup> *Autorité des marchés financiers c. Demers*, préc., note 18.

<sup>30</sup> 2018 QCTMF 19.

2021-004-001

PAGE : 8

« [18] Le Tribunal considéré que ces manquements sont sérieux et contraires à l'intérêt public, en particulier parce qu'ils affectent la mise en œuvre d'un des objectifs fondamentaux de la *Loi sur les entreprises de services monétaires*, soit d'assurer la traçabilité des transactions reliées aux services monétaires, et ce, afin d'empêcher la blanchiment d'argent provenant d'illicites activités et son utilisation pour financer une gamme d'activités contraires à l'intérêt public. »

[39] Le Tribunal tient également compte du risque que 9813128 Canada Inc. fait courir aux systèmes de traçabilité des transactions en ne respectant pas ses obligations liées à la tenue à jour de ses dossiers et registres comptables.

[40] Même si les manquements commis par 9813128 Canada Inc. sont sérieux, le Tribunal constate que ce dossier comprend plusieurs facteurs atténuants qui se résument comme suit :

- Immédiatement après la réception du rapport d'inspection portant sur les manquements constatés<sup>31</sup>, 9813128 Canada Inc. a fait parvenir à l'Autorité un plan d'action dans lequel on retrouve des suggestions pour corriger les irrégularités et les manquements<sup>32</sup>;
- 9813128 Canada Inc. a retenu les services des experts-comptables HNA pour obtenir leur opinion quant à des questions de gouvernance et de conformité à la LESM<sup>33</sup>;
- Selon HNA, bien que la présentation des états financiers annuels externes devra être revue, il n'existe pas d'écart entre les soldes des registres internes qui sont reportés dans les états financiers externes;
- 9813128 Canada Inc. et Augustin Xieu ont souscrit à une série d'engagements auprès de l'Autorité qui visent à s'assurer qu'ils respecteront la LESM; et
- 9813128 Canada Inc. et Augustin Xieu ont retenu les services de leurs avocats afin d'obtenir des conseils quant au respect de la LESM<sup>34</sup>.

[41] Finalement, afin de déterminer si la pénalité administrative est raisonnable, le Tribunal considère les sanctions imposées dans des cas semblables.

[42] La pénalité administrative de 21 000\$ que les parties demandent au Tribunal d'imposer est conforme aux pénalités imposées dans *Autorité des marchés financiers c. Corporation Kim Or Inc.*<sup>35</sup>, *Autorité des marchés financiers c. 9133-8079 Québec Inc.*<sup>36</sup>,

---

<sup>31</sup> Pièce D-10.

<sup>32</sup> Pièce D-12.

<sup>33</sup> Pièce I-5.

<sup>34</sup> Représentations des avocats des intimés lors de l'audience portant sur la présentation de l'accord.

<sup>35</sup> 2020 QCTMF 5.

<sup>36</sup> 2020 QCTMF 9.

2021-004-001

PAGE : 9

*Autorité des marchés financiers c. Forex Inc.*<sup>37</sup> et *Autorité des marchés financiers c. Gescoro Inc.*<sup>38</sup>.

[43] Le Tribunal considère que la pénalité administrative prévue à l'accord est raisonnable.

*Conclusion*

[44] Après avoir pris connaissance de l'accord conclu entre les parties et en raison des représentations lors de l'audience du 2 septembre 2021, le Tribunal est d'avis qu'il est « conforme à la loi » en ce qu'il permet clairement d'établir l'existence de manquements à la LESM.

[45] De plus, les recommandations communes des parties sont raisonnables en ce qu'elles permettent d'assurer la protection du public. En conséquence de ce qui précède, le Tribunal a décidé de l'entériner et de mettre en œuvre les recommandations communes des parties qu'il contient.

**POUR CES MOTIFS**, le Tribunal administratif des marchés financiers, en vertu des articles 93 et 97 al. 2 (6<sup>o</sup> et 7<sup>o</sup>) de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier* et 17 et 57 de la *Loi sur les entreprises de services monétaires* :

**ENTÉRINE** l'accord intervenu entre l'Autorité des marchés financiers et les intimés 9813128 Canada inc. et Augustin Xieu, ainsi que les engagements qu'il contient, les rend exécutoires et ordonne aux parties de s'y conformer;

**IMPOSE** à 9813128 Canada inc. une pénalité administrative de 21 000 \$ payable selon les modalités prévues à l'accord;

**ORDONNE** à l'Autorité des marchés financiers de notifier la présente décision aux parties.

---

**M<sup>e</sup> Antonietta Melchiorre, juge  
administratif**

M<sup>e</sup> Vanessa J. Goulet et M<sup>e</sup> Ève Demers  
(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)  
Pour l'Autorité des marchés financiers

---

<sup>37</sup> 2019 QCTMF 57

<sup>38</sup> Préc., note 30.

2021-004-001

PAGE : 10

M<sup>e</sup> Jean Philippe Ewart  
(Jeannot inc.)  
Pour les intimés 9813128 Canada inc. et Augustin Xieu

Date d'audience : 2 septembre 2021

## 2.2 AVIS LÉGAUX DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

# 3.

## Distribution de produits et services financiers

---

- 3.1 Avis et communiqués
  - 3.2 Réglementation
  - 3.3 Autres consultations
  - 3.4 Retraits aux registres des représentants
  - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
  - 3.6 Avis d'audiences
  - 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
  - 3.8 Autres décisions
-

### 3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

### 3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

### 3.4 RETRAITS AUX REGISTRES DES REPRÉSENTANTS

#### Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
ACOHA	DOUKPEZE KARIM	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-09-17
AGADZI	NATHAN	LES PLACEMENTS PFSL DU CANADA LTÉE	2021-09-14
ARFAOUI	SANA	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2021-09-16
BAITAR	NABIL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-08-30
BARDAKJI	APOLINE	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2021-09-16
BÉLAND	DIANE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-09-10
BORDELEAU	MICHELLE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2021-09-13
BORDELEAU	JEAN	VALEURS MOBILIERES BANQUE LAURENTIENNE INC.	2021-07-26
BOUATELLI	AMINE KHALED	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	2021-06-23
BOUCENNA	YACINE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2021-09-13
BOUNAJMA	OTHMANE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-09-03
BOUSHABA	DJALAL	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2021-09-03
BUZDUGAN	ANDREI	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-09-17
CAPISTRAN	DIANE	PINNACLE WEALTH BROKERS INC.	2021-09-20
CARON	BENJAMIN	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2021-08-31
CHALABY	CHERINE	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2021-09-20
CLOUTIER	DOMINIQUE	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	2021-06-23
COLLARD	ANDRÉE- ANNE	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2021-08-30
DE MATTEIS	ROSA MARIA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-09-10
DENICOURT	SAMUEL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-09-09
DESBIENS	MARC	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2021-09-17

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
DIONNE	CAROLINE	LES PLACEMENTS PFSL DU CANADA LTÉE	2021-09-15
DOBIE	BENJAMIN	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2021-09-20
DUBREUIL	MARTIN	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE INVESTISSEMENTS INC.	2021-09-09
DUCHARME	STÉPHANIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-09-10
DUGUAY	JEAN-MICHEL	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2021-09-11
D'URBANO	NICHOLAS	TACTEX GESTION D'ACTIFS INC.	2021-09-13
FALCIGLIA	MELINA	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2021-09-07
FLEURENT	ISABELLE	KALEIDO CROISSANCE INC. / KALEIDO GROWTH INC.	2021-09-13
FOURNIER	RÉJEAN	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2021-09-15
FRANÇOIS	STEPHENSON	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2021-09-17
GALIPEAU	MANON	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-09-15
GASTELLIER	MÉLANIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-09-10
GAUDET	MARIE-CLAUDE	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2021-09-07
GENDRON	ANTOINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-09-17
GIGUET-COVEX	NATHALIE	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2021-09-10
GORCHAKOV	VLADYSLAV	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2021-09-13
GOUDDI	NOUREDDINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-09-17
GUAY	VANESSA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-09-16
HANNA	EDDY	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	2021-09-10
HAO	YILAN	VALEURS MOBILIERES GROUPE INVESTORS INC.	2021-08-25
HÉMOND	STÉPHANIE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2021-09-17
KABA	IBRAHIMA	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2021-09-07
KOSCIELNIAK	JONATHAN	PAVILION GLOBAL MARKETS LTD	2021-09-10
KOVALCHUK	NATALIE	VALEURS MOBILIERES HSBC (CANADA) INC.	2021-09-10

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
LACROIX-LAMBERT	PASCALE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-09-10
LAFLÈCHE	SOPHIE	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2021-09-15
LAMY	SEBASTIEN	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2021-09-10
MARCEAU	SYLVIE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2021-09-17
MASSÉ	MATHIEU	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-09-14
MATTAR	MAGED	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2021-09-01
MAYRAND	MÉLISSA	PLACEMENTS CIBC INC.	2021-09-08
MBODJ	PAPA SAMBA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-09-16
MONETTE	CATHERINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-09-10
MOUNA	MÉLINA	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2021-08-20
NADEAU-LABELLE	VERONIQUE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-09-11
NGASSA	MYRIAM EMMANUELLE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-09-10
O'BRIEN	WILLIAM A	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2021-09-15
OLSZENKA	BIANCA	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2021-09-17
PAQUETTE	MARIE PIER	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-09-10
PARÉ-COVA	CLARA	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2021-09-15
PEARSON	OLIVIER	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2021-09-10
PLOUFFE	DANIELLE	GROUPE CLOUTIER INVESTISSEMENTS INC.	2021-09-14
POIRIER	COLETTE	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	2021-05-31
POULIOT	SYLVAIN	MICA CAPITAL INC.	2021-09-10
POUSSARD	JADE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-09-16
RICHARD	MARC-ELIE	RBC PLACEMENTS EN DIRECT INC.	2021-09-10
ROBITAILLE	JOHANNE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-09-13
ROY	DAVID GERARD	PLACEMENTS MANUVIE INCORPORÉE	2021-09-02
SALVO	CLAUDIA	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2021-09-17

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
SAUVAGEAU	PHILIPPE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2021-09-09
SILVERWOOD	CHARLES	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-09-06
SYHAPHOM	SENG DAVID	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2021-09-18
THIBOUTOT	MATHIEU	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-09-17
TROCCHIA	MICHAEL	ECHELON WEALTH PARTNERS INC.	2021-06-30
TRUDEAU	VANESSA	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2021-09-16
VANIER	AUDREY	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2021-09-15
VERMETTE	GUYLAINE	GROUPE CLOUTIER INVESTISSEMENTS INC.	2021-09-17
VERMETTE TREMBLAY	VALERIE MARTINE	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	2021-06-18
VERNE	ROLAND	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE INVESTISSEMENTS INC.	2021-09-15
ZIDANE	MOULOUD	KALEIDO CROISSANCE INC.	2021-09-01

### Cabinets de services financiers

#### Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès d'un agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337  
 Montréal : (514) 395-0337  
 Sans frais : 1 877 525-0337.

Veillez-vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6a, et les mentions spéciales, de C et E.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	C Courtage spécial
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
2a Assurance collective de personnes	
2b Régime d'assurance collective	
2c Régime de rentes collectives	
3a Assurance de dommages (Agent)	
3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)	
3c Assurance de dommages des entreprises (Agent)	
4a Assurance de dommages (Courtier)	
4b Assurance de dommages des particuliers (Courtier)	
4c Assurance de dommages des entreprises (Courtier)	
5a Expertise en règlement de sinistres	
5b Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers	
5c Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises	
6a Planification financière	

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
101859	BÉDARD, MICHEL	6a	2021-09-17
104465	BOUDREAU, DENIS	2a	2021-09-16
106178	CARRIÈRE, BRIGITTE	4c	2021-09-17
112854	FOURNIER, RÉJEAN	1a	2021-09-16
112854	FOURNIER, RÉJEAN	2a	2021-09-16
112854	FOURNIER, RÉJEAN	6a	2021-09-16
116603	HOULE, ROBERT	5a	2021-09-20
127424	POIRIER, ROBERT	3a	2021-02-08

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
128032	PROVOST, HÉLÈNE	1a	2021-09-16
128092	QUACH, TU ANH	1a	2021-09-21
128517	REID, SERGE	2a	2021-03-03
129355	RODRIGUE, SYLVIE	3a	2021-09-15
130414	SAUVÉ, SYLVIE	4a	2021-09-16
130751	SERVAIS, GILLES	1a	2021-09-17
132846	TREMBLAY, DANIEL	6a	2021-09-16
135109	BLAIS, JEAN-FRANÇOIS	6a	2021-09-21
135419	POTVIN, CLAUDETTE	2a	2021-09-20
141051	ROYER, DIANE	2b	2021-05-06
143427	LALANCETTE, CINDY	6a	2021-09-21
153910	GODIN, ERIC	3b	2021-09-15
163314	THIBODEAU, JOHANNE	3a	2021-09-15
164313	CARRA, CHARLES-ANTOINE	4a	2021-09-16
169380	BÉLANGER, LINE	4b	2021-09-20
171766	SAID ALAOUI, MOULAY YOUNES	1a	2021-09-21
172763	ARFAOUI, SANA	6a	2021-09-17
174558	GODBOUT, HÉLÈNE	5a	2021-09-20
176877	LACROIX-LAMBERT, PASCALE	6a	2021-09-17
180997	GAUTHIER, MATHIEU	4a	2021-09-17
186696	PAQUET, RICHARD	3a	2021-09-16
187769	ROUSSEAU, AUDREY	3b	2021-09-17
190098	GAUDET, MARIE-CLAUDE	1a	2021-09-15
190644	BEAULIEU, PATRICK	4a	2021-09-20
192338	LELIÈVRE, PIERRE-ALEXANDRE	5a	2021-09-21
198117	PARÉ-COVA, CLARA	6a	2021-09-17
201463	MATTE, JEAN FREDERICK	1a	2021-09-20
202217	GIGUET-COVEX, NATHALIE	1a	2021-09-16
202217	GIGUET-COVEX, NATHALIE	2b	2021-09-16
202628	MORIN, CLAUDE	1a	2021-09-20
207138	BOLDUC, JEAN-FRANCOIS	3b	2021-09-20
209055	QUESNEL-GIROUX, KEVIN	4a	2021-09-20
211129	LAFLÈCHE, SOPHIE	1a	2021-09-16
215417	IDIR, SOFIANE	1a	2021-09-21
216205	ROSAS, MARIA SALOME	1a	2021-09-16
216815	POTTEY, HUGUES JEAN GHISLAIN	1a	2021-09-17
217645	MARCOTTE, PATRICK	3b	2021-09-16
219084	AUBE, DAVID	1a	2021-09-17
219398	VONG, VALY	1a	2021-09-16
220774	D'AOUST-PLOUFFE, ANICK	4b	2021-09-21

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
223848	DIONNE, CAROLINE	1a	2021-09-17
224175	FORTUNE, GINA	4a	2021-09-20
225635	FAILLE, JEAN PHILIPPE	1a	2021-09-20
225765	JOHAL, BAVNIT	1b	2021-09-21
226998	GORCHAKOV, VLADYSLAV	1a	2021-09-17
227117	JOMPHE, CAROL-ANN	3a	2021-09-21
229942	KOUCHKARIAN, NATHALIE	3b	2021-09-16
230982	GOSSELIN, SOPHIE	1a	2021-09-17
231055	PAQUETTE-LAMOTHE, KARIANE	4b	2021-08-16
231913	DENICOURT, SAMUEL	2a	2021-09-17
232906	DESORMEAUX, MARIE-PIER	1a	2021-09-20
236272	VIAU, MARJORIE	1a	2021-09-20
241301	SOW, AMADOU	3b	2021-09-20
241476	O'BRIEN, WILLIAM A	1a	2021-09-16
241924	LEBLANC-VEZINA, DAVID JACOB	4b	2021-09-21
241944	ASSELIN, JULIE	1a	2021-09-20
243849	ABOU EL HASSAN, MOHAMED	3b	2021-09-20
244118	MERCIER, AZURE	4b	2021-09-20
244790	THIVIERGE, FRANCOIS	1a	2021-09-20
245152	ARMSTRONG, AARON	3b	2021-09-21
245339	MALTAIS-DOMPIERRE, GABRIEL	4c	2021-09-20
245380	SANYA, ATILOLA	3b	2021-09-17
246073	ARSENAULT, MARILOU	3b	2021-09-21

### 3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

#### 3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Aucune information

#### 3.5.2 Les cessations d'activités

Aucune information

#### 3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsables, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

##### Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
FIN-XO VALEURS MOBILIERES INC.	GALLAGHER	JULIE	2021-09-20
IA GESTION PRIVÉE DE PATRIMOINE	GALLAGHER	JULIE	2021-09-16
GESTION D'ACTIFS LESTER INC.	DANSEREAU	MARC	2021-09-17
BLC SERVICES FINANCIERS INC.	PARENT	JEAN-STÉPHANE	2021-09-21

##### Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
GESTION D'ACTIFS LESTER INC.	DANSEREAU	MARC	2021-09-17

##### Gestionnaires

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
GESTION D'ACTIFS LESTER INC.	DANSEREAU	MARC	2021-09-17

### 3.5.4 Les nouvelles inscriptions

#### Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
607063	13126234 CANADA INC.	ABRAHAM TACHJIAN	Assurance de personnes	2021-09-15
607065	GROUPE CONSEIL AMAR, GOUIN INC.	LOUIS-FRANÇOIS MAJOR	Assurance de personnes	2021-09-17
607067	13106624 CANADA INC.	CATHERINE CALAFATIS	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2021-09-21

### 3.6 AVIS D'AUDIENCES

Aucune information.

### 3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

Aucune information.

#### 3.7.1 Autorité

Aucune information.

#### 3.7.2 TMF

Les décisions prononcées par le Tribunal administratif des marchés financiers (anciennement « Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières » et « Bureau de décision et de révision ») sont publiées à la section 2.2 du Bulletin.

#### 3.7.3 OAR

**Veillez noter que les décisions rapportées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un appel, selon les règles qui leur sont applicables.**

##### 3.7.3.1 Comité de discipline de la CSF

## **COMITÉ DE DISCIPLINE**

### **CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE**

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-1316

DATE : 8 septembre 2021

---

LE COMITÉ : M <sup>e</sup> George R. Hendy	Président
M. Denis Petit, A.V. A	Membre
M. François Faucher, Pl. Fin.	Membre

---

**LYSANE TOUGAS, ÈS QUALITÉS DE SYNDIQUE ADJOINTE DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE**

Partie plaignante

c.

**MARTIN LEFEBVRE**, conseiller en sécurité financière (certificat numéro 178905)

Partie intimée

---

### **DÉCISION SUR CULPABILITÉ**

---

**CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 142 DU CODE DES PROFESSIONS, LE COMITÉ A PRONONCÉ L'ORDONNANCE SUIVANTE :**

**Ordonnance de non-divulgaration, de non-diffusion et de non-publication des noms et prénoms des consommateurs impliqués dans la plainte disciplinaire, ainsi que de toute information se trouvant dans la preuve qui permettrait de les identifier. Toutefois, il est entendu que la présente**

CD00-1316

PAGE : 2

**ordonnance ne s'applique pas aux échanges d'information prévus à la *Loi sur l'encadrement du secteur financier* et la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*.**

[1] Le Comité s'est réuni les 3 et 4 avril 2019, ainsi que les 3 et 4 juillet 2019, à l'Hôtel & Centre des congrès, Le Montagnais, situé au 1080 boulevard Talbot, à Chicoutimi, Québec, pour procéder à l'audition de la plainte disciplinaire portée contre l'intimé, datée du 24 mai 2018, ainsi libellée :

**LA PLAINTÉ**

1. À Saguenay, le ou vers le 8 septembre 2010, l'intimée n'a pas recueilli tous les renseignements et procédé à une analyse complète et conforme des besoins financiers de P.L., alors qu'il lui faisait soumettre une demande de transformation de la police A, contrevenant ainsi aux articles 16, 27 de *la Loi sur la distribution des produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2) et 6 du *Règlement sur l'exercice des activités des représentants* (RLRQ, c. D-9.2, r. 10);
2. À Saguenay, le ou vers le 8 septembre 2010, l'intimé a fait soumettre à P.L. une demande de transformation de la police A alors que cela ne convenait pas à sa situation personnelle et financière, contrevenant ainsi aux articles 16, 27 de *la Loi sur la distribution des produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2), 12 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (RLRQ, c. D-9.2, r. 3);
3. Dans la province de Québec, entre 2011 et 2014, l'intime a utilisé ou permis que soient utilisés environ 16 formulaires sur lesquelles la signature de P.L. a été photocopiée, contrevenant ainsi aux articles 16 de *la Loi sur la distribution des produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2), 11 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (RLRQ, c. D-9.2, r. 3).

[2] La plaignante était représentée par M<sup>e</sup> Mathieu Cardinal, et l'intimé s'est représenté lui-même.

CD00-1316

PAGE : 3

LA PREUVE DES PARTIES

- [3] Les onze témoins suivants ont été entendus:
- a) M. Marc-André Drouin, analyste en conformité au bureau chef de Industrielle Alliance ("IA") à Québec;
  - b) P.L., la cliente de l'intimé mentionnée dans la plainte;
  - c) M. Jean Dumont, un expert en écritures;
  - d) l'intimé;
  - e) S.G., le conjoint de P.L.;
  - f) E.D., la mère de P.L.;
  - g) M<sup>me</sup> Elaine Loiselle, employée administrative de l'agence de IA à Jonquière;
  - h) M. Laurier Gagnon, directeur de l'agence de IA à Jonquière;
  - i) M<sup>me</sup> Manon Gilbert, la comptable de P.L.;
  - j) M<sup>me</sup> Christine Duval, directrice des ventes à l'agence de IA à Jonquière;
  - k) M<sup>me</sup> Claudia Tremblay, l'adjointe de l'intimé.

[4] Selon l'attestation de droit de pratique concernant l'intimé (pièce P-1), celui-ci détenait un certificat en assurance de personnes du 13 juin 2008 au 26 mars 2015 pour le cabinet de IA, ce qui comprend la période couverte par la plainte ci-haut.

[5] P.L. est coiffeuse depuis 1996 (esthéticienne avant cela) qui a exploité son propre salon de coiffure à Jonquière de 2002 à 2012. Elle a épousé S.G. en 2006, et elle était co-proprétaire avec S.G. d'un immeuble commercial depuis 2002 et d'un domicile conjugal depuis 2004. Ils se sont séparés en juin 2009 et divorcés en 2011. Elle a vendu sa part de l'immeuble commercial à S.G. en 2012. C'est à cette époque que P.L. a fermé son salon de coiffure et a choisi de dorénavant pratiquer son métier comme travailleuse autonome.

[6] P.L. a rencontré l'intimé par l'entremise de l'épouse de ce dernier entre 2002 et 2004. Elle ne cherchait pas un conseiller en assurance à l'époque.

CD00-1316

PAGE : 4

**Chef d'infraction 1**

[7] Le ou vers le 30 avril 2009, l'intimé a fait souscrire à P.L. une police d'assurance vie temporaire (dite T20), renouvelable et transformable, avec une couverture de 250 000 \$, dont le bénéficiaire était S.G., pour une prime annuelle fixe (pour 20 ans) de 330,18 \$ (pièces P-2, "Police A", et P-5).

[8] Cette police, qui a été formellement émise le 1<sup>er</sup> juin 2009, avait pour but d'assurer le paiement du prêt hypothécaire résidentiel que P.L. et S.G. avait signé avec la Caisse Populaire Desjardins de Jonquière pour leur résidence conjointe, et elle remplaçait une police de prêt hypothécaire qu'ils avaient conclu avec la Caisse Desjardins. Selon l'intimé, cette couverture a été augmentée à 316 000 \$, sans frais additionnels, parce que P.L. a bénéficié d'un taux privilégié comme non-fumeur.

[9] À l'époque, P.L. avait 35 ans et son revenu brut annuel était de 27 000 \$ (pièce P-3, pages 754 et 761). Elle avait aussi une assurance vie de 100 000 \$ qu'elle avait souscrite de Manuvie par l'entremise d'un autre courtier (pièce P-3, pages 759 et 762). Cette autre police semble avoir été éventuellement remplacée en avril 2010 par une police de vie universelle avec BMO, toujours par l'entremise de cet autre courtier (pièce P-23).

[10] L'analyse de besoins financiers, préparée par l'intimé sur un formulaire d'IA intitulé "Temps d'arrêt" ("I'ABF") lors de la souscription de la Police A, a été déposée sous la cote P-3, ce document se retrouvant ailleurs dans la preuve (pièce P-20, pages 1233 à 1241).

CD00-1316

PAGE : 5

[11] La plaignante a aussi produit un document préparé par l'intimé intitulé "Renseignements Personnels" concernant S.G. et P.L. (pièce P-3A) qui porte une estampe du 5 octobre 2010 apposée par le département de conformité de l'agence de Jonquière.

[12] Bien que ce document (pièce P-3A) ne porte aucune date, on doit conclure qu'il a été préparé en avril 2009, vu qu'il concerne la situation de S.G. et P.L. comme conjoints, statut qui s'est terminé en juin 2009.

[13] Le fait que ce document porte une estampe du service de conformité de l'agence de Jonquière laisse croire qu'il a été examiné à l'époque par ce service, probablement dans le contexte de la transformation de la Police A en septembre 2010. La même estampe apparaît sur d'autres documents créés en rapport avec ladite transformation (ex. pièce P-11, pages 496, 497 et 493). Aucune question n'a été posée à ce sujet à Laurier Gagnon, la personne qui aurait dirigé cet examen en octobre 2010.

[14] M<sup>me</sup> Loiselle, qui était chargée de vérifier les dossiers soumis par les représentants (telle une transformation de police d'assurance), a affirmé qu'un document comme P-3A aurait été accepté par celle-ci comme une ABF, même s'il ne s'agit pas du formulaire Temps d'arrêt ou d'un format qui correspond aux exigences de l'article 6 du Règlement sur l'exercice des activités des représentants (RLRQ, c. D-9.2, r. 10).

[15] Le 8 septembre 2010, l'intimé a fait signer à P.L. un formulaire qui avait pour effet de transformer la Police A d'une police T20 à une police Genesis (vie universelle, dite "TRA", la "Police B") avec la même couverture (316 000 \$), mais pour une prime

CD00-1316

PAGE : 6

annuelle augmentée de 1 358,28 \$ (pièces P-6, P-7 et P-19, pages 956 à 964, et P-14).

[16] La Police B a pris effet le 1<sup>er</sup> novembre 2010 (pièce P-59) et a été livrée à P.L. le 14 décembre 2010 (pièce P-9).

[17] Le dossier ne révèle pas l'existence d'une nouvelle ABF qui aurait été préparée par l'intimé lors de la transformation du 8 septembre 2010 (la Transformation).

[18] Dans ses courriels des 3 février et 5 mars 2015 (pièces P-19 et P-20), Daniel Poulin, l'enquêteur de la Chambre de la sécurité financière, a demandé à M. Marc-André Drouin, qui était responsable au bureau chef de IA pour répondre aux demandes des autorités réglementaires, de lui transmettre divers documents concernant les polices d'assurance de IA souscrites par P.L., y compris toutes analyses de besoins financiers concernant les Polices A et B.

[19] Aucune ABF correspondant à la Transformation du 8 septembre 2010 n'était comprise dans les réponses de M. Drouin (pièces P-19 et P-20), les seules ABFs alors fournies par M. Drouin étant les suivantes:

- a) une ABF datée du 30 avril 2009 (pièce P-20, pages 1233 à 1244, identique à la version produite comme P-3);
- b) une ABF datée du 18 février 2011 (pièces P-19, pages 991 à 1002 et P-20, pages 1249 à 1260), laquelle se retrouve également à la pièce P-12;
- c) une ABF datée du 28 septembre 2012 (pièce P-13).

[20] Lors de son témoignage à l'audition, Marc-André Drouin a confirmé sa certitude d'avoir remis à M. Poulin toutes les ABFs préparées par l'intimé pour les Polices A et

CD00-1316

PAGE : 7

B qui avaient été reçues au bureau chef de IA et numérisées par la suite, et qu'il avait fait une nouvelle vérification à ce sujet avant l'audition.

[21] La plaignante a aussi déposé l'enregistrement d'une conversation téléphonique entre M. Donald Poulin et l'intimé en date du 28 avril 2015 (pièce P-61), où ce dernier a confirmé avoir transmis son dossier entier (conservé au bureau de Jonquière) concernant P.L. à M. Poulin.

[22] Le témoignage de l'intimé à l'égard de l'existence d'une ABF concernant la Transformation qui a mené à l'émission de la Police B était vague et incertain:

- a) en résumant ses moyens de défense lors de l'audition du 4 avril, il a prétendu que l'ABF pour la Police B (transformation de la Police A) aurait pu être préparée en la présence de Claudia Tremblay et qui a été subséquemment détruite ou perdue;
- b) lors de son témoignage du 3 juillet, l'intimé a avancé deux scénarios possibles pour expliquer l'absence d'une ABF pour la Transformation:
  - i) il se serait servi de l'ABF du 30 avril 2009 (pièce P-3) pour la transformation (de la Police A à la Police B en septembre 2010) soit parce qu'il n'y avait pas eu de changements importants dans la situation de P.L. depuis avril 2009 ou parce qu'il était sous l'impression qu'une nouvelle ABF n'était pas nécessaire pour une transformation;
  - ii) il aurait pris des notes semblables à une ABF, mais Claudia Tremblay les aurait égarées ou ignorées, thèse qui n'a pas été appuyée par le témoignage de M<sup>me</sup> Tremblay;

CD00-1316

PAGE : 8

c) pendant la période de 2010 à 2014, il se serait plaint à 15 ou 20 reprises que la plateforme informatique Temps d'arrêt de IA était affectée de problèmes qui faisaient qu'un document préparé électroniquement pouvait soudainement disparaître de l'écran ou ne pas s'imprimer de façon complète, mais il n'est pas en mesure de produire un seul écrit de sa part à cet égard et IA, par l'entremise de son avocat-conseil, a affirmé à l'audience ne pas être en mesure de retracer des courriels avant 2012;

d) l'intimé a produit sous la cote I-5 une série de documents qui remontent à 2014 et 2015 qu'il maintient référent à des problèmes informatiques avec les plateformes Gestion Clients et Extranet;

e) enfin, lors de son contre-interrogatoire du 3 juillet, l'intimé a avoué son incertitude qu'il avait effectivement préparé une ABF pour la Transformation, tout en affirmant qu'il ne voyait pas pourquoi il n'en aurait pas préparé une à cause de ses bonnes habitudes de travail.

[23] M<sup>me</sup> Claudia Tremblay a affirmé que le système informatique de IA pouvait mal fonctionner de temps à autre, mais elle n'a pu nous éclairer à propos de problèmes avec les ABFs en septembre 2010, sans doute parce qu'elle a été embauchée par l'intimé le mois précédent;

[24] M<sup>me</sup> Loïselle a confirmé qu'il y avait des problèmes d'impression des PDF dynamiques, lorsque des pages entières pouvaient ne pas être imprimées, et qu'il y avait des problèmes semblables (de même que des erreurs d'entrées de chiffres) avec la plateforme "Temps d'arrêt" concernant les ABFs. Cependant, selon M<sup>me</sup> Loïselle, le problème d'impression des ABFs ne faisait pas disparaître le document au complet.

CD00-1316

PAGE : 9

[25] Elle a ajouté que l'équipe administrative à la succursale (dont elle faisait partie) était chargée de confirmer l'existence d'une ABF lorsque requis, mais que l'absence d'une ABF n'empêchait pas nécessairement la transaction de procéder et (en accord avec l'affirmation de Laurier Gagnon concernant des transformations) que le bureau chef de IA ne faisait pas de vérification à ce sujet.

[26] M<sup>me</sup> Loiselle a précisé que durant les périodes plus achalandées de l'année (ex. le Concours du président en août et septembre), l'équipe administrative était tellement occupée que certaines transactions pouvaient être acheminées au bureau chef de IA même si l'ABF normalement requise était manquante ou déficiente.

[27] Elle était aussi d'avis qu'une transformation de police d'assurance était assujettie à l'obligation de préparer une ABF, suivant la politique de IA énoncée à la pièce I-1 (ce qui a été confirmé par Laurier Gagnon et Christine Duval), et que l'exception prévue à la pièce E-1 (page 87, concernant l'Extranet) invoquée par l'intimé n'était pas applicable aux ABFs.

[28] Laurier Gagnon, qui était chargé de la conformité à la succursale, a témoigné que l'équipe administrative aurait pu négliger de constater l'absence d'une ABF pour la Transformation si l'intimé avait plutôt soumis l'ABF du 30 avril 2009 (pièce P-3), mais ceci était une pure spéculation de sa part. Selon lui, le bureau chef de IA ne faisait pas de vérification concernant l'existence d'une ABF sur réception du dossier de la succursale.

[29] Christine Duval, qui était responsable de l'embauche de nouveaux conseillers et le respect par eux des règles de déontologie, n'a pas de souvenir de problèmes

CD00-1316

PAGE : 10

avec le système informatique à la succursale, sauf des problèmes avec les courriels dans le système Chronos. Selon elle, il n'y avait pas de problèmes avec les ABFs.

[30] M<sup>me</sup> Duval a aussi affirmé qu'il était important de faire une nouvelle ABF pour une transformation ou modification d'une police d'assurance, tel que requis par la pièce I-1, mais que IA permettait l'utilisation d'une ABF pour une période maximale de 6 mois.

### **Chef d'infraction 2**

[31] Entre les 30 avril 2009 et 8 septembre 2010, la plaignante prétend que les changements importants suivants sont intervenus dans la vie de P.L.:

- a) elle s'est séparée de S.G. en juin 2009 (pièce P-63), le divorce ayant suivi en 2011;
- b) P.L. et S.G. ont vendu leur résidence familiale (sur la rue Des saules à Jonquière) en date du 1<sup>er</sup> février 2010 pour le prix de 225 000 \$, (pièce P-25);
- c) P. L. n'a pas précisé combien elle a réalisé de la vente de ce domicile, mais S.G. a affirmé que chacun des conjoints a réalisé un produit net de 60 000 \$ de cette vente;
- d) le 4 février 2010, P.L. a acheté un nouveau domicile (sur la rue Genest) pour le prix de 127 000 \$, financé par un prêt hypothécaire de 95 000 \$ par la Caisse Desjardins de Jonquière (pièce P-26);
- e) le 28 avril 2010, P.L. a souscrit une police d'assurance vie universelle avec BMO Assurance avec un capital assuré de 100 000 \$ (pièce P-23), qui semble

CD00-1316

PAGE : 11

avoir remplacé la police qu'elle détenait avec Manuvie en avril 2009, mais l'intimé maintient qu'il n'a pas été informé de cette nouvelle police;

f) le revenu brut annuel de P.L. en 2010 était de 28 000 \$ (pièce P-19, page 956)

[32] Le sommaire suivant du témoignage de P.L. résume succinctement sa faible mémoire de ses discussions avec l'intimé concernant les Polices A et B:

a) elle ne souvenait pas pourquoi elle a souscrit à la Police A, ni de ses besoins d'assurance en avril 2009;

b) elle n'avait pas de souvenirs précis de sa rencontre du 30 avril 2009 avec l'intimé, mais se souvenait d'avoir discuté de l'assurance pour les maladies graves;

c) elle ne se souvenait pas de ses discussions avec l'intimé concernant la Transformation et la Police B, à part d'avoir discuté des risques afférents aux diverses options d'investissement, bien qu'elle ait inscrit des notes brèves (résumées ci-dessous) sur la page de couverture la Police B (pièce P-59);

d) elle n'avait pas de souvenir concernant l'accusé de réception de la Police B qu'elle a signé le 14 décembre 2010 (pièce P-9);

e) elle n'a pas de souvenir d'avoir révisé l'illustration de la Police B qui lui a été montrée par l'intimé et qu'elle a signée en date du 14 décembre 2010 (pièce P-10), mais elle admet qu'elle a dû le lire à l'époque;

f) elle n'a pas de souvenir d'avoir discuté de la prime mensuelle minimale augmentée se rattachant à la Police B (99,66 \$, pièce P-10, page 698), ni de la prime annuelle ultime de 1 358,28 \$ mentionnée à la troisième page de la pièce

CD00-1316

PAGE : 12

P-59, bien qu'elle a admis, dans sa deuxième lettre de plainte à IA du 10 février 2014, pièce P-21, cité *in extenso* ci-dessous), en avoir discuté avec l'intimé quelque temps après l'émission de la Police B, le montant de cette prime ayant été dénoncé dans les relevés que P.L. recevait de I.A. (pièce P-14).

g) elle a inscrit les notes suivantes sur la première page de la Police B (pièce P-59): "ass. vie (maison)...coûte rien...se payais avec non-enregistré", ce qui réfère à sa compréhension que la Police B assurerait le paiement de son hypothèque (au cas de décès ou invalidité) et que l'investissement du capital de son compte non enregistré avec IA payerait les primes de cette police;

h) P.L. affirme avoir inscrit les cinq premiers mots sur réception de la Police B en décembre 2010 et les quatre derniers mots en début 2014, lorsqu'elle s'est plainte à IA concernant les agissements de l'intimé (pièce P-14);

i) elle affirme que l'intimé l'avait assuré que les primes de la Police B seraient entièrement payées à même le montant capital du plan non enregistré Ecoflex qu'elle a ouvert simultanément avec IA (pièce P-11), auquel elle a contribué un dépôt initial de 9 500 \$, avec des dépôts hebdomadaires de 35 \$ à suivre (pièce P-11, pages 492 et 493), tel qu'il appert du résumé ci-dessous de ce contrat;

j) elle n'avait pas de souvenir d'avoir participé à la préparation de l'ABF du 18 février 2011 (pièce P-12).

[33] Les documents faisant partie de la pièce P-11 démontrent que P.L. a ouvert un compte non enregistré (dite "Ecoflex") le 8 septembre 2010, dans lequel elle a versé un montant initial de 9 500 \$, et qu'elle y déposerait des versements hebdomadaires

CD00-1316

PAGE : 13

de 35 \$, ces contributions devant être investies dans un fonds d'obligation afin de générer des revenus pour payer les primes de la Police B.

[34] D'ailleurs, P.L. a signé une "Déclaration du proposant" en date du 8 septembre 2010 (pièce P-11, page 493) qui comportait une note "Placement 9 500 \$ + PAC 35 \$ au 24 septembre au sem. fond d'obligation", que l'intimé a mentionné décrire comment les primes de la Police B seraient payées.

[35] L'intimé a témoigné que, lors de ses discussions avec P.L. précédant sa souscription à la Police B, celle-ci lui a dit qu'elle s'attendait à recevoir des entrées d'argents dans le futur. Après avoir discuté diverses options, P.L. a accepté de transformer la Police A (TR20) en une police vie universelle (TRA) qui lui permettrait de conserver la même couverture que la Police A, mais en lui permettant d'investir les entrées d'argents anticipées, libres d'impôts.

[36] De cette façon, selon l'intimé, la Transformation permettrait à P.L. d'accumuler un montant en capital, après une période approximative de 9 ans, suffisant pour payer les primes futures de la Police B et de bâtir un portefeuille d'investissement important. La Police A n'avait aucune option d'investissement semblable.

[37] L'intimé maintient que P.L. a bien compris que les primes de la Police B seraient payées en se servant du dépôt initial de 9 500 \$ et des versements hebdomadaires subséquents de 35 \$. Selon lui, il n'était pas alors prévu que P.L. se servirait du dépôt initial pour d'autres fins que les primes de la Police B ou qu'elle cesserait de faire ses versements hebdomadaires de façon prématurée.

CD00-1316

PAGE : 14

[38] L'intimé affirme que P.L. ne l'a pas mis au courant à l'époque de sa police d'assurance vie universelle avec BMO (pièce P-23), bien que P.L. lui avait dénoncé l'existence d'une police d'assurance avec Manuvie en avril 2009 (pièce P-3, page 762).

[39] Dans le questionnaire faisant partie de l'illustration pour la Police B, P.L. a indiqué que son premier objectif concernant cette police était "l'accumulation d'épargne tout en profitant d'une protection assurance vie" et qu'elle ne prévoyait pas effectuer des retraits de l'épargne accumulée avant 20 ans (pièce P-10, pages 718 et 719).

[40] L'intimé estime avoir fait 15 à 20 autres transformations de polices d'assurance dans le passé, suivant la procédure approuvée par Christine Duval.

[41] Enfin, l'intimé a signalé que P.L. avait trois mois pour réfléchir sur l'opportunité de procéder à la Transformation avant de signer l'accusé réception de la Police B en date du 14 décembre 2010.

[42] Suite à l'émission de la Police B en date du 1<sup>er</sup> novembre 2010, la prime annuelle (1 358,28 \$) était payée du fonds de capitalisation du plan non enregistré établi en relation avec ladite police, tel que confirmé par les relevés annuels émis par IA (pièce P-14, pages 625, 562 et 552), qui réfèrent tous au fait que la prime annuelle de la Police B était de 1 358,28 \$.

[43] Le 10 décembre 2013, M<sup>me</sup> Claudia Tremblay, l'adjointe de l'intimé, a transmis un courriel à P.L. l'informant qu'elle recevrait sous peu un avis de déchéance pour la Police B, en raison du non-paiement de la prime pour l'année débutant le 1<sup>er</sup> novembre 2013, vu l'insuffisance de fonds dans le plan non enregistré et qu'elle devrait donc déposer un montant de 1 335,04 \$ afin de payer ladite prime (pièce P-16,

CD00-1316

PAGE : 15

page 825). Quelques heures plus tard, P.L. a répondu comme suit: "*Ne fais rien pour le moment, je ne sais pas si je la garde...Je vérifie ça*" (pièce P-16, page 817). Une copie de l'avis de déchéance portant la date du 2 décembre 2013 a été déposée comme pièce P-17.

[44] P.L. a témoigné qu'elle était surprise de recevoir ces nouvelles d'un avis de déchéance en décembre 2013 parce qu'elle avait compris de ses discussions avec l'intimé que le plan non enregistré générerait suffisamment de fonds pour payer toutes les primes de la Police B. Cependant, il est important de noter que P.L. avait reçu un avis de déchéance semblable en janvier 2012 (pièce P-15, page 624), suite auquel elle avait décidé de maintenir la Police B en vigueur.

[45] Le 10 février 2014, P.L. a adressé une lettre à IA (pièce P-21) se plaignant de cette situation concernant les Polices A et B, et aussi d'une police d'assurance contre les maladies graves pour P.L. et d'une autre police d'assurance pour sa mère, ces deux dernières polices n'étant pas pertinentes à la plainte ci-haut. La partie de cette lettre qui concerne la plainte déposée par la Chambre de la sécurité financière se lit comme suit:

"Deuxièmement, en 2009 je me suis séparé de mon ancien conjoint et Martin m'a dit, quand tu achèteras ta maison tu viendras me voir mes assurances invalidité et vie pour assurer le prêt de ta maison sont beaucoup moins cher qu'à ton institution financière. Étant nouvellement séparée et avec moins de revenu je trouvais ça parfait !!

Alors je m'exécute. Je vais voir Martin et on regarde mes choses et me propose de payer cette assurance avec mes placements non-enregistrés

CD00-1316

PAGE : 16

8xxxxxxx. Il me dit que dans un sens, il ne sortira pas d'argent de mes poches vu que mes sous sont déjà ramassé. Alors dans ma tête, tout est ok, mais quelques temps plus tard je reçois un document me disant que mes assurances vont me coûter 1358 \$ par année !!

J'appelle Martin qui ne peut pratiquement plus me parler il a trop de travail alors c'est son assistante qui me dit que oui c'est mon assurance vie invalidité !! Je lui dit que Martin m'avait dit que ça se payait tout seul !! Elle répond oui, mais Il n'y a plus de sous dans ton non-enregistré !! Quoi ??????????????

Un autre non-dit et un manque de transparence !! Je crois que ce DETAIL aurait été assez important à dire. Pensez-vous que j'aurais accepté de vider mon compte au complet et après me faire dire, maintenant tu dois payée 1358 \$ par année !!!

Je n'ai plus de sous au moment où j'ai pris cette assurance !!! Disons que ma façon de faire aurait été différente !! Mais ce n'est pas fini !!

En 2013, je suis allé faire mon renouvellement d'hypothèque à ma caisse et la dame me demande pourquoi je n'ai pas d'assurance invalidité sur mon prêt, Je lui réponds que je les ai avec l'Industrielle, elle me dit renseigne toi bien, je crois que si tu as besoin de cette assurance invalidité un jour elle paye seulement 2 ans. Alors je vais voir Martin sur le champ pour lui demander ceci et lui, de me répondre,oui c'est ça mais en deux ans tu a le temps de virer de bord !! Il ne m'a jamais avisé de ce DÉTAIL !!!!

Ca commence à faire beaucoup de DÉTAILS non ?? De plus, pourquoi il m'a assuré pour un montant de 316,000\$\$\$ ma maison a été payé au montant de

CD00-1316

PAGE : 17

127,000 \$ et si je la vendais aujourd'hui je pourrais la vendre 170,000 \$???

En date d'aujourd'hui l'assurance (de la Police B) a été annulé je n'ai pas d'argent pour la payer !! Mais tout mes sous dans mon non-enregistré sont parti en fumée dans cette assurance, j'ai tout perdu !!"

[46] P.L. a reconnu être au courant des dépôts hebdomadaires de 35 \$ provenant de son compte de banque personnel au plan non enregistré, ces dépôts apparaissant dans les relevés d'investissement qu'elle recevait régulièrement de IA (pièce P-21, pages 186 à 204), mais elle prétendait ne pas savoir si elle avait décidé de suspendre ces versements hebdomadaires en 2012. Elle a décidé de mettre fin à la Police B en décembre 2013 parce qu'elle considérait que cela lui coûtait trop chère.

[47] IA a répondu à cette lettre de P.L. en date du 14 mars 2014 (pièce P-22), en soulignant à P.L. qu'elle a fait des retraits totalisant 6 300 \$ pour des fins personnels de son plan non enregistré durant la période du 14 octobre 2010 au 6 décembre 2012, en plus d'un transfert de 2 264,08 \$ à son CELI en février 2013, et un autre retrait de 1 000 \$ pour payer la prime de la police d'assurance de sa mère en octobre 2012, ce qui a eu pour effet de diminuer le capital disponible pour payer les primes de la Police B (pièce P-22, page 926). La confirmation de ces retraits se retrouve aux relevés d'investissement pour le compte non enregistré produits comme pièce P-15 (pages 674, 600 et 557) et pièce P-21 (pages 188, 198, 203 et 207).

[48] P.L. a admis que les cinq retraits (identifiés par la note "Chèque") totalisant 6 300 \$ apparaissant à la page 2 de la réponse de IA (pièce P-22, page 926) ont été faits parce qu'elle "avait besoin des sous". Il semble que la plupart de ces retraits ont été utilisés pour faire des rénovations au nouveau domicile de P.L.

CD00-1316

PAGE : 18

[49] La preuve démontre aussi que P.L. a cessé de faire les versements hebdomadaires de 35 \$ dans le plan non enregistré à partir du 29 juin 2012 (pièce P-21, page 202), ce qui est confirmé par les relevés des 31 décembre 2012 et 30 juin 2014 (pièce P-21, pages 205 et 210). Cependant, elle a affirmé ne pas se souvenir si elle avait mis fin à ces versements en 2012, alors que son revenu annuel était d'environ 30 000 \$.

[50] L'intimé a témoigné sur ses rencontres avec P.L. concernant la Transformation de la Police A pour la Police B, dont l'objectif était de maximiser les épargnes fiscales et lui procurer une couverture qui serait entièrement payée en 9 ans, la Police A offrant seulement une couverture à terme, sans option épargne et investissement. Concurrément à la souscription à la Police B, P.L. a souscrit au contrat Ecoflex, tel que décrit ci-haut.

[51] Bien que l'illustration de la Police B (pièce P-10) comporte un profil d'investisseur de P.L. que celle-ci a signé le 14 décembre 2010 (pièce P-10, page 719), l'intimé prétend avoir révisé cette illustration avec elle (en lui montrant une version sur l'écran de son ordinateur portable) lors de la rencontre du 8 septembre 2010.

### **Chef d'infraction 3**

[52] Quant aux 16 formulaires qui font l'objet du chef d'infraction 3, la preuve non contredite de l'expert, Jean Dumont, dont le rapport a été produit comme pièce P-57, a établi que les quatre groupes suivants de formulaires comportaient une photocopie de la signature de P.L. (la signature de P.L. qui paraît dans chaque groupe étant

CD00-1316

PAGE : 19

identique à l'intérieur du même groupe), ces formulaires ayant été utilisés pour effectuer des transactions relatives au dossier de P.L.:

- a) 3 formulaires intitulés "Entente de prélèvements autorisés par chèque (PAC)" portant les dates des 26 et 27 juin 2011 (pièces P-27 et P-57, pages 432 à 434);
- b) 3 formulaires intitulés "Demande de changement relative au crédientier/au contractant/ au bénéficiaire" portant la date du 28 septembre 2012 (pièces P-28 et P-57, pages 390 à 395);
- c) 8 formulaires intitulés "Demande de rachat versé au client" portant les dates des 19 juillet 2013, 23 août 2013, 24 septembre 2013, 21 octobre 2013, 3 décembre 2013, 20 décembre 2013, 23 janvier 2014 et 21 août 2014 (pièces P-57, pages 331 à 304; P-36, P-37, P-38, P-39, P-40, P-41, P-43 et P-55);
- d) 2 formulaires intitulés " Demande de rachat versé au client" portant les dates des 20 février 2014 et 28 avril 2014 (pièces P-49, P-51, et P-57, pages 313 et 310), ces deux formulaires étant identiques, sauf pour la date, qui a été modifiée (sur la pièce P-51) en se servant d'un ruban blanc correcteur.

[53] P.L. a affirmé n'avoir jamais autorisé l'intimé à se servir de formulaires avec des photocopies de sa signature et qu'elle n'était pas au courant qu'il agissait de cette façon.

[54] L'intimé a admis être au courant du fait que ses employés ont en tout temps pertinent continué à préparer les formulaires de demande de rachat, notamment en rapport avec la signature de P.L. qui paraît à la pièce P-36 (qui est identique aux

CD00-1316

PAGE : 20

signatures sur les pièces P-37, P-38, P-39, P-40, P-41 et P-55) et qu'il en acceptait donc la responsabilité.

[55] M<sup>me</sup> Claudia Tremblay a confirmé que l'intimé avait déterminé la stratégie derrière l'émission des formulaires de demande de rachat (pièces P-36 à P-41 et P-43 inclusivement) en rapport avec le remboursement du prêt REER et que Christine Duval ne s'en est jamais mêlée.

[56] Cependant, l'intimé reproche à IA de ne pas avoir fourni des formulaires de retrait périodique (dite "PRP"), ce qui aurait évité la nécessité de la signature par P.L. de formulaires de demandes de rachats périodiques à tous les mois, et il affirme que P.L. n'a jamais été préjudicié par l'utilisation de photocopies de sa signature.

[57] Le témoignage de l'intimé au sujet des PRPs était contredit par Christine Duval et Elaine Loiselle, qui ont confirmé l'existence d'un formulaire PRP chez IA, par lequel un client pouvait autoriser des retraits périodiques en signant un seul formulaire.

[58] Elaine Loiselle a témoigné que l'utilisation de photocopies de signatures était tolérée chez IA (dans le sens que les documents comme des demandes de rachats étaient souvent reçus des clients par télécopieur), mais elle a affirmé ne pas avoir vérifié si les signatures de P.L. sur les demandes de rachats produits sous les cotes P-36, P-37, etc. étaient identiques. Elle ajoute que si elle avait vu un formulaire de rachat avec un ruban correcteur, sans qu'il soit paraphé par le client (comme la pièce P-51), elle l'aurait retourné au représentant.

[59] L'intimé prétend avoir reçu instructions (en juin 2013) de sa directrice, M<sup>me</sup> Christine Duval, de ne plus transiger avec P.L., suite à la réception du courriel de P.L. du 20 juin 2013, où elle se plaignait de n'avoir jamais autorisé un deuxième prêt

CD00-1316

PAGE : 21

REER (pièce P-32, page 838). Malgré cela, l'intimé admet avoir continué à suivre le dossier de P.L. après cette date et que ses employés (ex. Claudia Tremblay) continuaient à faire la gestion quotidienne du dossier de P.L.

[60] M<sup>me</sup> Duval n'a pas de souvenir précis au sujet du dossier de P.L., mais elle a confirmé que la politique générale de IA prévoyait qu'un représentant contre qui une plainte de client était formulée devait cesser de communiquer ("autant que possible") avec le client en question. Au contraire, Laurier Gagnon était d'avis qu'il n'y avait pas de politique stricte et précise à cet égard chez IA.

[61] L'intimé prétend aussi que le courriel de P.L. à Claudia Tremblay en date du 10 décembre 2013 (pièce P-16, page 817), concernant la déchéance possible de la Police B, où P.L. a dit à M<sup>me</sup> Tremblay « *Ne ne fais rien pour le moment, je sais pas si je la garde...Je vérifie ça* », constituait également une plainte de la part de P.L.

[62] Les prochaines communications écrites de P.L. sont ses lettres de plaintes formelles en date des 25 janvier et 10 février 2014 (pièces P-44 et P-21), IA ayant formellement avisé P.L. que l'intimé serait remplacé par M<sup>me</sup> Doris Simard à partir du 21 février 2014 (pièce P-47, page 1104).

[63] Claudia Tremblay a témoigné que l'intimé n'était plus impliqué dans les demandes de rachat après le mois de mars 2014, mais il semble que c'est elle (à titre d'employé exclusif de l'intimé, non-inscrite auprès de la Chambre de la sécurité financière) qui s'occupait des formulaires de demandes de rachat en tout temps pertinents jusqu'à son départ de l'agence en mars 2015. L'intimé a avoué qu'il se considérait responsable pour les gestes de M<sup>me</sup> Tremblay, lorsqu'il témoignait sur la demande de rachat du 19 juillet 2013 (pièce P-36).

CD00-1316

PAGE : 22

## REPRÉSENTATIONS DU PLAIGNANT

### Chef d'infraction 1

[64] Quant à ce chef d'infraction, M<sup>e</sup> Cardinal qualifie l'ABF comme la "pierre angulaire" de la vente d'assurance, et que l'article 6 du *Règlement sur l'exercice des activités de représentants (RLRQ, c. D-9.2, r. 3, le "Règlement")* exige une analyse approfondie de la part du représentant qui doit être consignée par écrit. Il s'agit d'une obligation qui s'applique également lorsque la portion assurance est accessoire. (*Blanchet c. Chambre de la sécurité financière*, 2010 QCCQ 4230).

[65] M<sup>e</sup> Cardinal a référé à la politique écrite de IA (pièce I-1) qui exigeait la préparation d'une ABF pour toute police d'assurance, y compris la Transformation, cette prétention étant appuyée par les témoignages de Christine Duval et Elaine Loiselle.

[66] Selon M<sup>e</sup> Cardinal, l'intimé a confirmé à Donald Poulin lui avoir transmis son dossier entier concernant P.L. (pièce P-61), mais les documents pertinents concernant le dossier de P.L. transmis par IA (pièces P-19 et P-20) et l'intimé à M. Poulin ne comprenaient aucune ABF concernant la Transformation.

[67] Il a souligné qu'il n'y a aucune mention dans l'historique de communications avec P.L. tenue par l'intimé qu'il aurait préparé une telle ABF (pièces P-18 et E-5B, trois dernières pages).

[68] Il maintient que l'ABF préparée par l'intimé en date du 18 février 2011 (pièce P-12) ne rencontre pas les exigences de l'article 6 du *Règlement*, qui prévoit que l'ABF doit être préparée concurremment avec la transaction pertinente.

CD00-1316

PAGE : 23

[69] Quant à la prétention de l'intimé que l'ABF concernant la Transformation aurait été perdue, M<sup>e</sup> Cardinal réfère aux témoignages de la plupart des témoins qu'une telle perte était impossible.

[70] De plus, selon M<sup>e</sup> Cardinal, la prétention de l'intimé que l'équipe administrative de l'agence de IA à Jonquière aurait dû constater l'absence de l'ABF est spéculative et non pertinente, car l'obligation de préparer une telle ABF reposait sur l'intimé lui-même et son défaut de respecter cette obligation ne peut être excusé par un supposé défaut des autres employés de IA d'avoir constaté ce manquement.

[71] En ce qui concerne les problèmes concernant le système informatique de IA, M<sup>e</sup> Cardinal a souligné que les témoins autres que l'intimé ont affirmé que les problèmes d'impression des ABFs préparées électroniquement concernaient des pages manquantes ou des chiffres mal inscrits, plutôt que la disparition complète du document.

## **Chef d'infraction 2**

[72] M<sup>e</sup> Cardinal plaide que P.L. avait compris des explications de l'intimé que les primes de la Police B seraient payées par le dépôt initial de 9 500 \$ et qu'elle n'aurait pas à payer des montants annuels comme 1 358,28 \$ parce que (selon sa compréhension) la Police B "se payerais tout seul".

[73] Il prétend que les changements dans la situation de P.L. entre avril 2009 et septembre 2010 étaient "majeurs".

[74] Il a invoqué le profil modéré de P.L. (pièce P-10, page 719) pour appuyer sa prétention que la Police B (vie universelle, TRA) ne correspondait pas à ses besoins.

CD00-1316

PAGE : 24

[75] M<sup>e</sup> Cardinal a aussi invoqué le témoignage de Christine Duval, qui a affirmé qu'une police TRA (vie universelle) était rare et comportait des risques à cause de la possibilité de "mauvaises surprises" éventuelles.

[76] La Police A (souscrite en avril 2009) avait pour but de remplacer la police assurance hypothécaire existante avec Desjardins.

[77] La résidence de P.L. (qu'elle détenait à parts égales avec S.G.) a été vendue en février 2010 (pièce P-25) et remplacée immédiatement par l'achat d'une autre résidence (pièce P-26) pour le prix de 127 000 \$, avec un prêt hypothécaire de 95 000 \$.

[78] Elle avait aussi une assurance-vie universelle avec BMO pour 100 000 \$ qui est entrée en vigueur le 28 avril 2010, qu'elle a pris par l'entremise d'un autre représentant (pièce P-23). Cette nouvelle police semble avoir remplacé la police d'assurance avec Manuvie que P.L. possédait en avril 2009 (pièce P-3, pages 762 et 758).

[79] P.L. n'avait pas d'enfant ou de conjoint en septembre 2010 et, selon M<sup>e</sup> Cardinal, puisque P.L. avait déjà une assurance universelle de 100 000 \$ avec la BMO, elle n'avait pas de raison de s'assurer autrement que pour le remboursement de son prêt hypothécaire (95 000 \$).

[80] M<sup>e</sup> Cardinal questionne alors s'il était nécessaire ou sage de transformer la Police A (qui comportait l'avantage de primes modiques pour 20 ans) à une police universelle (Police B) uniquement à cause des sommes importantes que P.L. espérait recevoir dans les années à venir.

[81] M<sup>e</sup> Cardinal a aussi critiqué la recommandation de l'intimé de maintenir une couverture aussi élevée que 316 000 \$ alors que P.L. n'en avait pas de besoin selon

CD00-1316

PAGE : 25

les analyses de décès faits par l'intimé en 2011 et 2012 (pièces P-12 et P-13), puisque l'hypothèque de son nouveau domicile était inférieure à celui en avril 2009 (résidence conjointe avec S.G. sur la rue Des saules) et que P.L. n'avait toujours pas d'enfants ou autres personnes à charge.

[82] Selon M<sup>e</sup> Cardinal, P.L. avait un prêt REER de 10 000 \$ en 2013 et il prétend que le remboursement de ce prêt était sa priorité en 2010.

[83] M<sup>e</sup> Cardinal argue que le fait que P.L. a retiré 2 264 \$ du compte Ecoflex en février 2013 pour son CELI (pièce P-22, page 926) démontre qu'elle n'avait pas les moyens de supporter le fardeau financier de la Police B, qui comportait des primes quatre fois plus lourdes que celles de la police A.

[84] Il a invoqué les décisions *Blanchet* (citée ci-haut) et *Beauchemin* (2010 QCCQ 3895) à l'appui de sa prétention que l'intimé a fait défaut de s'assurer que le produit qu'il a recommandé à P.L. était conforme à ses besoins et attentes.

### **Chef d'infraction 3**

[85] M<sup>e</sup> Cardinal a soumis que la preuve concernant l'existence et/ou l'utilisation de formulaires PRP n'est pas pertinente à la culpabilité de l'intimé concernant ce chef, l'intimé ayant plutôt choisi d'utiliser les formulaires "Demande de rachat" pour les paiements mensuels que P.L. devait faire concernant son prêt REER. Contrairement au formulaire PRP, le formulaire Demande de Rachat devait être signé à nouveau par P.L. lors de chaque paiement mensuel.

[86] Le formulaire (pièce P-36) a été transmis par fax par P.L. à la succursale le 10 juillet 2013, à 8 h 12, tel qu'il appert de la confirmation de réception par fax au bas de la page 331.

CD00-1316

PAGE : 26

[87] Les formulaires produits comme pièces P-37, P-38, P-39, P-40, P-41 et P-42, pour les mois d'août à décembre 2013, portent tous la même date et heure de transmission par fax, de même qu'une signature identique de P.L., ce qui démontre qu'ils ont été préparés en faisant une photocopie de la pièce P-36, ce qui explique pourquoi les signatures de P.L. sur ces formulaires sont identiques. Bien qu'un nouveau formulaire de demande rachat a été instauré en 2014, l'ancien formulaire a été utilisé pour le paiement du 21 août 2014 (pièce P-55), qui a été manifestement préparé en servant d'une photocopie de la pièce P-36.

[88] Les trois formulaires intitulés "Entente de prélèvements autorisés par chèque (PAC)" pour trois numéros de contrats différents, qui sont datés les 26 ou 27 juin 2011 (pièce P-27), portent tous une signature identique de P.L., prouvant qu'au moins deux des trois signatures ont été photocopées.

[89] Il en va de même pour les trois formulaires qui portent tous la date du 28 septembre 2012 produit sous la cote P-28.

[90] Le nouveau formulaire demande de rachat de IA a été utilisé à partir du 20 février 2014 (pièce P-49) et la signature de P.L. sur le ce formulaire est identique à celui qui paraît sur le formulaire du 20 avril 2014 (pièce P-51).

[91] Selon M<sup>e</sup> Cardinal, puisque le nom de l'intimé paraît comme le représentant sur tous ces formulaires, qui ont été préparés par Claudia Tremblay (qui était un employé de l'intimé, non pas de IA), et qu'il en a admis être au courant et en a accepté la responsabilité, l'intimé devrait être jugé coupable parce qu'il a toléré et/ou négligé de contrôler les actes illégaux de ces employés.

[92] À l'appui de ses prétentions, M<sup>e</sup> Cardinal a cité les autorités suivantes:

CD00-1316

PAGE : 27

- a) *Chambre de la sécurité financière c. Hannoush*, 2018 QCCDCSF 23
- b) *Chauvin c. Beaucage et al*, 2008 QCCA 922
- c) *Chambre de la sécurité financière c. Bernard*, 2013 CanLII 40245 (QC CDCSF)

## REPRÉSENTATIONS DE L'INTIMÉ

### Chef d'infraction 1

[93] L'intimé trouvait étrange le fait que le dossier de P.L. révélait l'existence de plusieurs ABFs, sauf celle concernant la Transformation. Il prétend que l'absence de cette seule ABF rend vraisemblable sa thèse qu'il a préparé une ABF concernant la Transformation, mais que ce document a été perdu de façon non expliquée.

[94] Il reproche à Laurier Gagnon, qui n'avait aucun souvenir d'avoir travaillé sur de dossier de la Transformation, de ne pas avoir signalé l'absence d'une ABF, le cas échéant, lorsque celui-ci a fait l'étude de conformité qui correspond à l'estampe du 5 octobre 2010 concernant les pièces P-3A et P-11.

[95] L'intimé a suggéré que la pièce P-3A (qui parle de S.G. et P.L. comme conjoints) aurait pu être préparée au moment de la Transformation et il reproche encore à Laurier Gagnon d'avoir négligé de lui rappeler que ce document ne portait pas de date.

[96] L'intimé n'a pu expliquer l'absence d'une ABF pour la Transformation, mais a tout de même avancé les hypothèses mentionnées aux paragraphes 22 (a) et (b) ci-haut.

CD00-1316

PAGE : 28

[97] Il prétend que ses bonnes habitudes de travail rendraient invraisemblable la possibilité qu'il n'ait jamais préparé une telle ABF, et réitère sa plainte concernant l'encadrement documentaire déficient chez IA.

### **Chef d'infraction 2**

[98] L'intimé maintient que la stratégie qu'il a recommandée à P.L. pour justifier la Transformation était raisonnable et logique, le but de la nouvelle police étant d'assurer que la couverture d'assurance dont P.L. bénéficiait depuis 2009 ne lui coûte plus rien après environ 9 ans, tout en lui offrant l'opportunité d'investir son argent libre d'impôts.

[99] Selon l'intimé, aucune partie des primes que P.L. aurait payée en maintenant la Police A en vigueur pour 20 ans n'était investie. Au contraire, une partie des primes qu'elle payerait en vertu de la Police B lui donnerait la même couverture et une valeur de rachat estimé de 23 186 \$ après 20 ans (pièce P-10, page 702), alors que le total des primes payées pendant la même période s'élèverait à la somme de 23 918 \$, ce qui constitue un énorme avantage par rapport au coût de la Police A pendant la même période. L'intimé maintient que P.L. avait compris et était d'accord avec la stratégie qu'il a recommandée.

[100] L'intimé prétend que le dépôt initial de 9 500 \$ par P.L. était suffisant pour payer les primes pendant les premiers 5 ou 6 ans de la Police B et P.L. était d'accord qu'elle avait les moyens de continuer à payer la somme hebdomadaire de 35 \$ (1 820 \$ par an) pour couvrir les primes.

[101] Il a référé aux ABFs d'avril 2009 et septembre 2012 (pièce P-3, page 760 et P-13, page 593) pour démontrer que les dettes de P.L. avaient diminué de 430 000 \$ à 113 500 \$ pendant cette période et au fait que P.L. a déposé la somme de 13 000 \$

CD00-1316

PAGE : 29

dans son compte CELI en date du 13 février 2013 (pièce P-29, page 344), qu'il prétend est une réflexion de sa capacité de payer à l'époque.

[102] L'intimé était d'accord que P.L. voulait minimiser ses dettes, mais qu'elle n'éprouvait pas de réticence pour des dettes stratégiques, telles les prêts hypothécaires sur ces deux résidences, l'hypothèque sur l'immeuble commercial et les dettes concernant les prêts REER.

[103] Il a maintenu que les termes de la Police B permettaient à P.L. d'éventuellement réduire la prime annuelle en réduisant la portion investissement de la police.

[104] L'intimé a rappelé que E.D., la mère de P.L., a souscrit une police de vie universelle semblable (pièce P-22, page 928).

[105] L'intimé a défendu sa décision de maintenir le montant de couverture (316 000 \$) parce qu'il s'agissait d'un montant raisonnable pour un coût raisonnable et d'un acquis que P.L. serait sage de conserver au cas où elle deviendrait non-assurable dans le futur. Quant au commentaire de M<sup>e</sup> Cardinal que P.L. n'avait personne à sa charge, l'intimé nous a référé à la décision de P.L. de nommer sa filleule co-bénéficiaire de la Police B (pièce P-14, page 562), démontrant son désir de laisser des sommes à des proches.

[106] Il a insisté sur le fait que P.L. était une femme d'affaires intelligente qui avait exploité son commerce et détenu des immeubles pendant plusieurs années, et qu'elle avait compris que le dépôt initial de 9 500 \$ serait utilisé pour payer les primes, mais qu'elle a décidé plus tard de s'en servir (en partie) pour payer des dépenses personnelles, tel que décrit dans la lettre de IA du 14 mars 2014 (pièce P-22, page 926) et admis par P.L. à l'audience.

CD00-1316

PAGE : 30

[107] De plus, P.L. a cessé de payer ses versements hebdomadaires de 35 \$ en juillet 2012.

[108] L'intimé soutient qu'il ne peut être reproché pour les conséquences de ces décisions imprévues de la part de P.L.

### **Chef d'infraction 3**

[109] L'intimé a admis pendant ses représentations qu'il était au courant (depuis septembre 2013) que ses employés préparaient les formulaires de demande de rachat concernant P.L., mais prétend qu'il n'était pas au courant du fait qu'ils se servaient de photocopies de signatures de P.L. et que ses employés travaillaient sous les directives de la directrice de l'agence en préparant les formulaires de demande de rachat.

[110] Il plaide qu'il ne peut être tenu responsable pour les formulaires portant des photocopies de signatures de P.L. qui ont été préparées après le 21 juin 2013, lorsque P.L. aurait (selon lui) formulé sa première plainte, où elle affirmait n'avoir jamais autorisé un deuxième prêt REER (pièce P-32). Selon l'intimé, la politique de IA interdit à un représentant de continuer à travailler sur le dossier d'un client aussitôt qu'une plainte quelconque est formulée par le client concernant la conduite du représentant.

[111] L'intimé prétend aussi que même s'il aurait pu informer Christine Duval d'utiliser des employés de IA (plutôt que Claudia Tremblay) pour la préparation des formulaires de demande de rachat après le mois de juin 2013, et qu'il ait négligé de le faire, il demeure tout de même exempt de responsabilité à cet égard à partir du 21 juin 2013.

[112] Il reproche aussi à IA de ne pas avoir fourni un formulaire PRP pour les demandes de rachats mensuels (pièces P-37, P-38, P-39, P-40, P-41, P-43, P-49 et

CD00-1316

PAGE : 31

P-51), ce qui aurait évité la nécessité de préparer un nouveau formulaire de demande de rachat sur une base mensuelle.

[113] Enfin, l'intimé invoqué le fait que P.L. n'a pas subi de préjudice par l'utilisation de photocopies de sa signature.

## **ANALYSE ET MOTIFS**

### **Chef d'infraction 1**

[114] La preuve prépondérante indique que l'intimé n'a pas préparé une nouvelle ABF lors de la Transformation en septembre 2010.

[115] Les documents pertinents concernant le dossier de P.L. transmis par Marc-André Drouin et l'intimé à Donald Poulin ne révèlent aucune trace de la préparation d'une ABF par l'intimé en rapport avec la Transformation (pièces P-19, P-20 et P-61), tel que requis par les politiques applicables de I.A. (pièce I-1) et l'article 6 *du Règlement sur l'exercice des activités de représentants* (le "*Règlement*").

[116] L'intimé a proposé quelques thèses différentes pour expliquer l'absence d'une ABF pour la Transformation, mais il a fini par avouer qu'il était possible qu'il ait négligé d'en préparer une à l'époque.

[117] La thèse que l'intimé ait préparé une telle ABF mais que son adjointe, Claudia Tremblay, l'ait détruite n'est pas corroborée par celle-ci, M<sup>me</sup> Tremblay ayant avoué qu'elle avait très peu de souvenirs concernant la Transformation.

[118] Il a aussi tenté de justifier l'absence d'une ABF en affirmant que IA acceptait l'utilisation d'anciens ABFs pour une période de deux ans, mais cette affirmation est

CD00-1316

PAGE : 32

contestée par Christine Duval, qui a reconnu que IA acceptait qu'on utilise des ABFs pour une période de 6 mois, ce qui serait de toute façon contraire à la politique écrite de IA (pièce I-1, "analyse au décès") et au *Règlement*.

[119] L'existence de problèmes avec le système informatique de IA n'explique pas non plus l'absence d'une ABF pour la Transformation. M<sup>me</sup> Loïselle a affirmé que la plateforme "Temps d'arrêt" n'était pas affecté par des problèmes d'impression. De plus, s'il y avait un tel problème, l'intimé aurait dû s'en rendre compte en imprimant l'ABF et prendre des mesures pour en conserver une version en bonne et due forme.

[120] L'intimé prétend qu'il a dû sûrement faire une analyse de besoins en septembre 2010, mais le Règlement ci-haut exige que cette analyse soit consignée par écrit, ce que l'intimé n'a pu établir a été fait.

[121] Le fait que l'équipe administrative de l'agence avait l'obligation de signaler l'absence d'une ABF (le cas échéant) et qu'il ne semble pas l'avoir fait dans ce cas ne prouve pas nécessairement que l'intimé a dû en soumettre une et qu'elle a été depuis perdue, M<sup>me</sup> Loïselle ayant témoigné que l'absence d'une ABF n'empêchait pas une transaction de procéder chez IA, surtout pendant les périodes achalandées.

[122] Quant à la pièce P-3A, il était surprenant d'entendre dire M<sup>me</sup> Loïselle que son équipe aurait pu la traiter comme une ABF, même s'il est évident que ce document ne répond pas aux exigences de l'article 6 du Règlement. Cependant, une telle acceptation ne relevait pas l'intimé de son obligation de préparer une ABF lors de la Transformation conforme à tous égards à l'article 6 du Règlement.

[123] En conséquence, le Comité conclut que l'intimé n'a pas préparé une ABF pour la Transformation et le déclarera coupable du chef d'infraction 1 pour avoir contrevenu

CD00-1316

PAGE : 33

aux articles 16, 27 de la *Loi sur la distribution des produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2) et 6 du *Règlement sur l'exercice des activités des représentants* (RLRQ, c. D-9.2, r. 10).

**Chef d'infraction 2**

[124] Le témoignage de P.L. concernant ses discussions avec l'intimé concernant la Transformation est très vague et imprécis, tel qu'il appert du sommaire ci-haut de son témoignage à ce sujet.

[125] Elle a affirmé sous serment ne pas se souvenir qu'il y aurait une augmentation de la prime suite à la Transformation, bien que l'augmentation apparaisse sur les documents qu'elle a vus en septembre 2010 (pièce P-10, page 698), qu'elle a reçu le 14 décembre 2010 (pièce P-59) et après (pièce P-14, pages 625, et 562), tel que reconnu dans sa lettre du 10 février 2014 (pièce P-21, page 161).

[126] Elle a reconnu que les primes seraient payées du capital du compte Ecoflex, dans lequel elle a fait un dépôt initial de 9 500 \$, qui devait être suivi de versements mensuels de 35 \$, mais elle s'est plutôt servie des fonds dans ce compte pour financer des dépenses personnelles coûtant 6 300 \$ (entre octobre 2010 et août 2012), pour payer une prime de 1 000 \$ sur la police d'assurance de sa mère (octobre 2012) et une contribution de 2 264,08 \$ à son CELI en février 2013 (pièce P-22, page 926). Aucun de ces retraits n'était prévu en septembre 2010 lorsque P.L. a souscrit à la Police B. De plus, elle a cessé de faire des versements hebdomadaires à partir de juillet 2012, bien qu'elle savait que ces dépôts étaient nécessaires pour alimenter le compte non enregistré Ecoflex.

CD00-1316

PAGE : 34

[127] Il est alors étonnant de lire le commentaire "*Quoi ?????????????*" que P.L. a utilisé (pièce P-21, page 161) pour décrire sa réaction lorsque M<sup>me</sup> Tremblay l'aurait informé en décembre 2013 que "*il n'y a plus de sous dans ton non-enregistré*".

[128] Il est difficile à comprendre comment une personne d'affaire expérimentée comme P.L., qui avait tout de même souscrit à plusieurs polices d'assurance au fil des ans (notamment avec Manuvie, BMO, Desjardins et, possiblement, TransAmerica, pièces P-3, page 762; P-23 et P-24) pouvait sincèrement penser que les primes de la Police B seraient payées si elle cessait de faire ses versements hebdomadaires et se servait du dépôt initial de 9 500 \$ pour des fins autres que le paiement des primes de la Police B.

[129] L'intimé a démontré que la stratégie qu'il a recommandée pour effectuer la Transformation avait une assise logique qu'il avait utilisée avec d'autres clients dans le passé.

[130] La Police A était une police d'assurance de type temporaire 20 ans en vertu de laquelle P.L. payerait une prime constante annuelle de 356,96 \$ pour une période de 20 ans, sans que ces primes soient investies pour lui procurer une valeur de rachat. Après 20 ans, les primes augmenteraient de la façon indiquée à l'illustration déposée comme pièce P-4 (page 747).

[131] La stratégie derrière la Transformation avait pour but de procurer la même protection d'assurance vie dont P.L. bénéficiait en vertu de la Police A (couverture de 316 000 \$), tout en accumulant une valeur de rachat d'environ 23 186 \$ après 20 ans (pièce P-10, page 702), par le biais d'une assurance vie universelle (dite "TRA", pièce P-59) en conjonction avec un contrat individuel de rente à capital variable Ecoflex

CD00-1316

PAGE : 35

(pièce P-11). Cette valeur de rachat serait presque égale au coût total des primes annuelles versées durant cette période de 20 ans (pièce P-10, page 702).

[132] Pour atteindre cet objectif, P.L. a déposé une somme initiale de 9 500 \$ dans le compte Ecoflex et prévoyait faire des versements hebdomadaires additionnels de 35 \$ (1 820\$/an) afin de générer des revenus suffisants pour payer la prime annuelle de 1 358,28 \$. Après 9 ans, la valeur de rachat accumulée devait être suffisante pour payer les primes futures de la police si P.L. choisissait de cesser les versements.

[133] La plaignante invoque l'affirmation de M<sup>me</sup> Duval (appelée à témoigner par l'intimé) à l'effet qu'une police d'assurance vie universelle (TRA) comportait des risques et n'était pas à recommander pour tout le monde, mais cette opinion personnelle de la part de M<sup>me</sup> Duval ne suffit pas en soit à établir que la Transformation ne convenait pas à P.L.

[134] Plutôt que de poursuivre la stratégie d'investir le dépôt initial de 9 500 \$ et les versements hebdomadaires de 35 \$ pour générer les fonds nécessaires pour payer la prime annuelle de 1 358,28 \$, P.L. a choisi de retirer 6 300 \$ pour des besoins personnels (supposément des rénovations à son domicile), elle a choisi de payer 1 000 \$ pour la prime d'assurance de sa mère (qui avait gagné 60 000 \$ à la loterie) et elle a cessé de faire ses dépôts hebdomadaires de 35 \$ à partir de juillet 2012.

[135] Ceci a créé une situation où il ne restait plus de fonds nécessaires pour payer la prime en décembre 2013 (pièces P-16 et P-22).

[136] La plaignante n'a fait aucune preuve d'expertise que la stratégie proposée par l'intimé était vouée à l'échec si P.L. n'avait pas retiré ladite somme de 6 300 \$ (durant la période du 14 octobre 2010 au 15 août 2012, pièce P-22, page 926) et cessé les

CD00-1316

PAGE : 36

versements hebdomadaires de 35 \$ à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2012 (pièce P-21, page 202), ni aucune preuve que P.L. n'avait pas les moyens financiers de souscrire à la Police B. De plus, la preuve indique que P.L. avait suffisamment de fonds pour faire une contribution de 13 000 \$ à son CELI en février 2013 (pièce P-29, page 346).

[137] On ne peut ignorer que P.L. était une femme d'affaires qui a exploité son propre commerce pendant 10 ans, co-proprétaire d'un immeuble commercial et qui faisait affaire en même temps avec un autre agent d'assurance par l'entremise duquel elle a souscrit à une autre police d'assurance vie universelle avec une couverture de 100 000 \$ en avril 2010 (pièce P-23, page 1269).

[138] Dans l'illustration de la Police B (pièce P-10, page 718), P.L. a affirmé que son "premier objectif" concernant la Police B était "l'accumulation d'épargne tout en profitant d'une protection assurance vie", que cette épargne "soit complémentaire à mes autres sources de revenus à moyen terme" et qu'elle prévoyait effectuer des retraits de l'épargne accumulée dans son contrat seulement après 21 ans.

[139] P.L. était bien placée pour savoir si elle serait en mesure de payer la prime annuelle augmentée de 1 358,28 \$ en continuant ses versements hebdomadaires de 35 \$ (1 820 \$/an). D'ailleurs, elle avait un comptable (Manon Gilbert) qu'elle affirme avoir consulté concernant la rentabilité de ses placements.

[140] De plus, elle a affirmé que son revenu annuel en 2012 était de 30 000 \$, alors que son revenu durant la période 2009 à 2011 était d'environ 27 000 \$ (pièces P-3, page 754; et P-12, page 458). Rappelons aussi que P.L. a décidé de fermer son salon de coiffure pour devenir travailleuse autonome en 2012.

CD00-1316

PAGE : 37

[141] Quant au montant de la couverture (316 000 \$) qui a été critiqué par la plaignante, le Comité est d'accord avec l'argument de l'intimé qu'il était sage pour P.L. de maintenir ce montant de couverture, au cas où elle deviendrait non assurable dans le futur.

[142] La décision de la Cour du Québec dans l'affaire *Blanchet* énonce des principes généraux avec lesquelles le Comité est d'accord, mais dans des circonstances fort différentes de celles en l'instance, tel qu'il appert de l'analyse suivante de cette décision:

a) en effet, le représentant a convaincu son client à souscrire à une police assurance vie universelle avec un capital assuré de 2 910 000 \$ et de faire un premier versement de 40 000 \$ provenant d'un placement arrivé à échéance, le client étant sous l'impression erronée que le versement qu'il faisait en vertu de cette nouvelle police était un placement, plutôt qu'un premier versement en vertu d'une police d'assurance. Lorsque le client a tenté de récupérer son "placement", il s'est rendu compte de la vraie nature des documents contractuels qu'il avait signés. Suite à des négociations avec le représentant et l'assureur, il a réussi à récupérer 21 000 \$ de son versement initial.

b) le représentant a reconnu qu'il savait que son client était sous l'impression qu'il faisait un placement et a même invoqué ce fait pour expliquer pourquoi il n'avait pas fait une analyse de besoins.

c) la plainte contre le représentant était fondée sur son défaut de faire une analyse de besoins et d'avoir "fait défaut de s'acquitter de son mandat en faisant souscrire à son client une police d'assurance-vie universelle alors que ce dernier souhaitait

CD00-1316

PAGE : 38

faire un placement et qu'il n'y avait pas un tel besoin d'assurance, et a fait des déclarations fausses et trompeuses en affirmant que le produit proposé et souscrit était effectivement un placement" en contravention des articles 12, 16 et 24 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*.

d) le Comité a qualifié la police d'assurance-vie universelle comme un "outil financier de produit complexe et sophistiqué qui réunit dans un même contrat une protection d'assurance-vie et un compte d'épargne à l'abri de l'impôt".

e) le Comité a décidé que le produit proposé par le représentant n'était pas en réalité conforme ni aux besoins ni aux exigences du client et a conclu que le représentant le savait ou aurait dû le savoir.

f) la Cour du Québec a rejeté l'appel du représentant en concluant que la décision du Comité n'était pas déraisonnable.

[143] En l'instance, P.L. a reconnu que son premier objectif était "l'accumulation d'épargne tout en profitant d'une protection assurance vie" et qu'elle ne prévoyait pas effectuer des retraits avant 21 ans (pièce P-10, page 718). De plus, elle était bien au courant qu'il s'agissait d'une police d'assurance-vie universelle, du même type que celle qu'elle a souscrite de BMO quelque 5 mois plus tôt.

[144] Elle avait déjà une couverture d'assurance de 316 000 \$ en vertu de la Police A et l'a maintenu en vertu de la Police B. Il n'était pas déraisonnable pour elle de maintenir le même niveau de couverture, pour se protéger contre une perte d'assurabilité future et parce qu'elle n'avait pas nécessairement abandonné son désir d'avoir un enfant dans le futur.

CD00-1316

PAGE : 39

[145] Donc, les faits particuliers dans l'affaire *Blanchet* sont très différents de ceux de cette cause.

[146] En conséquence, le Comité est d'avis que la plaignante n'a pas établi par prépondérance que la Transformation ne convenait pas à la situation personnelle et financière de P.L. et doit donc acquitter l'intimé sous le chef d'infraction 2.

### **Chef d'infraction 3**

[147] La preuve soumise au Comité a établi clairement l'utilisation de photocopies de signatures de P.L.

[148] La jurisprudence citée par la plaignante (voir la décision *Hannoush* ci-haut) a depuis longtemps maintenu que l'utilisation de photocopies de signatures est une pratique malsaine qui rend les clients vulnérables et est donc contraire aux règles de déontologie, et ce, même si le client n'en souffre aucun préjudice.

[149] L'intimé tente d'éviter ou minimiser sa responsabilité en plaidant que IA ne lui a pas donné les formulaires appropriés pour effectuer les demandes de rachats et qu'il était de toute façon interdit de s'immiscer dans les transactions concernant le compte de P.L. après sa plainte en juin 2013 concernant le deuxième prêt REER.

[150] Premièrement, la preuve est contredite concernant la non-existence de formulaires PRP, Christine Duval et Elaine Loiselle ayant confirmé qu'ils étaient disponibles pour remplacer les formulaires de demande de rachats utilisés en 2013 et 2014 (pièce P-36).

[151] De toute façon, une fois que l'intimé se considérait tenu d'utiliser les formulaires de demande de rachat, il était obligé de s'assurer qu'ils soient préparés en conformité avec les obligations déontologiques qui s'imposaient.

CD00-1316

PAGE : 40

[152] La prétention que l'intimé était interdit de s'immiscer dans le dossier de P.L. après sa première plainte (que ce soit en juin ou décembre 2013 ou en février 2014) ne lui offre pas de secours quant aux formulaires portant des photocopies de signatures avant cette date, tels les formulaires de juin 2011 (pièce P-27) et de septembre 2012 (pièce P-28).

[153] Quant aux autres formulaires (préparés durant la période de juillet 2013 à avril 2014), la preuve démontre qu'ils ont été préparés par Claudia Tremblay, qui était en tout temps pertinent, l'employée de l'intimé, plutôt que de IA. Même si l'intimé était interdit de s'immiscer dans les transactions concernant P.L. après une certaine date, il demeurait responsable (tel qu'il l'a reconnu à l'audience) pour les gestes de son employé et son défaut d'avoir adéquatement supervisé sa préparation de formulaires standards.

[154] Si l'intimé ne voulait pas assumer la responsabilité des gestes de ses employés après juin 2013, il aurait dû informer sa directrice (Christine Duval) de se servir des employés de IA pour continuer l'administration quotidienne du dossier de P.L. En tolérant que ses propres employés continuent à s'immiscer dans l'administration du dossier de P.L., l'intimé demeurait responsable pour leurs actes.

[155] Il importe peu que Claudia Tremblay agissait sous les directives de Christine Duval, ce qui n'a pas été clairement établi, puisque l'intimé savait (depuis au moins septembre 2013) que ses employés préparaient les formulaires de demandes de rachat et avait l'obligation de s'assurer qu'ils agissaient en conformité avec les règles déontologiques applicables.

CD00-1316

PAGE : 41

[156] Les décisions citées ci-haut par la plaignante (*Chauvin et Bernard*) ont établi de façon concluante la responsabilité déontologique d'un professionnel pour les actes d'une personne à qui il délègue une responsabilité et pour les actes de ces personnes qu'il fait défaut de superviser et contrôler.

[157] En conséquence, le Comité déclarera l'intimé coupable du chef d'infraction 3 pour avoir contrevenu aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2) 11 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (RLRQ, c. D-9.2, r. 3).

**PAR CES MOTIFS, le Comité de discipline :**

**DÉCLARE** l'intimé coupable sous le chef d'infraction 1 pour avoir contrevenu aux articles 16, 27 de la *Loi sur la distribution des produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2) et 6 du *Règlement sur l'exercice des activités de représentants* (RLRQ, c. D-9-2, r. 10);

**ORDONNE** la suspension conditionnelle des procédures concernant le chef d'infraction 1 sous les articles 16 et 27 de la *Loi sur la distribution des produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2), l'intimé devant être sanctionné uniquement en vertu de l'article 6 du *Règlement sur l'exercice des activités des représentants* (RLRQ, c. D-9.2, r. 10);

**ACQUITTE** l'intimé sous le chef d'infraction 2;

**DÉCLARE** l'intimé coupable sous le chef d'infraction 3 pour avoir contrevenu aux articles 16 de la *Loi sur la distribution des produits et services financiers* (RLRQ,

CD00-1316

PAGE : 42

c. D-9.2), 11 et 35 du *Code de déontologie de la Loi sur Chambre de la sécurité financière* (RLRQ, c. D-9.2, r.3)

**ORDONNE** la suspension conditionnelle des procédures concernant le chef d'accusation 3 sous les articles 11 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (RLRQ, c. D-9.2, r. 3), l'intimé devant être sanctionné uniquement en vertu de l'article 16 de la *Loi sur la distribution des produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2);

**CONVOQUE** les parties, avec l'assistance de la secrétaire du Comité de discipline, à une audition sur sanction en vertu de l'article 6 du *Règlement sur les activités des représentants* (RLRQ, c. 9-2, r. 10) quant au chef d'infraction 1 et l'article 16 de la *Loi sur la distribution des produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2) quant au chef d'infraction 3.

(S) Me Georges R. Hendy

---

M<sup>e</sup> George R. Hendy  
Président du comité de discipline

(S) M. Denis Petit

---

M. Denis Petit, A.V.A  
Membre du comité de discipline

(S) M. François Faucher

---

M. François Faucher, Pl. Fin.  
Membre du comité de discipline

CD00-1316

PAGE : 43

M<sup>e</sup> Mathieu Cardinal  
CDNP AVOCATS  
Partie plaignante

L'intimé s'est représenté lui-même

Date d'audience : 3 et 4 avril et 3 et 4 juillet 2019

**COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ**

## COMITÉ DE DISCIPLINE

### CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-1467

DATE : 13 septembre 2021

---

LE COMITÉ :	M <sup>e</sup> Lysane Cree	Présidente
	M. Gaétan Tremblay, Pl. Fin.	Membre
	M. Felice Torre, A.V.A. Pl. Fin.	Membre

---

### SYNDIC DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Partie plaignante  
c.

**BLAISE BRASSARD-GAGNON** (numéro de certificat 167169)

Partie intimée

---

### DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

---

**CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 142 DU *CODE DES PROFESSIONS*, LE COMITÉ A PRONONCÉ L'ORDONNANCE SUIVANTE :**

**Ordonnance de non-divulgence, de non-publication et de non-diffusion des noms et prénoms des consommateurs impliqués dans la plainte disciplinaire ainsi que toute information permettant de les identifier, incluant les pièces P-2, P-4, P-5, P-9 et P-10.**

**Toutefois, il est entendu que la présente ordonnance ne s'applique pas aux échanges d'information prévus à la *Loi sur l'encadrement du secteur financier* et à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*.**

CD00-1467

PAGE : 2

[1] La plainte disciplinaire portée contre l'intimé le 26 janvier 2021 est libellée comme suit :

### **LA PLAINTÉ**

À Chute-aux-Outardes et ailleurs au Québec, en juillet 2015, l'intimé a emprunté de ses clients N.H. et L.M.H. une somme de 20 000 \$, se plaçant ainsi en situation de conflit d'intérêts, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et 18 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*.

### **PLAIDOYER DE CULPABILITÉ**

[2] L'intimé, qui était non-représenté a enregistré un plaidoyer de culpabilité, en début d'audience, sous le seul chef d'infraction ci-haut décrit.

[3] Le comité s'est assuré que l'intimé comprenait bien le sens de son plaidoyer, qu'il plaidait coupable d'une façon libre et volontaire et qu'en se faisant, il reconnaissait que les gestes reprochés constituaient des infractions déontologiques et qu'une sanction lui serait imposée par le comité.

[4] Me Sylvie Poirier, pour la partie plaignante, a présenté un résumé des faits au comité ainsi que la recommandation quant à la sanction à être ordonnée à l'intimé. L'intimé a confirmé son accord avec la recommandation sur sanction présentée.

### **APERÇU**

[5] L'intimé détenait un certificat en assurance de personnes pendant la période pertinente au chef d'infraction et avait 10 ans d'expérience à ce moment.

CD00-1467

PAGE : 3

[6] Une relation professionnelle existait entre l'intimé et ses clients NH et LMH car l'intimé avait complété une proposition d'assurance avec eux le 2 avril 2015<sup>1</sup>.

[7] Le 20 juillet 2015, l'intimé, NH et LMH ont signé un contrat de prêt, par lequel NH et LMH prêtent une somme de 20,000 \$ à l'intimé avec remboursement par paiement mensuel sur une période de 4 ans et un intérêt maximal de 10,000 \$.<sup>2</sup>

[8] Par admission de l'intimé et preuve documentaire, un seul paiement de 1000 \$ a été fait par l'intimé en juin 2018 pour rembourser le prêt de 20,000 \$.

[9] Ce prêt n'a toujours pas été remboursé par l'intimé, car il dit ne pas encore être libéré de sa faillite.

[10] L'intimé n'est plus membre de la Chambre de la sécurité financière depuis 2018.

[11] L'intimé a témoigné avoir repris le travail dans un autre domaine, à temps plein, dans les semaines précédant l'audience et il pense être libéré de sa faillite bientôt.

[12] Une plainte a été portée à l'Autorité des Marchés Financier par LMH et NH concernant le prêt de 20,000 \$ qu'ils ont fait à l'intimé et qui n'a pas été remboursé.

[13] Le 23 juin 2020, une demande de réclamation a été déposée par LMH au Fonds d'indemnisation des services financiers pour une somme de 41, 000 \$ pour le prêt de 20,000 \$ qui a été fait à l'intimé.

## **RECOMMANDATIONS COMMUNES SUR SANCTION**

### **ANALYSE ET MOTIFS**

---

<sup>1</sup> Pièce P-2.

<sup>2</sup> Pièces P-3 à P-5.1.

CD00-1467

PAGE : 4

[14] L'intimé s'est placé en conflit d'intérêts lorsqu'il a emprunté une somme de 20,000 \$ de ses clients NH et LMH, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et 18 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*.

[15] Les recommandations communes des parties quant à la sanction à imposer à l'intimé sont une radiation temporaire de 3 à 5 ans, à la discrétion du comité. La procureure du syndic allègue que dans le présent cas, il serait approprié de décider vers le bas de la fourchette. Elle soumet aussi que cette sanction est juste et raisonnable dans les circonstances et atteint l'objectif de la protection du public et la dissuasion nécessaire. L'intimé n'est pas très âgé, il commence à se sortir d'une période très difficile et il démontre une volonté de rectifier son erreur de parcours.

[16] Elle recommande aussi la publication d'un avis de la décision au moment de sa réinscription et le paiement de déboursés par l'intimé.

[17] Les facteurs aggravants retenus par le comité sont les suivants:

- La gravité objective de l'infraction;
- L'existence d'un préjudice pour le client s'il ne peut récupérer la somme totale du prêt;
- La présence d'un antécédent disciplinaire;
- L'intimé avait aussi reçu des mises en garde du syndic pour des infractions de nature différente;
- Il avait 10 ans d'expérience au moment de l'infraction;
- Il y a possibilité de récidive dans le cas où il aurait d'autres difficultés financières;

CD00-1467

PAGE : 5

[18] Les facteurs atténuants retenus par le comité sont les suivants :

- La collaboration de l'intimé à l'enquête;
- L'intimé a enregistré un plaidoyer de culpabilité;
- La reconnaissance par l'intimé des faits à la première occasion;
- L'intimé n'a pas tenté de cacher ses gestes et la preuve ne démontre pas de malveillance; il comprend plutôt le caractère répréhensible de ses gestes et assume les conséquences;
- L'intimé est toujours en faillite depuis 2019, mais il démontre la volonté de rembourser LHM et NH dès qu'il pourra.
- L'intimé a une condition médicale difficile et jusqu'à récemment, il est dans une situation financière précaire.

[19] La jurisprudence déposée à l'appui de la sanction recommandée établit une fourchette de radiation temporaire entre 2 à 5 ans, avec une majorité des décisions imposant une période de radiation de 5 ans<sup>3</sup>.

[20] La jurisprudence démontre qu'une radiation temporaire de 5 ans est imposée lorsque la somme empruntée est importante, incluant des sommes de 20,000 \$ et le prêt n'a pas été remboursée au moment de la décision du comité et ceci, même dans des cas où l'intimé n'a pas d'antécédents disciplinaires.

---

<sup>3</sup> *CSF c. Ettie*, 2017 QCCDCSF 33; *CSF c. Dupuis*, 2019 QCCDCSF 14; *CSF c. Nelson*, 2020 QCCDCSF 39; *CSF c. Langlais*, 2017 QCCDCSF 37; *CSF c. Montour*, 2015 QCCDCSF 67; *CSF c. Robillard*, 2017 QCCDCSF 12.

CD00-1467

PAGE : 6

[21] Dans *Ferland*<sup>4</sup>, le comité avait imposé une radiation temporaire de 2 ans à une intimée qui n'avait pas d'antécédents disciplinaires et qui avait remboursé dans sa totalité l'emprunt fait à son client en plus d'avoir versé les intérêts convenus.

[22] Dans *Lévesque*, un intimé qui n'avait pas d'antécédents disciplinaires, n'avait pas d'intention malveillante lorsqu'il a emprunté une somme d'argent de ses clients et avait remboursé approximativement 50% de l'emprunt, s'est vu imposer par le comité une radiation temporaire de 3 ans.<sup>5</sup> Le comité considérait que compte tenu de la situation financière de l'intimé, incluant une déclaration de faillite, qu'il était peu probable que l'intimé puisse rembourser la balance de l'emprunt.

[23] Par contre, des gestes échelonnés sur une longue période de temps et incluant l'appropriation de fonds, plutôt qu'un emprunt à un client, peuvent résulter en une radiation permanente. Tel était le cas dans *Moore*<sup>6</sup> où le comité a imposé une radiation temporaire de 5 ans pour les chefs 2 et 4 pour s'être placé en conflit d'intérêts (emprunt des sommes d'argent d'un client), mais une radiation permanente pour les chefs d'infraction 1, 3 et 5 (appropriation de fonds) totalisant environ 400,000 \$.

[24] Dans le présent cas, il y a un seul chef d'infraction pour l'emprunt d'une somme d'argent d'un seul couple de clients. Néanmoins, l'infraction est d'une objectivité grave indéniable allant au cœur de la profession. L'intimé s'est placé en conflit d'intérêts et a fait défaut de conserver son indépendance lorsqu'il a emprunté une somme de 20,000 \$ de ses clients.

---

<sup>4</sup> CSF c. *Ferland*, 2020 QCCDCSF 25.

<sup>5</sup> CSF c. *Lévesque*, 2017 QCCDCSF 84.

<sup>6</sup> CSF c. *Moore*, 2016 QCCDCSF 12.

CD00-1467

PAGE : 7

[25] Le comité doit aussi tenir compte que l'intimé a reçu trois mises en garde du syndic pour d'autres types d'infraction en plus d'un antécédent disciplinaire où le comité lui a imposé une radiation temporaire de deux mois.

[26] À ce jour, l'intimé a remboursé seulement 1,000 \$ à ses clients. L'intimé a démontré la bonne volonté de vouloir repayer la balance à ses clients une fois qu'il sera libéré de la faillite, mais il y a une possibilité que les clients attendent longtemps avant que l'intimé soit remis dans un bon état financier et il reste toujours un risque qu'il ne puisse pas les rembourser du tout.

[27] Après considération de l'ensemble du dossier, et en considérant tant les éléments objectifs que subjectifs présentés, ainsi que les facteurs atténuants et aggravants, le comité est d'avis que la recommandation commune sur sanction pour une période de radiation temporaire entre 3 à 5 ans est en lien avec la gravité significative de l'infraction reprochée, n'est pas contraire à l'intérêt public, ne déconsidère pas l'administration de la justice et est respectueuse des principes de dissuasion et de protection du public<sup>7</sup>.

[28] De ce fait, le comité va imposer à l'intimé une période de radiation temporaire de 5 ans, celle-ci se situant dans la fourchette des décisions antérieurement rendues relativement à des infractions de même nature commises dans des circonstances semblables à celles du présent dossier.

---

<sup>7</sup> R. c. *Anthony-Cook*, [2016] 2 R.C.S. 204.

CD00-1467

PAGE : 8

[29] Tenant compte que l'intimé s'est vu imposé une autre période de radiation temporaire de deux mois en vertu de la décision du comité du 11 février 2019<sup>8</sup>, la présente période de radiation sera purgée de façon concurrente à cette dernière.

**PAR CES MOTIFS, le comité de discipline :**

**RÉITÈRE** la déclaration de culpabilité prononcée à l'audience pour le seul chef d'infraction de la plainte pour avoir contrevenu aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et 18 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*;

**ORDONNE** la suspension conditionnelle des procédures quant à l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2);

**ORDONNE** la radiation temporaire de l'intimé pour une période de 5 ans, qui sera exécutoire qu'au moment où l'intimé reprendra, le cas échéant, son droit de pratique et que l'*Autorité des marchés financiers*, ou toute autorité compétente, émettra un certificat en son nom;

**ORDONNE** à la secrétaire du comité de discipline de faire publier, aux frais de l'intimé, un avis de la présente décision dans un journal circulant dans le lieu où ce dernier a eu son domicile professionnel et dans tout autre lieu où il a exercé ou pourrait exercer sa profession conformément aux dispositions de l'alinéa 7 de l'article 156 du *Code des professions*;

---

<sup>8</sup> CSF c. Brassard-Gagnon, 2019 QCCDCSF 10.

CD00-1467

PAGE : 9

**ORDONNE** à la secrétaire du comité de ne procéder à cette publication qu'au moment où l'intimé reprendra son droit de pratique et que l'Autorité des marchés financiers ou toute autre autorité compétente émettra un certificat en son nom;

**CONDAMNE** l'intimé au paiement des déboursés, y compris les frais d'enregistrement, conformément aux dispositions de l'article 151 du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26);

**PERMET** la notification de la présente décision à l'intimé par moyen technologique conformément à l'article 133 du *Code de procédure civile* (RLRQ, c. C-25.01), à savoir par courrier électronique.

(S) Me Lysane Cree

---

M<sup>e</sup> Lysane Cree  
Présidente du comité de discipline

(S) M. Gaétan Tremblay

---

M. Gaétan Tremblay, Pl. Fin.  
Membre du comité de discipline

(S) M. Felice Torre

---

M. Felice Torre, A.V.A. Pl. Fin.  
Membre du comité de discipline

CD00-1467

PAGE : 10

M<sup>e</sup> Sylvie Poirier  
CDNP Avocats  
Procureurs de la partie plaignante

M. Blaise Brassard-Gagnon, non représenté  
La partie intimée

Date d'audience : 14 mai 2021

**COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ**

### 3.7.3.2 Comité de discipline de la ChAD

## COMITÉ DE DISCIPLINE

### CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : 2020-08-12(C)

DATE : 1<sup>er</sup> septembre 2021

---

LE COMITÉ : Me Daniel M. Fabien, avocat	Vice-président
M. François Vallerand, C d'A. Ass., courtier en assurance de dommages	Membre
M. Jacques D'Aragon, C. d'A. Ass., courtier en assurance de dommages	Membre

---

**ME MARIE-JOSÉE BELHUMEUR**, ès qualités de syndic de la Chambre de l'assurance de dommages

Partie plaignante  
c.

**YANN POULETTE**, courtier en assurance de dommages (4A), inactif

Partie intimée

---

### DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

---

**ORDONNANCE DE NON-DIVULGATION, NON-PUBLICATION ET NON-DIFFUSION DES NOMS DES ASSURÉS VISÉS PAR LES PLAINTES ET DES RENSEIGNEMENTS PERMETTANT DE LES IDENTIFIER AUX PIÈCES P-2 À P-49 INCLUSIVEMENT, EN VERTU DE L'ARTICLE 142 DU CODE DES PROFESSIONS.**

---

2020-08-12(C)

PAGE : 2

## I. L'audition disciplinaire

[1] Le 22 avril 2021, le Comité de discipline de la Chambre de l'assurance de dommages (le « Comité ») procède par visioconférence Zoom à l'instruction de la plainte portée contre l'intimé dans le présent dossier.

[2] L'intimé est présent lors de l'instruction et il n'est pas représenté par avocat.

[3] Me Mathieu Cardinal représente le syndic Me Marie-Josée Belhumeur.

[4] D'entrée de jeu, Me Cardinal informe le Comité que l'intimé plaide coupable aux deux chefs d'accusation de la plainte, qu'il y aura un résumé conjoint des faits et qu'il s'est entendu avec M. Poulette quant à la sanction.

[5] Questionné par le président du Comité sur son plaidoyer de culpabilité, l'intimé confirme qu'il plaide coupable à chacun des chefs d'accusation de la plainte.

[6] Séance tenante, le Comité prend acte du plaidoyer de culpabilité de l'intimé et le déclare coupable des infractions reprochées.

[7] Par la suite, il ressort des échanges entre Me Cardinal, M. Poulette et le vice-président du Comité que l'intimé ne semble pas comprendre toutes les implications de la sanction avec laquelle il est en accord.

[8] L'audition est par conséquent reportée à une date ultérieure afin de permettre aux parties de véritablement s'entendre sur une sanction qui pourrait être soumise conjointement au Comité.

[9] Le 29 juin 2021, nous procédons à l'audition. M. Poulette est présent ainsi que Me Cardinal.

[10] Les parties nous confirment alors qu'elles se sont définitivement entendues. En conséquence, l'audition se poursuit.

## II. La plainte à l'encontre de l'intimé

[11] Le syndic reproche ce qui suit à l'intimé, soit :

*« 1. Le ou vers le 13 novembre 2019, dans le cadre de la souscription par sa cliente S.D. du contrat d'assurance des entreprises no ECH10201 auprès d'Échelon Assurance pour la période du 13 novembre 2019 au 13 novembre 2020, s'est approprié pour ses fins personnelles la somme de 60 \$ que lui avait remise S.D. à titre de paiement des frais de Assurances Jean-Claude Leclerc inc., en contravention avec les articles 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (RLRQ c. D-9.2) et 9, 37(1),*

2020-08-12(C)

PAGE : 3

37(5) et 37(8) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages (RLRQ c. D-9.2, r.5);

2. Entre les ou vers les 18 septembre et 30 décembre 2019, à la suite de la souscription par son client N.D. du contrat d'assurance des entreprises no TECA2292 auprès de certains souscripteurs Lloyd's pour la période du 12 septembre 2019 au 12 septembre 2020, n'a pas sauvegardé son indépendance professionnelle et s'est placé en situation de conflit d'intérêts en empruntant de N.D. la somme approximative de 540 \$, en contravention avec les articles 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (RLRQ c. D-9.2) et 9, 10, 19 et 37(5) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages (RLRQ c. D-9.2, r.5). »

[12] Sur le chef 1, l'intimé est déclaré coupable d'avoir enfreint l'article 37(8) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages, lequel stipule :

« Art. 37. Constitue un manquement à la déontologie, le fait pour le représentant en assurance de dommages d'agir à l'encontre de l'honneur et de la dignité de la profession, notamment:

8° d'utiliser ou de s'approprier pour ses fins personnelles de l'argent ou des valeurs qui lui ont été confiés dans l'exercice de tout mandat, que les activités exercées par le représentant soient dans la discipline de l'assurance de dommages ou dans une autre discipline visée par la Loi; »

[13] Quant au chef 2, l'intimé est déclaré coupable d'avoir contrevenu à l'article 10 du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages qui prévoit :

« Art. 10. Le représentant en assurance de dommages doit éviter de se placer, directement ou indirectement dans une situation où il serait en conflit d'intérêts. Sans restreindre la généralité de ce qui précède, le représentant est en conflit d'intérêts:

1° lorsque les intérêts en présence sont tels qu'il peut être porté à privilégier certains d'entre eux à ceux de son client ou que son jugement et sa loyauté envers celui-ci peuvent en être défavorablement affectés;

2° lorsqu'il obtient un avantage personnel, direct ou indirect, actuel ou éventuel, pour un acte donné. »

[14] Un arrêt des procédures est ordonné sur les autres dispositions réglementaires invoquées au soutien de ces chefs d'accusation.

### III. La preuve documentaire

[15] La partie plaignante dépose en preuve les pièces P-1 à P-51A avec le consentement de l'intimé.

[16] Le résumé conjoint des faits est introduit en preuve sous la cote P-50. Il se lit comme suit :

2020-08-12(C)

PAGE : 4

« 1. Yann Poulette a détenu un certificat émis par l'Autorité des marchés financiers dans les disciplines suivantes :

- a. Agent en assurance de dommages des particuliers du 6 mai 2013 au 16 janvier 2014 pour le cabinet La Capitale assurances générales inc.;
- b. Agent en assurance de dommages du 17 janvier 2014 au 9 avril 2015 pour le cabinet La Capitale assurances générales inc., du 15 février 2016 au 10 avril 2017 pour le cabinet L'Apha, compagnie d'assurances inc. et du 13 avril 2017 au 31 août 2017 pour le cabinet Desjardins assurances générales inc.;
- c. Courtier en assurance de dommages du 11 juin 2015 au 15 juin 2015 pour le cabinet Soly, Chabot, Ranger Ltée, du 16 juin 2015 au 26 août 2015 pour le cabinet Le Groupe Lepelco inc., du 16 septembre 2015 au 1er décembre 2015 pour le cabinet Deslauriers & Associés inc. et du 6 février 2019 au 12 janvier 2020 pour le cabinet Assurance Jean-Claude Leclerc inc.;

Faits concernant le chef 1

2. S.D. est une esthéticienne domiciliée à Bromont qui désire se lancer en affaires;
3. En novembre 2019, elle entre en contact avec Yann Poulette, qui est une connaissance personnelle, pour assurer ses activités commerciales;
4. Le 4 novembre 2019, M. Poulette recueille de S.D. les renseignements nécessaires pour la préparation d'une proposition d'assurance pour ses activités commerciales;
5. Le 7 novembre 2019, M. Poulette informe S.D. du coût de la prime d'assurance à 1 500\$ plus taxes, de l'honoraire de l'assureur à 250\$, des frais de Leclerc Assurance à 100\$ et de la possibilité de conclure un contrat avec Primaco pour financer le tout;
6. Le 13 novembre 2019, M. Poulette propose à S.D. de réduire le frais de Leclerc Assurance de 100\$ à 60\$ si elle le lui verse directement, ce que S.D. accepte;
7. Le jour même, S.D. verse un montant de 60\$ dans le compte bancaire personnel de M. Poulette en guise de paiement des frais de Leclerc Assurance;
8. Le 18 novembre 2019, M. Poulette fait émettre le contrat d'assurance des entreprises par Échelon Assurance numéro ECH10201 pour la période du 13 novembre 2019 au 13 novembre 2020;

2020-08-12(C)

PAGE : 5

9. *Le 5 décembre 2019, M. Poulette inscrit une note au dossier à l'effet qu'il n'y a pas de frais de courtier pour la première année sur la police d'assurance de S.D.;*
10. *Le 7 janvier 2020, S.D. communique avec Leclerc Assurance et parle avec un collègue de M. Poulette à propos de ses protections d'assurance et de son désir de réduire sa prime d'assurance;*
11. *À cette occasion, elle mentionne le paiement de 60\$ effectué pour les honoraires de Leclerc Assurance;*
12. *Le 10 janvier 2020, S.D. fait résilier la police d'assurance des entreprises par Échelon Assurance numéro ECH10201;*
13. *Le 24 janvier 2020, Leclerc Assurance transmet à S.D. un remboursement de la prime payée en trop, des honoraires de l'assureur, des frais de Primaco et du 60\$ payé à M. Poulette;*
14. *Le 4 février 2020, Leclerc Assurance dénonce la situation à la Chambre de l'assurance de dommages;*

Faits concernant le chef 2

15. *N.D. est tatoueur domicilié à Québec qui désire se lancer en affaires;*
16. *En septembre 2019, il communique avec M. Poulette pour assurer ses activités commerciales;*
17. *Le 11 septembre 2019, M. Poulette recueille de N.D. les renseignements nécessaires pour la préparation d'une proposition d'assurance pour ses activités commerciales;*
18. *Le 12 septembre 2019, M. Poulette fait émettre le contrat d'assurance des entreprises par certains souscripteurs Lloyd's numéro TECA 2292 pour la période du 12 septembre 2019 au 12 septembre 2020;*
19. *Le 16 septembre 2019, M. Poulette informe N.D. des modalités de paiement, à savoir une prime totale de 1 875\$ plus taxes, plus un frais de l'assureur de 450\$ et un frais de de Leclerc Assurance de 300\$, avec possibilité de faire financer le tout;*
20. *Le 18 septembre 2019, M. Poulette écrit un SMS à N.D. lui demandant « Me fais-tu confiance? » et demandant de l'appeler, car il a un service à lui demander;*

2020-08-12(C)

PAGE : 6

21. *Le 20 septembre 2019, N.D. effectue le premier paiement sur sa prime d'assurance;*
22. *Le 23 octobre 2019, N.D. prête 100\$ à M. Poulette par virement Interac. Quelques jours plus tôt, N.D. avait prêté à M. Poulette un montant de 40\$;*
23. *Le 26 octobre 2019, N.D. écrit un SMS à M. Poulette « Hey yan j'aurais vraiment besoin de mon cash svp »;*
24. *Le 28 octobre 2019, M. Poulette répond au SMS de N.D. en indiquant qu'il sort de l'hôpital et que « Demain je vais aller te déposer ça directement dans ton compte comme l'autre fois. Dsl »;*
25. *Le 18 novembre 2019, M. Poulette informe N.D. que « vu votre situation, je vous donne une extension jusqu'au 1er décembre pour les paiements du 15 novembre : 363,33\$ + celui du 11 novembre: 317,92\$ »;*
26. *Du 18 au 20 novembre 2019, N.D. prête 260\$ à M. Poulette par virement Interac;*
27. *Le 30 novembre 2019, N.D. écrit un SMS à M. Poulette « Hey yan oublie moi pas pour demain m'a n'avoir besoin pour faire mes paiements »;*
28. *Le 1er décembre 2019, N.D. écrit un SMS à M. Poulette « Hey yan j'aurais besoin de mon argent faire mes paiements !!! »;*
29. *Le 4 décembre 2019, M. Poulette répond au SMS de N.D. « Je vais régler ta situation. Ne t'inquiète pas »;*
30. *Le 21 décembre 2019, M. Poulette écrit un SMS à N.D. « Je voulais te dire que le 3 janvier je te règle ton 280\$ je peux te l'appliquer directement sur ta police si tu veux? », ce que N.D. accepte;*
31. *Le 28 décembre 2019, M. Poulette sollicite N.D. pour un prêt de 140\$, que N.D. lui verse dans son compte bancaire le 30 décembre 2019 par virement Interac;*
32. *Le 30 décembre 2019, M. Poulette informe N.D. qu'il lui accorde jusqu'au 10 février 2020 pour acquitter le solde de 1 044,58\$ sur sa prime d'assurance étant donné sa « situation »;*
33. *Le 20 février 2020, un collègue de M. Poulette chez Leclerc Assurance communique avec N.D. afin que celui-ci règle un solde de 624,58\$ sur ses primes d'assurance;*
34. *Lors de cet entretien, N.D. l'avise que M. Poulette lui doit toujours la somme de 420\$, que Leclerc Assurance accepte de lui rembourser. »*

2020-08-12(C)

PAGE : 7

[17] Voilà la trame factuelle du présent dossier.

#### IV. Recommandation commune sur sanction

[18] Quant aux facteurs atténuants, Me Cardinal est d'avis que l'intimé a plaidé coupable à la première occasion, il n'a pas d'antécédent disciplinaire, les infractions ne visent que deux assurés et que l'intimé a définitivement l'intention de se prendre en main.

[19] Relativement aux facteurs aggravants, l'avocat du syndic plaide :

- la gravité objective importante des fautes commises;
- le risque de récidive qui ne peut être écarté;
- qu'il s'agit d'infractions qui mettent en cause la protection du public.

[20] Me Cardinal explique au Comité que les parties se sont entendues sur les sanctions suivantes :

- Chefs n° 1 : une période de radiation temporaire de 6 mois à compter de la remise en vigueur du certificat de l'intimé;
- Chef n° 2 : une période de radiation temporaire concurrente de 6 mois à compter de la remise en vigueur du certificat de l'intimé;
- La publication d'un avis de radiation temporaire aux frais de l'intimé, le cas échéant;
- Le paiement de tous les déboursés et frais de l'instance.

[21] M. Poulette nous confirme qu'il est parfaitement en accord avec les sanctions de radiation ainsi que le moment de prise d'effet de la radiation temporaire de 6 mois.

[22] Au soutien de la recommandation conjointe, Me Cardinal nous invite à prendre en considération les précédents jurisprudentiels suivants du Comité, notamment :

- *R. c. Anthony-Cook*, 2016 CSC 43
- *Pigeon c. Daigneault*, 2013 CanLII 32934 (QC CA)
- *ChAD c. Vézina*, 2014 CanLII 4584 (QC CDCHAD)
- *ChAD c. Lévesque*, 2018 CanLII 102645 (QC CDCHAD)

2020-08-12(C)

PAGE : 8

- *ChAD c. Chantal*, 2019 CanLII 71176 (QC CDCHAD)
- *ChAD c. Larose*, 2017 CanLII 45018 (QC CDCHAD)
- *Ingénieurs c. Paré*, 2014 QCTP 71
- *Parent c. Technologistes médicaux*, 2020 QCTP 29
- *Barreau du Québec c. Parent*, 2020 QCCDBQ 36

## V. Analyse et décision

[23] Dans l'affaire *Pivin c. Inhalothérapeutes*<sup>1</sup>, il a été établi qu'« un plaidoyer en droit disciplinaire est la reconnaissance par le professionnel des faits qui lui sont reprochés et du fait qu'il constitue une faute déontologique ».

[24] Au surplus, la jurisprudence<sup>2</sup> prévoit que lorsqu'un comité de discipline est saisi d'un plaidoyer de culpabilité, aucune preuve relative à la culpabilité de l'intimé n'est nécessaire.

[25] Quant aux facteurs atténuants et aggravants, nous partageons intégralement l'exposé de la partie plaignante à ce sujet.

[26] Rajoutons que nous croyons fermement que M. Poulette est sur la bonne voie. Nous espérons que l'intimé a pris le temps nécessaire pour se reprendre en main et obtenir l'aide et le soutien dont il a besoin, et ce, afin de redevenir un professionnel apprécié et respectueux de son code de déontologie, ce que nous lui souhaitons sincèrement.

[27] À notre avis, la recommandation conjointe formulée par les parties est taillée sur mesure au cas de l'intimé.

[28] La recommandation sur sanction des parties est donc entérinée sans aucune réserve par le Comité<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> *Pivin c. Inhalothérapeutes*, 2002 QCTP 32 (CanLII);

<sup>2</sup> *OACIQ c. Patry*, 2013 CanLII 47258 (QC OACIQ) et *OACIQ c. Lizotte*, 2014 CanLII 3118 (QC OACIQ);

<sup>3</sup> *R. c. Anthony-Cook* [2016] 2 R.C.S. 204.

2020-08-12(C)

PAGE : 9

**PAR CES MOTIFS, LE COMITÉ DE DISCIPLINE :**

**PREND ACTE** du plaidoyer de culpabilité de l'intimé sur l'ensemble des chefs de la plainte 2020-08-12(C);

**DÉCLARE** l'intimé coupable du chef n° 1 pour avoir contrevenu à l'article 37(8°) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*;

**DÉCLARE** l'intimé coupable du chef n° 2 pour avoir contrevenu à l'article 10 du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*;

**PRONONCE** un arrêt conditionnel des procédures à l'égard de toutes les autres dispositions réglementaires alléguées au soutien des chefs susdits;

**IMPOSE LES SANCTIONS SUIVANTES À L'INTIMÉ :**

**Chef n° 1** : une radiation temporaire de 6 mois à compter de la remise en vigueur du certificat de l'intimé;

**Chef n° 2** : une radiation temporaire de 6 mois à compter de la remise en vigueur du certificat de l'intimé, à être purgée de façon concurrente avec la radiation temporaire imposée sur le chef n° 1, pour une période de radiation temporaire totale de 6 mois;

**ORDONNE** la publication d'un avis de radiation temporaire, aux frais de l'intimé, à compter de la remise en vigueur de son certificat;

**CONDAMNE** l'intimé au paiement de tous les déboursés, y compris les frais de publication de l'avis de radiation, le cas échéant.

2020-08-12(C)

PAGE : 10



---

Me Daniel M. Fabien, avocat  
Vice-président du Comité de discipline



[François Vallerand. \(Sep 1, 2021 09:40 EDT\)](#)

---

M. François Vallerand, C. d'A. Ass.,  
courtier en assurance de dommages  
Membre du Comité de discipline



[J JACQUES D'ARAGON \(Aug 17, 2021 09:37 EDT\)](#)

---

M. Jacques D'Aragon, C. d'A. Ass.,  
courtier en assurance de dommages  
Membre du Comité de discipline

Me Mathieu Cardinal  
Procureur de la partie plaignante

M. Yann Poulette  
Partie intimée

Dates d'audience : Les 22 avril et 29 juin 2021 par visioconférence

**Signature:**

**Email:** AMorin@chad.qc.ca

**Signature:** 

**Email:** AMorin@chad.qc.ca

### 3.7.3.3 OCRCVM

Aucune information.

### 3.7.3.4 Bourse de Montréal Inc.

Aucune information.

### 3.8 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

# 4.

## Indemnisation

---

- 4.1 Avis et communiqués
  - 4.2 Réglementation
  - 4.3 Autres consultations
  - 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
  - 4.5 Autres décisions
-

## 4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

### 4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

#### 4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

## 4.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

# 5.

## Institutions financières

---

- 5.1 Avis et communiqués
  - 5.2 Réglementation et lignes directrices
  - 5.3 Autres consultations
  - 5.4 Avis d'intention des assujettis et autres avis
  - 5.5 Sanctions administratives
  - 5.6 Protection des dépôts
  - 5.7 Autres décisions
-

## 5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

### 5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

#### 5.4 AVIS D'INTENTION DES ASSUJETTIS ET AUTRES AVIS

Aucune information.

## 5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

## 5.6 PROTECTION DES DÉPÔTS

Aucune information.

## 5.7 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

# 6.

## Marchés de valeurs et des instruments dérivés

---

- 6.1 Avis et communiqués
  - 6.2 Réglementation et instructions générales
  - 6.3 Autres consultations
  - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
  - 6.5 Interdictions
  - 6.6 Placements
  - 6.7 Agréments, autorisations et opérations sur dérivés de gré à gré
  - 6.8 Offres publiques
  - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
  - 6.10 Autres décisions
  - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

## 6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

### Avis de publication

**Avis conjoint 21-330 du personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières - Indications à l'intention des plateformes de négociation de cryptoactifs : Obligations relatives à la publicité, à la commercialisation et à l'utilisation des médias sociaux**

(Voir section 7.1 du présent bulletin)

## 6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Aucune information.

### 6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

## 6.4 SANCTIONS ADMINISTRATIVES PÉCUNIAIRES

Aucune information.

## **6.5 INTERDICTIONS**

### **6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs**

Aucune information.

### **6.5.2 Révocations d'interdiction**

Aucune information.

## 6.6 PLACEMENTS

### 6.6.1 Visas de prospectus

#### 6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Abaxx Technologies Inc.	20 septembre 2021	Ontario
AIRBOSS OF AMERICA CORP.	15 septembre 2021	Ontario
Altus Group Limited	20 septembre 2021	Ontario
Copperleaf Technologies Inc.	16 septembre 2021	Colombie-Britannique
European Residential Real Estate Investment Trust	16 septembre 2021	Ontario
FNB Horizons Indice de développement d'infrastructures nord-américaines	21 septembre 2021	Ontario
FNB Horizons Indice mondial des vaccins et des maladies contagieuses		
FNB Horizons GX Indice de télémédecine et de santé numérique		
FNB Horizons GX Indice de cybersécurité		
FNB indiciel d'innovateurs de technologie mondiale TD	16 septembre 2021	Ontario
FNB indiciel d'obligations de sociétés canadiennes ESG Morningstar TD		
FNB indiciel d'obligations de sociétés américaines ESG Morningstar TD		
Fonds d'infrastructures mondiales Starlight	17 septembre 2021	Ontario
Fonds d'immobilier mondial Starlight		
Northern Genesis Climate Solutions Corporation	20 septembre 2021	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Pet Valu Holdings Ltd.	16 septembre 2021	Ontario
Portefeuille Action climat IG – Actions mondiales	15 septembre 2021	Manitoba
Portefeuille Action climat IG – Équilibré mondial d'actions		
Portefeuille Action climat IG – Équilibré mondial à revenu fixe		
Portefeuille Action climat IG – Équilibré mondial neutre		
Fonds d'obligations climatiques PIMCO – IG Mandat privé		
Fonds Leaders de la durabilité Putnam – IG Mandat privé		
Fonds de solutions climatiques Rockefeller – IG Mandat privé		
Fonds d'impact mondial T. Rowe Price – IG Mandat privé		
Société Financière Manuvie	15 septembre 2021	Ontario
TELUS International (Cda) Inc.	21 septembre 2021	Colombie-Britannique

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Banque Canadienne Impériale de Commerce	20 septembre 2021	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Catégorie Fidelity Précurseurs <sup>MC</sup> Précurseurs <sup>MC</sup> – Automatisation Fonds Fidelity Gestion de l'inflation	15 septembre 2021	Ontario
Denison Mines Corp.	16 septembre 2021	Ontario
FNB des cryptomonnaies Evolve	21 septembre 2021	Ontario
Fonds Algonquin Fixed Income 2.0	21 septembre 2021	Ontario
LexaGene Holdings Inc. ( <i>auparavant, Wolfeye Resource Corp.</i> )	17 septembre 2021	Colombie-Britannique
Maple Leaf Short Duration 2021-II Flow-Through Limited Partnership – Catégorie Nationale	16 septembre 2021	Colombie-Britannique
Maple Leaf Short Duration 2021-II Flow-Through Limited Partnership – Catégorie Québec		
Mulvihill Premium Yield Fund	20 septembre 2021	Ontario
Probit Mining 2021-II Short Duration Flow-Through Limited Partnership – Catégorie Colombie-Britannique	21 septembre 2021	Colombie-Britannique
Probit Mining 2021-II Short Duration Flow-Through Limited Partnership – Catégorie nationale		
Probit Mining 2021-II Short Duration Flow-Through Limited Partnership – Catégorie Québec		

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Environmental Waste International Inc.	17 septembre 2021	Ontario
FNB rendement supérieur ciblé Guardian	17 septembre 2021	Ontario
FNB croissance mondiale de qualité Guardian i3		
FNB croissance américaine de qualité Guardian I3		
FNB fpi mondiaux Guardian I3		
FNB d'actions fondamentale tous pays Guardian		
FNB d'actions fondamentale marchés émergents Guardian		
FNB d'obligations canadiennes Guardian		
FONDS d'actions canadiennes secteurs limités Guardian		
Fonds Algonquin Fixed Income 2.0	21 septembre 2021	Ontario
Fonds d'actions canadiennes Mackenzie Betterworld ( <i>auparavant, Fonds d'actions canadiennes MondeMeilleur Mackenzie</i> )	15 septembre 2021	Ontario
Fonds d'actions mondiales Mackenzie Betterworld ( <i>auparavant, Fonds d'actions mondiales MondeMeilleur Mackenzie</i> )		
Société de Structure de Capitaux Fidelity	17 septembre 2021	Ontario
Catégorie Fidelity Innovations technologiques		

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Fédération des caisses Desjardins du Québec	2021-05-06	2021-03-15
Fédération des caisses Desjardins du Québec	2021-05-06	2021-03-15
Fédération des caisses Desjardins du Québec	2021-05-20	2021-03-15
Fédération des caisses Desjardins du Québec	2021-05-21	2020-04-24
Fédération des caisses Desjardins du Québec	2021-05-27	2021-03-15
Fédération des caisses Desjardins du Québec	2021-05-27	2021-03-15
Fédération des caisses Desjardins du Québec	2021-06-10	2021-03-15
Fédération des caisses Desjardins du Québec	2021-06-17	2021-03-15
Fédération des caisses Desjardins du Québec	2021-06-17	2021-03-15
Fédération des caisses Desjardins du Québec	2021-06-30	2021-03-15
Fédération des caisses Desjardins du Québec	2021-06-30	2021-03-15
Fédération des caisses Desjardins du Québec	2021-07-02	2021-03-15
Fédération des caisses Desjardins du Québec	2021-07-02	2021-03-15
Fédération des caisses Desjardins du Québec	2021-07-22	2021-03-15
Fédération des caisses Desjardins du Québec	2021-08-12	2021-03-15
Fédération des caisses Desjardins du Québec	2021-08-12	2021-03-15
Fédération des caisses Desjardins du Québec	2021-08-12	2021-03-15

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Québec		
Fédération des caisses Desjardins du Québec	2021-09-02	2021-03-15
Financial 15 Split Corp.	2021-04-30	2019-10-22
Fission Uranium Corp.	2021-05-05	2020-12-07
Fonds de placement immobilier Crombie	2021-05-12	2020-07-23
Fortis Inc.	2021-05-12	2020-12-04
FortisBC Energy Inc.	2021-04-21	2020-04-09
GFL Environmental Inc.	2021-04-20	2021-04-20
Halo Labs Inc.	2021-05-04	2020-09-02
HEXO Corp.	2021-05-11	2021-05-07
HEXO Corp.	2021-05-27	2021-05-21
High Tide Inc.	2021-05-20	2021-04-22
IM Cannabis Corp.	2021-05-05	2021-03-31
Killam Apartment Real Estate Investment Trust	2021-05-26	2019-12-02
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-03-18	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-03-18	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-03-18	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-03-19	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-03-19	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-03-19	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-03-23	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-03-24	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-03-25	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-03-26	2020-03-11

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-03-26	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-03-29	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-03-29	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-03-29	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-03-30	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-03-30	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-03-30	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-03-30	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-03-30	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-03-31	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-03-31	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-03-31	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-01	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-01	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-01	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-01	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-01	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-01	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-06	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-06	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-06	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-06	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-07	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-07	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-07	2020-03-11

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-07	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-07	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-08	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-08	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-08	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-08	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-08	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-08	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-09	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-12	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-12	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-13	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-13	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-14	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-14	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-14	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-14	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-16	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-16	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-16	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-20	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-21	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-21	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-21	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-21	2020-03-11

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-21	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-22	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-28	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-28	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-28	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-28	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-28	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-28	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-29	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-30	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-30	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-30	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-04-30	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-03	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-04	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-04	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-05	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-05	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-05	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-05	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-05	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-06	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-06	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-06	2020-03-11

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-06	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-06	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-07	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-07	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-10	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-10	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-10	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-10	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-11	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-12	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-12	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-12	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-13	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-13	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-13	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-13	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-13	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-14	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-14	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-17	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-17	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-18	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-18	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-25	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-25	2020-03-11

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-25	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-26	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-26	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-26	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-27	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-28	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-05-28	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-01	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-01	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-01	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-02	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-02	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-02	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-02	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-07	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-07	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-07	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-07	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-08	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-08	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-08	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-08	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-09	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-09	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-09	2020-03-11

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-10	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-10	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-10	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-11	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-11	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-11	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-11	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-11	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-11	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-14	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-14	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-14	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-14	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-14	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-14	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-15	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-15	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-15	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-15	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-16	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-17	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-18	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-21	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-21	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-22	2020-03-11

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-22	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-25	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-25	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-25	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-25	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-25	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-25	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-28	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-28	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-30	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-30	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-30	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-30	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-30	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-30	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-06-30	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-02	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-05	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-05	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-06	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-06	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-06	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-06	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-06	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-06	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-07	2020-03-11

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-07	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-07	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-07	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-07	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-07	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-12	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-13	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-13	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-13	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-13	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-14	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-14	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-14	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-14	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-16	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-16	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-19	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-19	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-19	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-19	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-20	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-20	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-20	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-20	2020-03-11

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-20	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-21	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-21	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-21	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-21	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-21	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-23	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-26	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-26	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-27	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-27	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-27	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-27	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-27	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-28	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-28	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-30	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-30	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-30	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-07-30	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-03	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-03	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-03	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-03	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-04	2020-03-11

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-04	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-04	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-04	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-04	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-04	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-05	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-05	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-05	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-05	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-05	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-05	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-06	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-06	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-06	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-06	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-06	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-06	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-06	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-06	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-06	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-11	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-11	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-11	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-11	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-12	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-12	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-12	2020-03-11

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-12	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-12	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-13	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-13	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-13	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-16	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-16	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-16	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-16	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-16	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-17	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-17	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-17	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-17	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-17	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-17	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-17	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-17	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-18	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-18	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-18	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-19	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-19	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-19	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-19	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-23	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-23	2020-03-11

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-23	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-23	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-24	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-24	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-25	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-25	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-25	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-26	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-27	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-30	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-30	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-30	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-30	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-31	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-31	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-31	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-31	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-31	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-31	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-08-31	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-09-01	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-09-01	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-09-01	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-09-01	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-09-01	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-09-01	2020-03-11

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-09-01	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-09-02	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-09-02	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-09-02	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-09-02	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-09-02	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-09-02	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-09-02	2020-03-11
La Banque de Nouvelle - Écosse	2021-09-03	2020-03-11
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-03	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-03	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-04	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-04	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-04	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-04	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-04	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-04	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-05	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-05	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-06	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-07	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-10	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-10	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-10	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-10	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-10	2020-07-15

<b>Nom de l'émetteur</b>	<b>Date du supplément</b>	<b>Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié</b>
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-10	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-11	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-11	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-11	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-11	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-11	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-11	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-12	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-12	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-12	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-12	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-12	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-12	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-12	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-12	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-13	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-13	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-13	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-13	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-14	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-18	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-19	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-19	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-19	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-20	2020-07-15

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-20	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-20	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-20	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-21	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-21	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-21	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-21	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-28	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-05-28	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-01	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-01	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-01	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-02	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-02	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-02	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-02	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-02	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-03	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-03	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-03	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-03	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-04	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-07	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-07	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-07	2020-07-15

<b>Nom de l'émetteur</b>	<b>Date du supplément</b>	<b>Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié</b>
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-08	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-08	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-09	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-09	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-09	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-10	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-10	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-10	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-10	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-10	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-11	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-11	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-14	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-14	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-15	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-15	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-16	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-16	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-16	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-16	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-16	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-17	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-17	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-17	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-17	2020-07-15



<b>Nom de l'émetteur</b>	<b>Date du supplément</b>	<b>Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié</b>
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-28	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-28	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-29	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-29	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-29	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-29	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-29	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-29	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-30	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-30	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-30	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-06-30	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-02	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-05	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-05	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-07	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-07	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-07	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-07	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-07	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-07	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-08	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-08	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-08	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-08	2020-07-15

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-08	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-09	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-13	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-13	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-13	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-14	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-14	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-14	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-14	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-14	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-15	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-15	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-16	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-16	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-16	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-20	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-20	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-20	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-20	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-20	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-23	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-23	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-26	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-26	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-26	2020-07-15

<b>Nom de l'émetteur</b>	<b>Date du supplément</b>	<b>Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié</b>
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-26	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-26	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-27	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-27	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-27	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-28	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-28	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-28	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-28	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-28	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-29	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-29	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-29	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-30	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-30	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-30	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-07-30	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-03	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-03	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-03	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-04	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-04	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-05	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-05	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-05	2020-07-15

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-06	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-06	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-06	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-09	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-10	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-10	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-10	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-10	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-11	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-11	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-11	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-11	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-11	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-11	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-11	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-12	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-13	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-17	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-17	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-19	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-19	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-20	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-20	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-20	2020-07-15

<b>Nom de l'émetteur</b>	<b>Date du supplément</b>	<b>Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié</b>
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-23	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-23	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-23	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-23	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-23	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-27	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-27	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-27	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-27	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-30	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-30	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-31	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-08-31	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-09-02	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-09-02	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-09-08	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-09-08	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-09-08	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-09-08	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-09-08	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-09-08	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-09-09	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-09-09	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-09-09	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-09-09	2020-07-15

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
La Banque Toronto-Dominion	2021-09-10	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-09-10	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-09-10	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-09-14	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-09-14	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-09-14	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-09-14	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-09-14	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-09-14	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-09-14	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-09-15	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-09-15	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-09-15	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-09-15	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-09-17	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-09-17	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-09-17	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-09-17	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-09-17	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-09-17	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-09-17	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-09-21	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2021-09-21	2020-07-15

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### 6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

### 6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

## SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
ApplyBoard Inc.	2021-06-04	156 255 509 \$
ApplyBoard Inc.	2021-06-22 au 2021-06-30	27 178 360 \$
ApplyBoard Inc.	2021-07-30	44 863 181 \$
Avenir Senior Living Inc.	2021-08-11	1 500 000 \$
Belmont Resources Inc.	2021-02-10	117 040 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
BentallGreenOak Prime Canadian Property Fund Ltd.	2021-01-29	8 499 998 \$
BentallGreenOak Prime Canadian Property Fund Ltd.	2021-07-31	74 950 004 \$
BigCommerce Holdings, Inc.	2021-09-14	6 583 720 \$
BNP Paribas issuance BV	2021-07-23	1 600 000 \$
Boardwalktech Software Corp.	2021-01-26 au 2021-02-02	11 078 375 \$
Bridging Indigenous Impact Fund	2021-04-01	2 965 712 \$
Bridging Mid-Market Debt Fund LP	2020-12-01	11 673 431 \$
Bridging Mid-Market Debt Fund LP	2021-03-01	4 285 078 \$
Bridging Mid-Market Debt Fund LP	2021-04-01	2 871 487 \$
Bridging Mid-Market Debt RSP Fund	2021-02-01	1 760 839 \$
Bridging Mid-Market Debt RSP Fund	2021-04-01	2 070 873 \$
Empresa de Transportes de Pasajeros Metro SA	2021-09-13	5 064 800 \$
Grainger plc	2021-09-02	2 693 280 \$
GreenFirst Forest Products Inc.	2021-08-30	43 026 650 \$
Innergex énergie renouvelable inc.	2021-09-03	50 071 400 \$
Insight Partners (Cayman) XII, L.P.	2021-07-30	70 410 300 \$
KCC Opportunity Fund II, L.P.	2021-01-26	76 224 702 \$
Leader Auto Ressources Lar inc.	2021-05-01 au 2021-08-31	34 934 \$
Liberty 77 Fund International L.P.	2021-08-24	31 520 000 \$
Maravai LifeSciences Holdings, Inc.	2021-09-14	12 661 \$
MegaWatt Lithium and Battery Metals Corp.	2021-02-03 au 2021-02-04	1 300 000 \$
Morgan Stanley	2021-08-04	420 700 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Nautic Partners X-A, L.P.	2021-07-19	25 518 000 \$
Polystyvert inc.	2021-07-21	2 000 000 \$
Pontus Protein Ltd.	2021-01-25	3 477 400 \$
Ressources Delta Limitée	2021-02-03	300 000 \$
SkyBridge Genesis LP.	2021-08-16	144 544 \$
Sofinnova Capital IX.	2018-11-30	20 040 440 \$
SOF-XII VIP Offshore, L.P.	2020-03-22	625 650 \$
SOF-XII VIP Offshore, L.P.	2021-09-03	41 747 530 \$
The Beauty Health Company	2021-09-14	8 546 175 \$
Tourmaline Oil Corp.	2021-08-11	200 000 000 \$
Trez Capital Yield Trust US (Canadian \$)	2021-02-01 au 2021-02-05	8 859 850 \$
Trez Capital Yield Trust US (Canadian \$)	2021-03-30 au 2021-04-05	1 120 000 \$
Trez Capital Yield Trust US (Canadian \$)	2021-06-01 au 2021-06-04	26 959 988 \$
Trez Capital Yield Trust US (Canadian \$)	2021-06-07 au 2021-06-11	8 005 337 \$
VICI Properties Inc.	2021-09-14	57 892 423 \$
Western Wealth Capital LIX Limited Partnership	2021-02-02 au 2021-02-05	764 580 \$
Western Wealth Capital LIX Limited Partnership	2021-02-08 au 2021-02-10	1 067 052 \$
Western Wealth Capital LIX Limited Partnership	2021-02-18	1 378 934 \$

#### SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

#### 6.6.4 Refus

Aucune information.

#### 6.6.5 Divers

##### **Abaxx Technologies Inc.**

Vu la demande présentée par Abaxx Technologies Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 8 septembre 2021 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le Règlement 41-101, le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché;

« prospectus » : le prospectus préalable de base provisoire que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 17 septembre 2021, le prospectus préalable de base définitif, ainsi que toute version modifiée de ceux-ci;

« supplément établissant le placement au cours du marché » : le supplément relatif au prospectus qui établira le placement au cours du marché;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti dans toutes les provinces du Canada;
2. L'émetteur compte effectuer un placement au cours du marché;
3. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, l'émetteur peut placer ses titres auprès de souscripteurs québécois;
4. Un émetteur qui entend procéder au placement de ses titres au Québec est tenu d'établir un prospectus;
5. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, les souscripteurs acquièrent leurs titres directement sur le marché et l'émetteur est dispensé de leur remettre le prospectus;

6. La version anglaise du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché sera déposée auprès de l'Autorité;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente à la condition que le prospectus et tout supplément relatif au prospectus autre que le supplément établissant le placement au cours du marché soient établis en français et déposés auprès de l'Autorité avant que l'émetteur place des titres auprès de souscripteurs québécois dans le cadre d'un placement autre qu'au cours du marché.

Fait le 16 septembre 2021.

Patrick Théorêt  
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2021-FS-0222

### **Altus Group Limited**

Vu la demande présentée par Altus Group Limited (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 14 septembre 2021 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du rapport financier intermédiaire consolidé pour la période intermédiaire terminée le 30 juin 2021 ainsi que le rapport de gestion intermédiaire correspondant (collectivement, les « documents visés ») qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 17 septembre 2021, ainsi que toute modification de celui-ci (la « dispense demandée »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés soient établis en français et que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié définitif.

Fait le 16 septembre 2021.

Patrick Théorêt  
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2021-FS-0223

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

**6.7 AGRÉMENTS, AUTORISATIONS ET OPÉRATIONS SUR DÉRIVÉS DE GRÉ À GRÉ**

Aucune information.

## **6.8 OFFRES PUBLIQUES**

### **6.8.1 Avis**

Aucune information.

### **6.8.2 Dispenses**

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

### **6.8.3 Refus**

Aucune information.

### **6.8.4 Divers**

Aucune information.

## **6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION**

### **6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers**

Aucune information.

### **6.9.2 Dispenses**

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

### **6.9.3 Refus**

Aucune information.

### **6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti**

Aucune information.

### **6.9.5 Divers**

Aucune information.

## 6.10 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

## 6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

**ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION***RAPPORTS TRIMESTRIELS*

	Date du document
CAPITAL REGIONAL ET COOPERATIF DESJARDINS	2021-06-30
CLEAN AIR METALS INC.	2021-07-31
CORPORATION METAUX PRECIEUX DU QUEBEC	2021-07-31
R.R. DONNELLEY & SONS COMPANY	2021-03-31
RESSOURCES SPHINX LTEE	2021-08-31
VALEO PHARMA INC.	2021-07-31

*ÉTATS FINANCIERS ANNUELS*

	Date du document
CARDS II TRUST	2021-05-31
NANOXPLORE INC.	2021-06-30
NEW PACIFIC METALS CORP	2021-06-30

*RAPPORTS ANNUELS*

	Date du document
CARDS II TRUST	2021-05-31
NANOXPLORE INC.	2021-06-30
NEW PACIFIC METALS CORP	2021-06-30

*CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION*

	Date du document
EVERTZ TECHNOLOGIES LIMITED	
FUSE COBALT INC.	

*NOTICE ANNUELLE*

	Date du document
BLOCKCHAINK2 CORP.	2020-09-30
CARDS II TRUST	2021-05-31
NANOXPLORE INC.	2021-06-30

## ANNEXE 2 DÉCLARATIONS D'INITIÉS (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

**Liste des symboles employés pour les déclarations en format SEDI (Système électronique de déclaration des initiés)**

<b>RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI</b>	45 : Contrepartie d'un bien
1 : Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres	46 : Contrepartie de services
2 : Filiale de l'émetteur assujetti	47 : Acquisition ou aliénation par don
3 : Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de 10 % des titres d'un émetteur assujetti ( <i>Loi sur les valeurs mobilières</i> du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation	48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs
4 : Administrateur d'un émetteur assujetti	<b>Dérivés émis par l'émetteur</b>
5 : Dirigeant d'un émetteur assujetti	50 : Attribution d'options
6 : Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3	51 : Levée d'options
7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6	52 : Expiration d'options
8 : Initié présumé – six mois avant de devenir initié	53 : Attribution de bons de souscription
<b>NATURE DE L'OPÉRATION</b>	54 : Exercice de bons de souscription
<b>Généralités</b>	55 : Expiration de bons de souscription
00 : Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI	56 : Attribution de droits de souscription
10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	57 : Exercice de droits de souscription
11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément	58 : Expiration de droits de souscription
15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	59 : Exercice au comptant
16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	<b>Dérivés émis par un tiers</b>
22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition	70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers
30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers
35 : Dividende en actions	72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers
36 : Conversion ou échange	73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers
37 : Division ou regroupement d'actions	<b>Divers</b>
38 : Rachat – annulation	90 : Changements relatifs à la propriété
40 : Vente à découvert	97 : Autres
	99 : Correction d'information
	<b>NATURE DE L'EMPRISE</b>
	D : Propriété directe
	I : Propriété indirecte
	C : Contrôle
	<b>AUTRES MENTIONS</b>
	O : Opération originale
	M : Première modification
	M' : Deuxième modification
	M'' : Troisième modification, etc.
	R : Opération déclarée hors délai (en retard).

**AVIS**

L'information publiée dans cette annexe provient du Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Les initiés assujettis doivent déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti dans un délai de **cinq jours**, sauf dans certains cas précis.

Émetteur	Relation	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Absolute Software Corporation</b>								
<i>Droits Performance Share Unit</i>								
Grace, Mark	5	O	2021-08-13	D	50 - Attribution d'options	8 448		BC
		M	2021-08-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 448		BC
<i>Droits Restricted Share Unit</i>								
Grace, Mark	5	O	2021-08-13	D	50 - Attribution d'options	2 816		BC
		M	2021-08-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 816		BC
		O	2021-08-13	D	50 - Attribution d'options	2 816		BC
		M	2021-08-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 816		BC
		O	2021-08-13	D	50 - Attribution d'options	2 816		BC
		M	2021-08-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 816		BC
<b>Aimia Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bondi, Stephen	7	O	2018-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2018-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2020-06-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Daughter	PI	O	2018-04-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2020-06-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<b>AirIQ Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
AIRIQ INC.	1	O	2021-09-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	500	0.2700	ON
		O	2021-09-16	D	38 - Rachat ou annulation	(500)	0.2700	ON
FELSTEAD, KAREN	5	O	2021-09-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.3100	ON
<b>Akita Drilling Ltd.</b>								
<i>Actions sans droit de vote</i>								
Dease, Colin	5	O	2021-09-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 004	1.1400	AB
Reynolds, Darcy	5	O	2021-09-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	964	1.1400	AB
<b>Alamos Gold Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Barwell, Christine	5	O	2021-09-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	397	9.5579	ON
Bostwick, Christopher John	5	O	2021-09-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	516	9.5579	ON
Chavez - Martinez, Mario Luis	5	O	2021-09-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	523	7.5883USD	ON
Engelstad, Nils Frederik Jonas	5, 8	O	2021-09-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	505	9.5579	ON
Fisher, Gregory S.	5	O	2021-09-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	270	9.5579	ON
Fitzgerald, John Michael	5	O	2021-09-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	444	9.5579	ON
MacPhail, Peter	5	O	2021-09-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	727	9.5579	ON
McCluskey, John	4, 5	O	2021-09-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 177	9.5600	ON
Parsons, Scott Kyle	5	O	2021-09-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	392	9.5579	ON
Parsons, Scott Russell Gordon	5	O	2021-09-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	334	9.5579	ON
PAULSE, ADRIAN	5	O	2021-09-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	299	9.5579	ON
Porter, James	5	O	2021-09-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	727	9.5579	ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Titre</b>								
<b>Initié</b>								
<b>Porteur inscrit</b>								
Thompson, Rebecca	5	O	2021-09-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	330	9.5579	ON
Webster, Colin	5	O	2021-09-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	294	9.5579	ON
<b>Droits Deferred Share Units</b>								
Prichard, John Robert Stobo	4	O	2021-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	486		ON
<b>Aleafia Health Inc. (formerly Canabo Medical Inc.)</b>								
<b>Options</b>								
Sale, Matthew	5	O	2021-06-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2021-06-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<b>Restricted Share Units</b>								
Sale, Matthew	5	O	2021-06-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2021-06-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<b>Alimentation Couche-Tard Inc.</b>								
<b>Actions à droit de vote multiple Catégorie A</b>								
Fortin, Richard	4, 7, 6, 5							
9201-9702 Québec Inc.	PI	O	2021-09-20	I	36 - Conversion ou échange	(1 368 711)		QC
<b>Actions à droit de vote subalterne Catégorie B</b>								
Fortin, Richard	4, 7, 6, 5	O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200 000)	50.0560	QC
9201-9702 Québec Inc.	PI	O	2002-04-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-09-20	I	36 - Conversion ou échange	1 368 711		QC
<b>ARC Resources Ltd.</b>								
<b>Actions ordinaires</b>								
Jahangiri, Armin	5							
Solium ESPP	PI	O	2021-09-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 102	10.0900	AB
Stuart, Sean William	5							
Solium ESPP	PI	O	2021-09-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 319	10.0900	AB
<b>Performance Share Units (PSU) (Cash based only)</b>								
Olsen, Lisa Ann	5	O	2021-09-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 095)	9.5400	AB
		O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 127	9.5400	AB
Stuart, Sean William	5	O	2021-09-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 575)	9.5400	AB
		O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 999	9.5400	AB
<b>Restricted Share Units (RSU) (Cash based only)</b>								
Olsen, Lisa Ann	5	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 031	9.5400	AB
Stuart, Sean William	5	O	2021-09-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 349)	9.5400	AB
		O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 249	9.5400	AB
<b>Artis Real Estate Investment Trust</b>								
<b>Actions privilégiées Series A</b>								
Artis Real Estate Investment Trust	1	O	2021-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	900	24.8667	MB
<b>Actions privilégiées Series E</b>								
Artis Real Estate Investment Trust	1	O	2021-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	23.4714	MB
<b>Deferred Units</b>								
Irwin, Heather-Ann	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	23	11.4200	MB
Rodney, Benjamin Ryan	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	116	11.4200	MB
Shaikh, Mazhar H. (Mike)	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	32	11.4200	MB
Tammer, Aida Evelyn	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	16	11.4200	MB
Wigmore, Elisabeth Shirley	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	34	11.4200	MB
Zucker, Lauren	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	197	11.4200	MB
<b>Parts</b>								
Artis Real Estate Investment Trust	1	O	2021-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	391 730	11.4811	MB
Manji, Salim	6							
Salamat Investment Corporation	PI	O	2021-09-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	11.5300	MB
		O	2021-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 700	11.4500	MB
Manji, Samir Aziz	4, 6, 5							
Salamat Investment Corporation	PI	O	2021-09-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	11.5300	MB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2021-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 700	11.4500	MB
<i>Restricted Units</i>								
Koenig, Jaclyn	5	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	35	11.4200	MB
Manji, Samir Aziz	4, 6, 5	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	225	11.4200	MB
Martens, Philip	5	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	62	11.4200	MB
Riley, Kimberly	5	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	48	11.4200	MB
<b>ATCO LTD.</b>								
<i>Actions sans droit de vote Class I</i>								
Bayley, Melanie	5	O	2021-09-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2	40.3300	AB
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 410)	40.6741	AB
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(90)	40.6800	AB
		O	2021-09-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	600	41.0000	AB
Jackson, Colin	7	O	2021-08-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(8)		AB
		O	2021-08-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(2)		AB
<b>Aurinia Pharmaceuticals Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Huizinga, Robert	5	O	2021-09-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(32 500)	21.1500USD	BC
Martin, Michael Robert	4, 5	O	2021-09-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	5.3100USD	BC
		O	2021-09-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	5.3100USD	BC
		O	2021-09-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	45 000	5.3100USD	BC
		O	2021-09-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(45 000)	5.3100USD	BC
		O	2021-09-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	45 000	3.2000USD	BC
		O	2021-09-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(45 000)	3.2000USD	BC
		O	2021-09-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	44 000	5.3100USD	BC
		O	2021-09-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 000)	21.7300USD	BC
		O	2021-09-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	5.3100USD	BC
Solomons, Neil	5	O	2021-09-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150 000	3.2000USD	BC
		O	2021-09-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(150 000)	19.8400USD	BC
<i>Options</i>								
Martin, Michael Robert	4, 5	O	2021-09-13	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	6.5200	BC
		O	2021-09-14	D	51 - Exercice d'options	(45 000)	6.5200	BC
		O	2021-09-14	D	51 - Exercice d'options	(45 000)	4.2100	BC
		O	2021-09-14	D	51 - Exercice d'options	(44 000)	6.5200	BC
Solomons, Neil	5	O	2021-09-13	D	51 - Exercice d'options	(150 000)	4.2100	BC
<b>AYA OR &amp; ARGENT INC.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Beaudoin, Raphaël	5	O	2021-09-16	D	51 - Exercice d'options	33 334	1.4300	QC
Elias, Elias	5	O	2021-09-16	D	51 - Exercice d'options	50 000	1.4300	QC
Landry-Tolszczuk, Ugo	5	O	2021-09-16	D	51 - Exercice d'options	200 000	1.4300	QC
<i>Options</i>								
Beaudoin, Raphaël	5	O	2021-09-16	D	51 - Exercice d'options	(33 334)	1.4300	QC
Elias, Elias	5	O	2021-09-16	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	1.4300	QC
Landry-Tolszczuk, Ugo	5	O	2021-09-16	D	51 - Exercice d'options	(200 000)	1.4300	QC
<b>B2Gold Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bartz, Eduard	5	O	2021-05-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 096)	6.2400	BC
		M	2021-05-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(28 053)	6.2400	BC
		O	2021-08-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 936	4.6700	BC
		M	2021-08-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 936)	4.6700	BC
Chatwin, Randall	5	O	2021-09-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	22 994	4.8500	BC
		O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 206)	4.8300	BC
<i>Droits</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Chatwin, Randall	5	O	2021-09-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(22 994)	4.8500	BC
<b>Banque Canadienne Imperiale de Commerce</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Culham, Harry Kenneth	7	O	2021-09-15	D	51 - Exercice d'options	7 500	97.8100	ON
		O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	147.1700	ON
<i>Options</i>								
Culham, Harry Kenneth	7	O	2021-09-15	D	51 - Exercice d'options	(7 500)	97.8100	ON
<b>Banque de Montréal</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fowler, Cameron McAskile	5	O	2021-09-17	D	51 - Exercice d'options	5 941	68.6000	QC
		O	2021-09-17	D	51 - Exercice d'options	9 605	78.0900	QC
		O	2021-09-17	D	51 - Exercice d'options	16 186	77.2300	QC
		O	2021-09-17	D	51 - Exercice d'options	20 033	96.9000	QC
		O	2021-09-17	D	51 - Exercice d'options	10 960	100.6300	QC
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(62 725)	127.9500	QC
<i>Options</i>								
Fowler, Cameron McAskile	5	O	2021-09-17	D	51 - Exercice d'options	(5 941)	68.6000	QC
		O	2021-09-17	D	51 - Exercice d'options	(9 605)	78.0900	QC
		O	2021-09-17	D	51 - Exercice d'options	(16 186)	77.2300	QC
		O	2021-09-17	D	51 - Exercice d'options	(20 033)	96.9000	QC
		O	2021-09-17	D	51 - Exercice d'options	(10 960)	100.6300	QC
<b>Banque Royale du Canada</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bolger, Rod	5	O	2021-09-22	D	51 - Exercice d'options	967	48.9330	QC
		O	2021-09-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(551)	126.2400	QC
Gottschling, Helena	5	O	2021-09-22	D	51 - Exercice d'options	580	48.9330	QC
		O	2021-09-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(580)	126.2469	QC
McKay, David Ian	4, 5	O	2021-09-22	D	51 - Exercice d'options	5 322	48.9330	QC
		O	2021-09-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 322)	126.3027	QC
<i>Droits Performance Deferred Share Units</i>								
Douvas, Maria Elena	5	O	2021-09-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Droits RBC Share Units</i>								
Douvas, Maria Elena	5	O	2021-09-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Options</i>								
Bolger, Rod	5	O	2021-09-22	D	51 - Exercice d'options	(967)	48.9330	QC
Douvas, Maria Elena	5	O	2021-09-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Gottschling, Helena	5	O	2021-09-22	D	51 - Exercice d'options	(580)	48.9330	QC
McKay, David Ian	4, 5	O	2021-09-22	D	51 - Exercice d'options	(5 322)	48.9330	QC
<b>Bausch Health Companies Inc. (formerly, Valeant Pharmaceuticals International, Inc.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Papa, Joseph	4, 5	O	2021-09-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 083	29.1900USD	QC
		O	2021-09-13	D	97 - Autre	(3 549)	29.1900USD	QC
		O	2021-09-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 000	28.6600USD	QC
		O	2021-09-14	D	97 - Autre	(5 010)	28.6600USD	QC
<i>Droits Restricted Share Units (RSUs)</i>								
Papa, Joseph	4, 5	O	2021-09-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 083)		QC
		O	2021-09-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 000)		QC
<b>BBTV Holdings Inc.</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Shahbazi, Hamed	4							
Impactreneur Capital Corp.	PI	O	2021-09-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	5.9800	BC
		O	2021-09-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	5.9200	BC
		O	2021-09-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	5.9600	BC
		O	2021-09-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	5.9800	BC
		O	2021-09-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	5.9600	BC

Émetteur	Relation	État opé-	Date de	Em-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre		ration	l'opération					
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2021-09-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	5.9190	BC
<b>BCE Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cole, Michael	7	O	2021-09-14	D	51 - Exercice d'options	70 225	56.0500	QC
		O	2021-09-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(70 225)	65.6300	QC
<i>Contrat à terme d'achat hors bourse</i>								
BCE Inc.	1							
Bell Canada	PI	O	2021-09-14	I	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	(1)		QC
		O	2021-09-14	I	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
<i>Options</i>								
Cole, Michael	7	O	2021-09-14	D	51 - Exercice d'options	(70 225)	56.0500	QC
<b>Bell Copper Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Storey, Annie	5	O	2019-01-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.0850	BC
		M	2019-01-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(51 000)	0.0850	BC
		O	2020-08-12	D	51 - Exercice d'options	300 000	300000.0000	BC
		O	2018-01-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(62 000)	0.1900	BC
		O	2018-08-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	0.0600	BC
		O	2018-09-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(129 000)	0.0600	BC
		O	2020-08-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.1900	BC
		O	2020-08-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 000)	0.1900	BC
		O	2020-09-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	0.2100	BC
		O	2020-09-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.2100	BC
		O	2020-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.2200	BC
		O	2020-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	0.2200	BC
		O	2020-09-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	0.2200	BC
		O	2020-09-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.2100	BC
		O	2020-09-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.2100	BC
		O	2020-09-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.2000	BC
		O	2020-09-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.2100	BC
		O	2020-09-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.2100	BC
		O	2020-09-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 000)	0.2100	BC
		O	2020-10-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 000)	0.2100	BC
Ginger Fire Media Finance Corp.	PI	O	2013-09-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-12-22	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	675 000		BC
ISG Professional Services Inc.	PI	O	2020-12-22	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(675 000)		BC
		O	2020-08-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.2200	BC
		O	2020-08-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.2000	BC
		O	2020-08-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 500)	0.2100	BC
		O	2020-08-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	0.1900	BC
		O	2020-09-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.2075	BC
<i>Options</i>								
Storey, Annie	5	O	2020-04-10	D	52 - Expiration d'options	(50 000)		BC
		M	2020-04-10	D	52 - Expiration d'options	(350 000)		BC
		O	2021-05-04	D	50 - Attribution d'options	130 000	0.2000	BC
		O	2016-12-08	D	50 - Attribution d'options	300 000	0.0500	BC
		O	2020-08-12	D	51 - Exercice d'options	300 000	0.0500	BC
		M	2020-08-12	D	51 - Exercice d'options	(300 000)	0.0500	BC
<b>Besra Gold Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Morda, Nathaniel Jon	4	O	2021-09-15	D	36 - Conversion ou échange	136 045		ON
<b>Birchcliff Energy Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Birchcliff Energy Ltd.	1	O	2021-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	(405 300)	6.1016	AB

Émetteur	Relation	État	Date	Em- prise	Opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre		opé- ration	de l'opération		Description de l'opération	acquis ou aliénés		
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2021-09-15	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	6.4951	AB
		O	2021-09-16	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	6.6201	AB
		O	2021-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	600 000	6.4580	AB
Bosman, Myles	5	O	2021-09-15	D	51 - Exercice d'options	200 000	3.0700	AB
		O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200 000)	6.5300	AB
Humphreys, David	5							
RBC Dominion Securities - TFSA - DH	PI	O	2021-09-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	6.3500	AB
Options								
Bosman, Myles	5	O	2021-09-15	D	51 - Exercice d'options	(200 000)	3.0700	AB
<b>Boralex inc.</b>								
Options Options d'achat d'actions ordinaires								
Arsenault, Marie-Josée	5	O	2021-05-13	D	50 - Attribution d'options	441	35.6400	QC
		M	2021-05-13	D	50 - Attribution d'options	1 964	35.6400	QC
Cusson, Julie	5	O	2021-05-13	D	50 - Attribution d'options	462	35.6400	QC
		M	2021-05-13	D	50 - Attribution d'options	2 057	35.6400	QC
D'Aoust, Guy	5	O	2021-05-13	D	50 - Attribution d'options	542	35.6400	QC
		M	2021-05-13	D	50 - Attribution d'options	2 413	35.6400	QC
Decostre, Patrick	4, 7, 5	O	2021-05-13	D	50 - Attribution d'options	2 286	35.6400	QC
		M	2021-05-13	D	50 - Attribution d'options	10 173	35.6400	QC
Girardin, Hugues	5	O	2021-05-13	D	50 - Attribution d'options	734	35.6400	QC
		M	2021-05-13	D	50 - Attribution d'options	3 265	35.6400	QC
Guilmette, Bruno	5	O	2021-05-13	D	50 - Attribution d'options	1 173	35.6400	QC
		M	2021-05-13	D	50 - Attribution d'options	5 221	35.6400	QC
Hurtubise, Pascal	5	O	2021-05-13	D	50 - Attribution d'options	1 021	35.6400	QC
		M	2021-05-13	D	50 - Attribution d'options	4 543	35.6400	QC
Wolff, Nicolas	5	O	2021-05-13	D	50 - Attribution d'options	997	35.6400	QC
		M	2021-05-13	D	50 - Attribution d'options	4 434	35.6400	QC
<b>BRP Inc.</b>								
Actions à droit de vote subalterne								
Desrochers, Yannick	5	O	2021-09-17	D	51 - Exercice d'options	900	39.4493	QC
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	121.0000	QC
		O	2021-09-17	D	51 - Exercice d'options	600	62.6850	QC
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	121.0000	QC
		O	2021-09-17	D	51 - Exercice d'options	1 000	46.1503	QC
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	121.0000	QC
		O	2021-09-20	D	51 - Exercice d'options	50	62.6850	QC
		O	2021-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50)	121.0000	QC
		O	2021-09-20	D	51 - Exercice d'options	775	46.1503	QC
		O	2021-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(775)	121.0000	QC
Martel, Sébastien	5	O	2021-09-15	D	51 - Exercice d'options	17 925	20.3273	QC
		O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 975)	121.7652	QC
		O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 975)	121.7757	QC
		O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 975)	121.7920	QC
Options								
Desrochers, Yannick	5	O	2021-09-17	D	51 - Exercice d'options	(900)	39.4493	QC
		O	2021-09-17	D	51 - Exercice d'options	(600)	62.6850	QC
		O	2021-09-17	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	46.1503	QC
		O	2021-09-20	D	51 - Exercice d'options	(50)	62.6850	QC
		O	2021-09-20	D	51 - Exercice d'options	(775)	46.1503	QC
Martel, Sébastien	5	O	2021-09-15	D	51 - Exercice d'options	(17 925)	20.3273	QC
<b>C3 Metals Inc. (formerly Carube Copper Corp.)</b>								
Actions ordinaires								
Ackert, Jeff	5	O	2021-09-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.2050	ON
<b>Calian Group Ltd.</b>								
Actions ordinaires								
Poirier, Jo-Anne Cecile	4	O	2021-09-20	D	51 - Exercice d'options	1 500	27.3000	ON

Émetteur	Relation	État	Date	Em- prise	Opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre	tion	opé- ration	de l'opération		Description de l'opération	acquis ou aliénés		
Initié Porteur inscrit								
		O	2021-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(821)	63.6600	ON
		O	2021-09-20	D	51 - Exercice d'options	2 000	29.5500	ON
		O	2021-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 158)	63.2400	ON
<i>Options</i>								
Poirier, Jo-Anne Cecile	4	O	2021-09-20	D	51 - Exercice d'options	(1 500)	27.3000	ON
		O	2021-09-20	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	29.5500	ON
<b>Canada Goose Holdings Inc.</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Sherlock, Pat	5	O	2021-09-15	D	51 - Exercice d'options	22 736	48.4198	ON
		O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 736)	48.4198	ON
<i>Options</i>								
Sherlock, Pat	5	O	2021-09-15	D	51 - Exercice d'options	(22 736)	48.4198	ON
<b>Canadian Natural Resources Limited</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Andersen, Troy John Peter	5	O	2021-09-15	D	51 - Exercice d'options	9 500	35.2700	AB
		O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 500)	44.8804	AB
<i>Options</i>								
Andersen, Troy John Peter	5	O	2021-09-15	D	51 - Exercice d'options	(9 500)	35.2700	AB
Duncan, Sean K.	5	O	2021-09-13	D	51 - Exercice d'options	(4 800)	42.1400	AB
		O	2021-09-13	D	51 - Exercice d'options	4 800	42.1400	AB
		O	2021-09-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 800)	43.8600	AB
		O	2021-09-13	D	51 - Exercice d'options	(3 500)	35.2700	AB
		O	2021-09-13	D	51 - Exercice d'options	3 500	35.2700	AB
		O	2021-09-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	43.8600	AB
		O	2021-09-13	D	51 - Exercice d'options	(3 500)	37.0900	AB
		O	2021-09-13	D	51 - Exercice d'options	3 500	37.0900	AB
		O	2021-09-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	43.8600	AB
<b>Canadian Utilities Limited</b>								
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>								
Bayley, Melanie	5	O	2021-09-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	767	33.8500	AB
		O	2021-09-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4	33.5100	AB
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 580)	34.6177	AB
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(115)	34.6300	AB
		O	2021-09-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	369	33.5700	AB
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 605)	34.6250	AB
<b>Canadian Western Bank</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Rudd, Robin Matthew	5	O	2021-09-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	991	35.8600	AB
TFSA	PI	O	2021-09-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	28	35.8300	AB
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Bibby, Andrew John	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	550	36.3460	AB
Delorme, Marie	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 203	36.3460	AB
Filippelli, Maria	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 203	36.3460	AB
Hohol, Linda Margaret Owerri	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	550	36.3460	AB
Manning, Robert Adrian	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	894	36.3460	AB
Mitchell, Elizabeth Gay	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	791	36.3460	AB
Morgan-Silvester, Sarah Alyson	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 444	36.3460	AB
Mulligan, Margaret Jean	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 306	36.3460	AB
Phillips, Robert L.	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	687	36.3460	AB
Rawji, Irfhan Abdulaziz	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 203	36.3460	AB
Reid, Ian MacNevin	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	550	36.3460	AB
Riley, Sanford	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 203	36.3460	AB
<b>Canfor Corporation</b>								

Emetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Em-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Canfor Corporation</b>								
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Actions ordinaires</i>								
Canfor Corporation	1	O	2021-09-15	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	26.1077	BC
		O	2021-09-16	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	26.1463	BC
		O	2021-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	26.1292	BC
		O	2021-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	11 900	25.2203	BC
		O	2021-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	25.8842	BC
<b>Canlan Ice Sports Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gellard, Michael F.	5	O	2021-09-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	3.6000	BC
<b>Capital Power Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
DeNeve, Bryan	5	O	2021-09-15	D	51 - Exercice d'options	4 000	24.4700	AB
		O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	43.9000	AB
		O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	43.9600	AB
		O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	43.9400	AB
		O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	43.8600	AB
		O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	43.8500	AB
		O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	43.8400	AB
		O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	43.7800	AB
		O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	43.7900	AB
		O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	43.7800	AB
		O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	43.7600	AB
		O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	43.7500	AB
Owens, Steve	5	O	2021-09-17	D	51 - Exercice d'options	3 851	24.4700	AB
<i>Options</i>								
DeNeve, Bryan	5	O	2021-09-15	D	51 - Exercice d'options	(4 000)	24.4700	AB
Owens, Steve	5	O	2021-09-17	D	51 - Exercice d'options	(3 851)	24.4700	AB
<b>Caribbean Utilities Company, Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires Class A Ordinary Shares</i>								
Ebanks, Sheree	4							
Erica Ebanks	PI	O	2021-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	32	15.0600USD	ON
		M	2021-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	32	15.0600USD	ON
Melanie Ebanks	PI	O	2021-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	21	15.0600USD	ON
Sheree Ebanks and Davy Ebanks	PI	O	2021-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	11	15.0600USD	ON
Hew, J.F. Richard	4, 5	O	2021-09-15	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 000)	9.6600USD	ON
HARRISON HEW	PI	O	2021-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	13	15.0600USD	ON
J.F. Richard Hew with Sandy Hew	PI	O	2021-09-15	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 000	9.6600USD	ON
LAUREN HEW	PI	O	2021-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	13	15.0600USD	ON
THOMPSON HEW	PI	O	2021-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	13	15.0600USD	ON
Macfee, Mark Roderick	4	O	2021-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	58	15.0600USD	ON
Ritch, David E.	4	O	2021-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	12	15.0600USD	ON
Ashley Kim Ritch	PI	O	2021-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	18	15.0600USD	ON
Valerie K. Ritch	PI	O	2021-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	87	15.0600USD	ON
		M	2021-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	87	15.0600USD	ON

Émetteur	Relation	État	Date	Em-	Opération	Nombre de titres	Prix	Autorité
Titre	tion	op-	de	prise	Description	ou valeur	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	acquis		
Porteur inscrit						ou aliénés		
Thomson, Peter A.	4							
Peter A. Thomson for Christina Marie Thomson	PI	O	2021-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	52	15.0600USD	ON
Peter A. Thomson for Victoria Joy Thomson	PI	O	2021-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	64	15.0600USD	ON
Valley Field Investments Ltd.	PI	O	2021-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	112	15.0600USD	ON
Tibbetts, Sacha Nikolai	5	O	2021-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	64	15.0600USD	ON
Watler, David	5	O	2021-09-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	177	15.0600USD	ON
DAVID C. WATLER CUSTODIAN FOR ISABELA M. WATLER	PI	O	2021-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	17	15.0600	ON
David C. Watler Custodian for Sofia G. Watler	PI	O	2021-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	15.0600USD	ON
Monica Watler and David Watler	PI	O	2021-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	15.0600USD	ON
		M	2021-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	15.0600USD	ON
<b>Cascades inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cascades inc.	1	O	2021-09-16	D	38 - Rachat ou annulation	79 000	15.5694	QC
		O	2021-09-16	D	38 - Rachat ou annulation	(79 000)	15.5694	QC
		O	2021-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	85 000	15.2966	QC
		O	2021-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	(85 000)	15.2966	QC
		O	2021-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	85 000	15.1604	QC
		O	2021-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	(85 000)	15.1604	QC
		O	2021-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	85 000	15.2047	QC
		O	2021-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	(85 000)	15.2047	QC
<b>CCL Industries Inc.</b>								
<i>Actions sans droit de vote Class B</i>								
McClendon, Mark	5	O	2021-09-16	D	51 - Exercice d'options	10 000	58.0320	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	71.1900	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	71.2000	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	71.2100	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	71.2500	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	71.2600	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	71.2700	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	71.2800	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	71.2950	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	71.3000	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	71.3100	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	71.3300	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	71.3500	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	71.3600	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	71.3800	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	71.3900	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	71.4000	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	71.4050	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	71.4100	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	71.4200	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	71.4300	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	71.4400	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	71.4600	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	71.5700	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	71.5800	ON

Émetteur	Relation	État	Date	Em- prise	Opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre	tion	opé- ration	de l'opération		Description de l'opération	acquis ou aliénés		
Initié Porteur inscrit								
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	71.6100	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	71.6200	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	71.6300	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	71.6400	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	71.6600	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	71.6700	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	71.6800	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	71.6900	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	71.6950	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	71.7000	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	71.7100	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	71.7200	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	71.7300	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	71.7550	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	71.7600	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	71.7800	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	71.8100	ON
<i>Options</i>								
McClendon, Mark	5	O	2021-09-16	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	58.0320	ON
<b>Champion Iron Limited</b>								
<i>Actions ordinaires Ordinary Shares (as per Australian securities law)</i>								
Garoute, Natacha	5	O	2021-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	75 712	5.1200	ON
<i>Droits Restricted Share Units (RSU)</i>								
Garoute, Natacha	5	O	2021-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	(162 124)	5.1200	ON
<b>Charlotte's Web Holdings, Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
ETF Managers Trust	3	O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 088)	2.6000	ON
<b>Choice Properties Real Estate Investment Trust</b>								
<i>Parts de fiducie</i>								
Wasti, Rashid	7	O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	14.8400	ON
<b>Cipher Pharmaceuticals Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Wolkin, Harold Morton	4	O	2021-09-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 881	2.4200	ON
<b>Cleghorn Minerals Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Crest Resources Inc.	3	O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.1060	QC
<b>COLLIERS INTERNATIONAL GROUP INC.</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Kenny, John W.	5	O	2021-09-15	D	51 - Exercice d'options	12 000	50.1500USD	ON
<i>Options</i>								
Kenny, John W.	5	O	2021-09-15	D	51 - Exercice d'options	(12 000)	50.1500USD	ON
<b>Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cascade Investment, L.L.C.	3	O	2021-09-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(215 019)	118.0941USD	QC
		O	2021-09-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(256 481)	116.9313USD	QC
		O	2021-09-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(340 631)	115.9238USD	QC
		O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 153 897)	118.8461USD	QC
Gates, William Henry, III	3	O	2021-09-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(215 019)	118.0941USD	QC
Cascade Investment, L.L.C.	PI	O	2021-09-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(256 481)	116.9313USD	QC
		O	2021-09-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(340 631)	115.9238USD	QC
		O	2021-09-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 153 897)	118.8461USD	QC
McKenzie, Margaret Anne	4	O	2021-09-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	147.2900	QC
Pace, Robert	4	O	2021-09-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	147.2900	QC
MBS Realty Limited	PI	O	2021-09-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	152.5500	QC

Emetteur	Relation	État	Date	Em- prise	Opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre	tion	opé- ration	de l'opération		Description	acquis ou aliénés		
<b>Compagnie Pétrolière Impériale Ltée</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Exxon Mobil Corporation	3							
Roytor & Co.	PI	O	2021-09-14	I	38 - Rachat ou annulation	(99 066)	35.3400	AB
		O	2021-09-15	I	38 - Rachat ou annulation	(99 065)	36.1000	AB
		O	2021-09-16	I	38 - Rachat ou annulation	(99 065)	35.5000	AB
		O	2021-09-17	I	38 - Rachat ou annulation	(99 065)	34.5900	AB
		O	2021-09-20	I	38 - Rachat ou annulation	(99 065)	34.0100	AB
<b>Converge Technology Solutions Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Reid, Cory	5	O	2021-09-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(150 000)	12.1600	ON
<b>Corporation Cameco</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Leach, Mark Sean	5	O	2021-09-14	D	51 - Exercice d'options	9 530	26.8100	SK
		O	2021-09-14	D	51 - Exercice d'options	15 755	19.3000	SK
		O	2021-09-14	D	51 - Exercice d'options	22 220	16.3800	SK
		O	2021-09-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 530)	30.4700	SK
		O	2021-09-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 755)	30.4600	SK
		O	2021-09-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 220)	30.4600	SK
Shockey, Heidi Lynn	5	O	2021-09-13	D	51 - Exercice d'options	9 535	26.8100	SK
		O	2021-09-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 535)	31.7000	SK
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Bruce, Ian	4	O	2021-09-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 825		SK
Camus, Daniel Robert	4	O	2021-09-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	560		SK
Deranger, Donald Hearl Felix	4	O	2021-09-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	499		SK
Gowans, James Kitchener	4	O	2021-09-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 075		SK
Jackson, Kathryn	4	O	2021-09-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 168		SK
Kayne, Don	4	O	2021-09-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 190		SK
van Leeuwen-Atkins, Leontine	4	O	2021-09-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 168		SK
<i>Droits Performance Share Units</i>								
Doerksen, David Fehr	5	O	2021-03-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(12 049)	20.2680	SK
		M	2021-03-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(12 410)	20.2680	SK
<i>Options</i>								
Leach, Mark Sean	5	O	2021-09-14	D	51 - Exercice d'options	(9 530)	26.8100	SK
		O	2021-09-14	D	51 - Exercice d'options	(15 755)	19.3000	SK
		O	2021-09-14	D	51 - Exercice d'options	(22 220)	16.3800	SK
Shockey, Heidi Lynn	5	O	2021-09-13	D	51 - Exercice d'options	(9 535)	26.8100	SK
<b>Corporation Lithium Éléments Critiques</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Markova, Ani Andreeva	4	O	2021-09-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Options</i>								
Markova, Ani Andreeva	4	O	2021-09-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-09-16	D	50 - Attribution d'options	200 000	1.3500	QC
<b>Corporation Minière Fokus (anciennement, Exploration Fieldex inc.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Rainville, Jean	4, 5	O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.1300	QC
<b>Corporation TC Énergie</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
DAVIS, MARY CATHARINE	7							
Spouse's Account	PI	O	2021-09-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(296)	62.6100	AB
Johnson, Nancy Angenita	5	O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	62.8000	AB
Robinson, Tracy	7	O	2021-09-16	D	51 - Exercice d'options	5 000	48.4400	AB
Yeomans, Mark	7	O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	160	63.1538	AB
<i>Options Granted March 22, 2016 @ \$48.44 CDN (expire March 22, 2023)</i>								
Robinson, Tracy	7	O	2021-09-16	D	51 - Exercice d'options	(5 000)		AB
<b>Corus Entertainment Inc.</b>								

Émetteur	Relation	État opé-	Date de l'opération	Em-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Emetteur</b>								
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Performance Share Units (PSUs) - Officer Plan</i>								
Bohm, Colin	5	O	2021-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	506	5.9900	ON
		O	2021-09-15	D	59 - Exercice au comptant	(25 767)	6.0200	ON
Fullerton, Cheryl Ann	5	O	2021-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	506	5.9900	ON
		O	2021-09-15	D	59 - Exercice au comptant	(25 767)	6.0200	ON
Gossling, John Richard	5	O	2021-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 808	5.9900	ON
		O	2021-09-15	D	59 - Exercice au comptant	(143 058)	6.0200	ON
Kelly, Shawn	5	O	2021-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	460	5.9900	ON
		O	2021-09-15	D	59 - Exercice au comptant	(23 435)	6.0200	ON
McLelland, Gregory Gordon	5	O	2021-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 272	5.9900	ON
		O	2021-09-15	D	59 - Exercice au comptant	(64 825)	6.0200	ON
Murphy, Douglas Donovan	5	O	2021-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 856	5.9900	ON
		O	2021-09-15	D	59 - Exercice au comptant	(298 358)	6.0200	ON
Reeb, Troy Douglas	5	O	2021-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	579	5.9900	ON
		O	2021-09-15	D	59 - Exercice au comptant	(29 498)	6.0200	ON
<b>DAVIDsTEA INC.</b>								
<i>Deferred Share Units</i>								
Segal, Herschel H.	4, 3	O	2021-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	(15 280)		QC
<i>Droits (Restricted Share Units)</i>								
Silverstone, Jane	6	O	2015-07-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-09-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 280		QC
<b>Distinction Energy Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Brown, Kevin Jack	4	O	2020-10-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M	2020-10-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
<i>Restricted Share Units</i>								
Brown, Kevin Jack	4	O	2021-09-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 912)		AB
<b>Dollarama Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kouri, Josée	7, 5	O	2021-09-16	D	51 - Exercice d'options	17 000	14.7967	QC
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 000)	56.0000	QC
Ross, Michael	5	O	2021-09-16	D	51 - Exercice d'options	120 000	30.1967	QC
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(83 063)	56.0000	QC
<i>Options</i>								
Kouri, Josée	7, 5	O	2021-09-16	D	51 - Exercice d'options	(17 000)	14.7967	QC
Ross, Michael	5	O	2021-09-16	D	51 - Exercice d'options	(120 000)	30.1967	QC
<b>Dundee Corporation</b>								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Sharpe, Steven Blair	5	O	2021-09-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	28 331	1.5785	ON
<b>Dundee Precious Metals Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Walsh, Anthony P.	4	O	2021-09-14	D	51 - Exercice d'options	10 000	2.8500	ON
		O	2021-09-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	8.2829	ON
<i>Options</i>								
Walsh, Anthony P.	4	O	2021-09-14	D	51 - Exercice d'options	(10 000)		ON
<b>East Africa Metals Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Smith, Andrew Lee	4, 5	O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.3800	BC
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.3900	BC

Émetteur	Relation	État	Date	Em- prise	Opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre	tion	opé- ration	de l'opération		Description de l'opération	acquis ou aliénés		
Initié Porteur inscrit								
Waller, Sean Ivor	4	O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.4200	BC
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.3800	BC
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.4200	BC
<b>Eldorado Gold Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Allaway, Cara Lea	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2021-09-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	38	14.2570	BC
Aram, Karen Christine	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2021-09-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	91	14.2570	BC
Burns, George Raymond	4, 5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2021-09-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	298	14.2570	BC
CHO, JASON	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2021-09-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	91	14.2570	BC
Ferneyhough, Paul Anthony	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2021-09-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	90	14.2570	BC
Gill, Brock	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2021-09-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	108	14.2570	BC
HILLE, SIMON OSWALD	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2021-09-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	156	14.2570	BC
Yee, Philip Chow	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2021-09-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	91	14.2570	BC
<b>Electrovaya Inc.</b>								
<i>Options</i>								
Das Gupta, Bejoy	4	O	2021-09-13	D	50 - Attribution d'options	25 000	1.0000	ON
Das Gupta, Sankar	4, 5, 3	O	2021-09-13	D	50 - Attribution d'options	2 200 000		ON
Dasgupta, Raj	5	O	2021-09-13	D	50 - Attribution d'options	4 750 000		ON
Halka, Richard	5	O	2021-09-13	D	50 - Attribution d'options	100 000	1.0000	ON
Hansson, Carolyn Mary	4	O	2021-09-13	D	50 - Attribution d'options	25 000	1.0000	ON
Jacobs, James Kedzie	4	O	2021-09-13	D	50 - Attribution d'options	25 000	1.0000	ON
Macdonald, John	4	O	2021-09-13	D	50 - Attribution d'options	25 000	1.0000	ON
McLean, Alexander	4	O	2006-10-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-09-13	D	50 - Attribution d'options	40 000	1.0000	ON
<b>Emergence Global Enterprises Inc. (formerly Velocity Data Inc.)</b>								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Payne, Brian	4, 5	O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	0.2800	BC
<b>Entreprises Minières Globex Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Globex Mining Enterprises Inc.	1	O	2021-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	13 600	0.9988	ON
		O	2021-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	0.9700	ON
<b>EverGen Infrastructure Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Zajtman, Mischa	5	O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	4.8000	BC
<b>Exco Technologies Limited</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kernaghan, Edward Hume	4, 3							
Kernwood Limited	PI	O	2021-09-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	10.0000	ON
		O	2021-09-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	10.0500	ON
<b>Exploration Puma Inc.</b>								

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Emetteur</b>								
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bouchard-Gagné, Karolyn	5	O	2021-09-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Options</i>								
Bouchard-Gagné, Karolyn	5	O	2021-09-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<b>Fairfax Financial Holdings Limited</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Cloutier, Jean	5	O	2021-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(150)	520.4000	ON
<b>Filo Mining Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
D'Sa, Trevor	5	O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	8.8000	BC
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	8.5500	BC
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	8.4500	BC
<b>First Mining Gold Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lock, Richard	4	O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 509	0.2540USD	BC
<i>Options</i>								
Patel, Samir Devendra	5	O	2021-09-13	D	50 - Attribution d'options	250 000	0.3350	BC
<b>FIRSTSERVICE CORPORATION</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cooke, Douglas G.	5	O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	245.5000	ON
Hennick, Jay Stewart	4, 6, 5, 3							
FSV Shares III LP	PI	O	2021-09-16	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(150 000)	243.7700	ON
FSV Shares LP	PI	O	2021-09-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(504 290)	242.9783	ON
The Jay and Barbara Hennick Family Foundation	PI	O	2021-09-16	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	150 000	243.7700	ON
Rakusin, Jeremy Alan	5	O	2021-09-15	D	51 - Exercice d'options	60 000	54.8800USD	ON
		O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	243.9500	ON
		O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	244.9500	ON
		O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	245.5000	ON
		O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	245.0600	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	244.0000	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	244.9500	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	243.9500	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	245.5000	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	246.0000	ON
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	242.9800	ON
<i>Options</i>								
Rakusin, Jeremy Alan	5	O	2021-09-15	D	51 - Exercice d'options	(60 000)	54.8800USD	ON
<b>Fission Uranium Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Yip, Darian Heung-Yeung	4	O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	1.1500	BC
<b>Fonds d'actifs réels mondiaux Middlefield</b>								
<i>Parts de fiducie</i>								
Brasseur, Jeremy	6	O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	9.6830	AB
Lauzon, Robert	7	O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 600)	9.6937	AB
TFSA	PI	O	2021-09-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 100)	9.7219	AB
Middlefield Global Real Asset Fund	1	O	2021-09-16	D	38 - Rachat ou annulation	600	9.6300	AB
<b>FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE RIDGEWOOD</b>								
<i>Parts</i>								
Ridgewood Capital Asset Management Managed Accounts	3	PI						
		O	2021-09-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 499	17.3100	ON
		O	2021-09-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 513)	17.3100	ON
		O	2021-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	830	17.3100	ON
		O	2021-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(868)	17.3100	ON
<b>FPI Granite Inc.</b>								
<i>Deferred Share Units</i>								

Émetteur	Relation	État	Date	Em-	Opération	Nombre de titres	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	prise	Description	ou valeur nominale	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	acquis		
Porteur inscrit						ou aliénés		
Aghar, Peter	4	O	2021-09-15	D	35 - Dividende en actions	30	93.2600	ON
Daal, Remco	4	O	2021-09-15	D	35 - Dividende en actions	26	93.2600	ON
Grodner, Fern Phyllis	4	O	2021-09-15	D	35 - Dividende en actions	9	93.2600	ON
Marshall, Kelly John	4	O	2021-09-15	D	35 - Dividende en actions	38	93.2600	ON
Mawani, Al	4	O	2021-09-15	D	35 - Dividende en actions	29	93.2600	ON
Miller, Gerald	4	O	2021-09-15	D	35 - Dividende en actions	36	93.2600	ON
Murray, Sheila A.	4	O	2021-09-15	D	35 - Dividende en actions	12	93.2600	ON
Pang, Emily	4	O	2021-09-15	D	35 - Dividende en actions	2	93.2600	ON
Warren, Edna Jennifer	4	O	2021-09-15	D	35 - Dividende en actions	18	93.2600	ON
<b>Performance Share Units</b>								
Clarfield, Lawrence	5	O	2021-09-15	D	35 - Dividende en actions	15	93.2600	ON
Gorrie, Kevan Stuart	4, 5	O	2021-09-15	D	35 - Dividende en actions	85	93.2600	ON
KUMER, LORNE	5	O	2021-09-15	D	35 - Dividende en actions	28	93.2600	ON
Neto, Teresa	5	O	2021-09-15	D	35 - Dividende en actions	22	93.2600	ON
Ramparas, Michael Anthony	5	O	2021-09-15	D	35 - Dividende en actions	21	93.2600	ON
<b>Restricted Share Units</b>								
Clarfield, Lawrence	5	O	2021-09-15	D	35 - Dividende en actions	10	93.2600	ON
Gorrie, Kevan Stuart	4, 5	O	2021-09-15	D	35 - Dividende en actions	28	93.2600	ON
KUMER, LORNE	5	O	2021-09-15	D	35 - Dividende en actions	18	93.2600	ON
Neto, Teresa	5	O	2021-09-15	D	35 - Dividende en actions	16	93.2600	ON
Ramparas, Michael Anthony	5	O	2021-09-15	D	35 - Dividende en actions	12	93.2600	ON
<b>Freehold Royalties Ltd.</b>								
<i>Deferred Share Units</i>								
BUGEAUD, GARY RONALD JOSEPH	4	O	2021-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	310	9.6800	AB
HARRISON, PETER T	4	O	2021-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	134	9.6800	AB
Kay, J. Douglas	4	O	2021-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	283	9.6800	AB
Korpach, Arthur Neil	4	O	2021-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	377	9.6800	AB
MacKenzie, Susan Mary	4	O	2021-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	341	9.6800	AB
Romanow, Marvin F.	4	O	2021-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	453	9.6800	AB
Walsh, Aidan Murphy	4	O	2021-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	352	9.6800	AB
<b>Galaxy Digital Holdings Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ferraro, Christopher Charles	7, 5	O	2021-09-13	D	51 - Exercice d'options	20 000	3.0000	ON
		O	2021-09-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	26.0000	ON
		O	2021-09-14	D	51 - Exercice d'options	20 000	3.0000	ON
		O	2021-09-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	26.0000	ON
		O	2021-09-15	D	51 - Exercice d'options	20 000	3.0000	ON
		O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	26.5000	ON
		O	2021-09-17	D	51 - Exercice d'options	20 000	3.0000	ON
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	26.3536	ON
Kurz, Stephen S.	7, 5	O	2021-09-14	D	51 - Exercice d'options	20 000	26.3536	ON
		O	2021-09-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	26.4600	ON
<i>Options</i>								
Ferraro, Christopher Charles	7, 5	O	2021-09-13	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	3.0000	ON
		O	2021-09-14	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	3.0000	ON
		O	2021-09-15	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	3.0000	ON
		O	2021-09-17	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	3.0000	ON
Kurz, Stephen S.	7, 5	O	2021-09-14	D	51 - Exercice d'options	(700)	3.0000	ON
<b>Getchell Gold Corp.</b>								

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Emetteur</b>								
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Bons de souscription</i>								
Wagener, William	4, 5	O	2019-07-12	D	53 - Attribution de bons de souscription	100 000	0.2500	ON
		M	2019-07-12	D	53 - Attribution de bons de souscription	50 000	0.2500	ON
<b>GFL Environmental Inc.</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Dover, Christian James Wallace	5	O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 153)	45.2300USD	ON
Glavina, Edward Christian	5	O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 153)	45.2300USD	ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Gilbert, Mindy Beth	5	O	2021-09-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 638	37.1700USD	ON
Grahek, Elizabeth Joy	5	O	2021-09-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 624	37.1700USD	ON
<b>Global Innovation Dividend Fund</b>								
<i>Parts de fiducie</i>								
Global Innovation Dividend Fund	1	O	2021-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	900	15.7000	AB
<b>goeasy Ltd. (formerly, easyhome Ltd.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ingram, David	4, 5							
RRSP - D. Ingram	PI	O	2021-09-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	245	213.5900	ON
Johnson, Donald Kenneth	4, 3							
VYCO Limited	PI	O	2021-09-13	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(5 000)		ON
Poole, Steven Donald	5	O	2021-09-13	D	90 - Changements relatifs à la propriété	24		ON
Lorna Poole	PI	O	2021-09-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	209.9920	ON
		M	2021-09-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	209.9920	ON
RRSP	PI	O	2021-09-13	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(24)		ON
RRSP - Lorna Poole	PI	O	2021-09-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	209.9920	ON
<b>Gold Standard Ventures Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Morrison, Alexander	4	O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	93 000	0.4487USD	BC
Neeser, Jordan	5							
Jordan Neeser RRSP	PI	O	2021-03-16	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.5900	BC
		O	2021-09-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.6100	BC
Sun Valley Gold LLC	3							
Client accounts	PI	O	2021-09-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	86 082	0.4500USD	BC
		O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	212 511	0.4546USD	BC
		O	2021-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 613	0.4400USD	BC
<b>Golden Star Resources Ltd.</b>								
<i>Droits Performance Share Units (PSUs)</i>								
Crew, Graham John	5	O	2021-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	156 800	4.2700	ON
Lion Haddad, Nathalie	5	O	2021-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	114 405	4.2700	ON
Thomson, Paul Robert	5	O	2021-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	119 605	4.2700	ON
Varris, Philipa Ann	5	O	2021-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	109 205	4.2700	ON
Wasel, Steven Mitchell	5	O	2021-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	81 167	4.2700	ON
Wray, Andrew Michael	4, 5	O	2021-02-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	324 667	4.2700	ON
<b>Gran Tierra Energy Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ellson, Ryan Paul	5							
ESPP	PI	O	2021-09-20	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 373	0.6300USD	AB
Evans, Jim Randall	5							
ESPP	PI	O	2021-09-20	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 930	0.6300USD	AB
Guidry, Gary Stephen	4, 5							
ESPP	PI	O	2021-09-20	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 173	0.6300USD	AB
Trimble, Rodger Derrick	5							
ESPP	PI	O	2021-09-20	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	3 087	0.6300USD	AB

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Great Canadian Gaming Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Raptor Acquisition Corp.	3	O	2021-09-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<b>Greenbrook TMS Inc.</b>								
<i>Deferred Share Units</i>								
Burke, Brian Paul	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 083		ON
Campbell, Colleen Rae	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 094		ON
Cucuz, Sasha	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 094		ON
Graves, Adrienne L.	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 041		ON
Higgins, Robert John	4	O	2021-08-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	663		ON
Oliva, Adele Cirone	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 083		ON
Tworecke, Frank	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 083		ON
Vamvakas, Elias	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 618		ON
<b>Groupe Alithya inc.</b>								
<i>Actions ordinaires Class A Subordinate Voting Shares</i>								
Péladeau, Pierre Karl 9429-1143 Québec inc.	4 PI	O	2021-09-15	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<b>H2O INNOVATION INC.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Clairet, Guillaume	5	O	2021-09-20	D	54 - Exercice de bons de souscription	4 750	1.4000	QC
<i>Bons de souscription Nov 2019</i>								
Clairet, Guillaume	5	O	2021-09-20	D	54 - Exercice de bons de souscription	(4 750)	1.4000	QC
<b>Headwater Exploration Inc. (formerly Corridor Resources Inc.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pearce, David Lawrence	4	O	2021-09-17	D	54 - Exercice de bons de souscription	180 000	0.9200	AB
<i>Bons de souscription</i>								
Pearce, David Lawrence	4	O	2021-09-17	D	54 - Exercice de bons de souscription	(180 000)	0.9200	AB
<b>Hut 8 Mining Corp. (formerly, Oriana Resources Corporation)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bitfury Holding B.V.	3	O	2020-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(160 000)	1.7375	ON
		M"	2020-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(260 000)	1.6900	ON
		O	2020-12-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(249 200)	1.6900	ON
		M"	2020-12-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(190 000)	1.6900	ON
		O	2020-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(162 800)	1.6450	ON
		M"	2020-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200 000)	1.6450	ON
		O	2020-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(128 600)	1.5700	ON
		M"	2020-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(137 000)	1.5700	ON
		O	2020-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(140 700)	1.4800	ON
		M"	2020-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(173 000)	1.4800	ON
		O	2020-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(155 500)	1.5200	ON
		M"	2020-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(170 400)	1.5200	ON
		O	2021-02-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(491 300)	5.1000	ON
		M	2021-02-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(620 740)	5.1000	ON
		O	2021-02-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(564 700)	5.3200	ON
		M	2021-02-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(658 099)	5.3200	ON
		O	2021-02-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(568 400)	5.2200	ON
		M	2021-02-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(665 729)	5.2200	ON
		O	2021-07-21	D	90 - Changements relatifs à la propriété	16 004 824		ON
		M	2021-07-21	D	90 - Changements relatifs à la propriété	15 871 224		ON
		O	2021-08-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(438 600)	8.5000	ON
		M	2021-08-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(450 000)	8.5000	ON
		O	2021-08-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(450 000)	8.4957	ON
		M	2021-08-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300 000)	8.4957	ON
		O	2021-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400 000)	8.1311	ON

Émetteur	Relation	État	Date	Em-	Opération	Nombre de titres	Prix	Autorité	
Titre	tion	opé-	de	prise	Description	ou valeur nominale	unitaire	principale	
Initié		ration	l'opération		de l'opération	acquis			
Porteur inscrit						ou aliénés			
		O	2021-03-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 300)	8.2252	ON	
		O	2021-04-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(710)	9.2700	ON	
Pledged	PI	M	2020-12-01	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(160 000)	1.7375	ON	
		M'	2020-12-01	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(260 000)	1.6900	ON	
		M''	2020-12-01	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(260 000)	1.6900	ON	
		M	2020-12-02	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(249 200)	1.6900	ON	
		M'	2020-12-02	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(190 000)	1.6900	ON	
		M''	2020-12-02	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(190 000)	1.6900	ON	
		M	2020-12-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(162 800)	1.6450	ON	
		M'	2020-12-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200 000)	1.6450	ON	
		M''	2020-12-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200 000)	1.6450	ON	
		M	2020-12-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(128 600)	1.5700	ON	
		M'	2020-12-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(137 000)	1.5700	ON	
		M''	2020-12-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(137 000)	1.5700	ON	
		M	2020-12-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(140 700)	1.4800	ON	
		M'	2020-12-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(173 000)	1.4800	ON	
		M''	2020-12-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(173 000)	1.4800	ON	
		M	2020-12-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(155 500)	1.5200	ON	
		M'	2020-12-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(170 400)	1.5200	ON	
		M''	2020-12-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(170 400)	1.5200	ON	
		O	2021-07-21	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(16 004 824)		ON	
		M	2021-07-21	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(15 871 224)		ON	
<b>i-80 Gold Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Downie, Ewan Stewart	4, 5	O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	3.0800	ON	
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	3.0750	ON	
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	3.0500	ON	
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	3.0100	ON	
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	3.0400	ON	
<b>iA Société financière inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Jobin, Éric	5								
REER/CELI de conjointe	PI	O	2021-09-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	69.8300	QC	
<b>Imaflex Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Abbandonato, Tony	4, 5	O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(75 000)	1.3000	QC	
<b>Imperial Metals Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Fairholme Capital Management, L.L.C. Managed Accounts	3	PI	O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 932)	3.9600	BC
<b>Imperial Mining Group Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Belgravia Hartford Capital Inc.	3	O	2021-09-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000 000	0.1500	QC	
<i>Bons de souscription</i>									
Belgravia Hartford Capital Inc.	3	O	2021-09-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000 000	0.2000	QC	
<b>Inca One Gold Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bragagnolo, Bruce	4, 5	O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.3500	BC	
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.3500	BC	
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.3450	BC	
<i>Options</i>									
Bragagnolo, Bruce	4, 5	O	2020-12-20	D	52 - Expiration d'options	(37 398)	0.5000	BC	
<b>Jamieson Wellness Inc.</b>									
<i>Droits DSU</i>									
Allen, Heather Blain	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	6		ON	
Aronne, Louis	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	12		ON	

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Emetteur</b>								
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Penner, Timothy Herbert	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	12		ON
Potechin, Catherine	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	6		ON
Spooner, Steven Edward	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	6		ON
Williams, David Michael	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	18		ON
Ye, Mei	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	3		ON
<b>Josemaria Resources Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lorito Holdings S.à.r.l.	3	O	2021-09-16	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	25 000		BC
Zebra Holdings and Investments S.à.r.l.	3	O	2021-09-16	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	25 000		BC
<b>Jura Energy Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kazmi, Syed Hasan Akbar	4, 7, 6	O	2021-07-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 500)	0.4500	AB
<b>Karora Resources Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Huet, Paul André	4	O	2021-09-16	D	54 - Exercice de bons de souscription	13 888	0.5000	ON
<i>Bons de souscription</i>								
Huet, Paul André	4	O	2021-09-16	D	54 - Exercice de bons de souscription	(62 500)	0.5000	ON
<b>Kelt Exploration Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gigg, Bruce Douglas	5	O	2021-09-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 500	3.8200	AB
		O	2021-09-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 500)	3.8200	AB
Lalani, Sadiq	5							
Held Under Broker	PI	O	2021-09-13	I	57 - Exercice de droits de souscription	8 500	3.8200	AB
		O	2021-09-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 386)	3.8200	AB
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Gigg, Bruce Douglas	5	O	2021-09-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 500)	3.8200	AB
Lalani, Sadiq	5	O	2021-09-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 500)	3.8200	AB
<b>Kensington Private Equity Fund</b>								
<i>Parts de fiducie Class C Units</i>								
Kennedy, Thomas Robert	7							
Trak Investments Ltd.	PI	O	2016-06-06	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-08-31	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	85 124	35.2426	ON
<b>Killam Apartment Real Estate Investment Trust</b>								
<i>Droits Restricted Units</i>								
Landry, Aldea	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	502	21.9017	NS
Lloyd, Arthur G.	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	685	21.9017	NS
MacKeigan, Laurie	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	753	21.9017	NS
WALT, MANFRED	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	810	21.9017	NS
<b>Kinaxis Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Mauger, Michael David	5	O	2021-09-15	D	51 - Exercice d'options	1 670	76.4800	ON
		O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 670)	200.0042	ON
<i>Options</i>								
Mauger, Michael David	5	O	2021-09-15	D	51 - Exercice d'options	(1 670)	76.4800	ON
<b>La Banque Toronto-Dominion</b>								
<i>Options</i>								
capozzolo, John	5	O	2012-12-13	D	50 - Attribution d'options	4 460	81.0800	ON
		M	2012-12-13	D	50 - Attribution d'options	4 460	81.0800	ON
		M'	2012-12-13	D	50 - Attribution d'options	4 460	81.0800	ON
		M''	2012-12-13	D	50 - Attribution d'options	4 460	81.0800	ON
<b>Largo Resources Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Arias, J. Alberto	4	O	2021-09-16	D	51 - Exercice d'options	20 000	4.5500	ON
Cleave, Ernest Michael	5	O	2021-09-15	D	51 - Exercice d'options	2 207	4.5500	ON
Misk, Paulo	4, 6, 5	O	2021-09-15	D	51 - Exercice d'options	14 594	4.5500	ON
<i>Options</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Le Fonds de dividendes d'émetteurs internationaux du secteur de l'énergie propre</b>								
<i>Parts de fiducie</i>								
Porteur inscrit								
Arias, J. Alberto	4	O	2021-09-16	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	4.5500	ON
Cleave, Ernest Michael	5	O	2021-09-15	D	51 - Exercice d'options	(2 207)		ON
		O	2021-09-15	D	38 - Rachat ou annulation	(1 923)		ON
Misk, Paulo	4, 6, 5	O	2021-09-15	D	51 - Exercice d'options	(14 594)		ON
		O	2021-09-15	D	38 - Rachat ou annulation	(5 406)		ON
<b>Le Fonds de dividendes des secteurs de l'agriculture durable et du bien-être</b>								
<i>Parts de fiducie</i>								
International Clean Power Dividend Fund	1	O	2021-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	400	9.1075	ON
		O	2021-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	9.1426	ON
		M	2021-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	9.1487	ON
		O	2021-09-15	D	38 - Rachat ou annulation	700	9.0857	ON
		O	2021-09-16	D	38 - Rachat ou annulation	700	9.0671	ON
		O	2021-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	300	9.0633	ON
<b>Le Fonds de dividendes du secteur des infrastructures durables</b>								
<i>Parts de fiducie</i>								
Brasseur, Jeremy	6	O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 200)	12.0006	ON
		O	2021-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	11.9800	ON
Middlefield Financial Services Limited	PI	O	2021-09-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	11.9800	ON
Lauzon, Robert	7	O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 100)	12.0000	ON
Orrico, Dean	6	O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	12.0172	ON
		O	2021-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	11.9800	ON
Sustainable Infrastructure Dividend Fund	1	O	2021-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	100	11.9800	ON
<b>Le Groupe Intertape Polymer Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Blockowitz, Dean	5	O	2021-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(26 222)	23.1000USD	QC
<b>les aliments High Liner incoporee</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
High Liner Foods Incorporated	1	O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 900	13.2500	NS
		O	2021-09-15	D	38 - Rachat ou annulation	(2 900)	13.2500	NS
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 100	13.2500	NS
		O	2021-09-16	D	38 - Rachat ou annulation	(6 100)	13.2500	NS
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	202	13.2500	NS
		O	2021-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	(202)	13.2500	NS
<b>LES RESSOURCES CREDO INC.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Salna, Robert	3	O	2020-09-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-09-14	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	11 000 000	0.0200	QC
<b>LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.</b>								
<i>Actions ordinaires Class A Voting</i>								
Clyburn, Mignon L	4	O	2021-09-14	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 900		BC
Crawford, Gordon	4	O	2021-09-14	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 900		BC
Fine, Emily	4	O	2021-09-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	865		BC
McCaw, Susan	4	O	2021-09-14	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 900		BC
Ostolaza, Yvette	4	O	2021-09-14	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de	1 900		BC

Émetteur	Relation	État opé-	Date de l'opération	Em-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
Rachesky, Dr. Mark H.	4, 6, 3	O	2021-09-15	D	prospectus 57 - Exercice de droits de souscription	865		BC
Simm, Daryl	4	O	2021-09-14	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 900		BC
SIMMONS, HARDWICK	4	O	2021-09-14	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 900		BC
<i>Actions sans droit de vote Class B</i>								
Clyburn, Mignon L.	4	O	2021-09-14	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	2 068		BC
Crawford, Gordon	4	O	2021-09-14	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	2 068		BC
Fine, Emily	4	O	2021-09-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	938		BC
McCaw, Susan	4	O	2021-09-14	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	2 068		BC
Ostolaza, Yvette	4	O	2021-09-14	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	2 068		BC
Rachesky, Dr. Mark H.	4, 6, 3	O	2021-09-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	938		BC
Simm, Daryl	4	O	2021-09-14	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	2 068		BC
SIMMONS, HARDWICK	4	O	2021-09-14	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	2 068		BC
<i>Units - Restricted Shares</i>								
Fine, Emily	4	O	2021-09-14	D	46 - Contrepartie de services	1 900	13.1600USD	BC
		O	2021-09-14	D	46 - Contrepartie de services	2 068	12.0900USD	BC
		O	2021-09-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(865)		BC
		O	2021-09-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(938)		BC
Rachesky, Dr. Mark H.	4, 6, 3	O	2021-09-14	D	46 - Contrepartie de services	1 900	13.1600USD	BC
		O	2021-09-14	D	46 - Contrepartie de services	2 068	12.0900USD	BC
		O	2021-09-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(865)		BC
		O	2021-09-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(938)		BC
<b>Lundin Mining Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Stefan, Catherine Jean Garrett	4	O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 600	8.9100	ON
<b>MAG Silver Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Taddei, Larry	5	O	2021-09-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 784		BC
		O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 784)	24.1800	BC
<i>RSU</i>								
Taddei, Larry	5	O	2021-09-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 784)		BC
<b>Magna Terra Minerals Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lawrick, Victor Lewis	4, 5, 3							
Thorsen-Fordyce Merchant Capital Inc.	PI	O	2021-09-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	130 000	0.1111	QC
		O	2021-09-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.1200	QC
<b>Magnet Forensics Inc.</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Bolduc, Dany	5	O	2021-09-15	D	51 - Exercice d'options	18 750	1.2500USD	ON
		O	2021-09-15	D	51 - Exercice d'options	3 000	1.6400USD	ON
		O	2021-09-15	D	51 - Exercice d'options	1 500	2.2200USD	ON
<i>Options</i>								
Bolduc, Dany	5	O	2021-09-15	D	51 - Exercice d'options	(18 750)		ON
		O	2021-09-15	D	51 - Exercice d'options	(3 000)		ON
		O	2021-09-15	D	51 - Exercice d'options	(1 500)		ON
<i>Restricted Share Units</i>								
McLennan, Craig	5	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	82 895		ON
<b>Martinrea International Inc.</b>								

Émetteur	Relation	État	Date	Em- prise	Opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre		opé- ration	de l'opération		Description de l'opération	acquis ou aliénés		
<b>Initié</b>								
<b>Porteur inscrit</b>								
<b>Actions ordinaires</b>								
Cirulis, Peter	5	O	2021-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	8.8500USD	ON
Pupatello, Sandra	4	O	2021-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	799	8.8966USD	ON
Canadian International Avenues Limited	PI	O	2021-09-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	11.9000	ON
<b>Mazarin Inc.</b>								
<b>Actions ordinaires</b>								
MONETTE, SERGE	7	O	2021-09-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.1300	QC
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.1350	QC
<b>MBN Corporation</b>								
<b>Actions ordinaires Equity Shares</b>								
MBN Corporation	1	O	2021-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	800	7.4463	AB
		O	2021-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	(800)		AB
		O	2021-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	600	7.4567	AB
		O	2021-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	(600)		AB
<b>MCAN Mortgage Corporation</b>								
<b>Actions ordinaires</b>								
Herridge, Gordon James	4							
RBC Direct Investing	PI	O	2021-09-13	I	90 - Changements relatifs à la propriété	52 275		ON
RBC Direct Investing - RRSP	PI	O	2018-05-08	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-09-15	I	90 - Changements relatifs à la propriété	12 703		ON
RBC Direct Investing - TFSA	PI	O	2018-05-08	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-09-14	I	90 - Changements relatifs à la propriété	9 817		ON
TDW	PI	O	2021-09-13	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(52 275)		ON
TDW - RRSP	PI	O	2021-09-15	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(12 703)		ON
TDW - TFSA	PI	O	2021-09-14	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(9 817)		ON
<b>MCI OneHealth Technologies Inc.</b>								
<b>Class A Subordinate Voting Shares</b>								
Christodoulou, George	4, 3	O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	2.2700	ON
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.2800	ON
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.2900	ON
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.2700	ON
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	2.3000	ON
		O	2021-09-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	2.2850	ON
<b>Deferred Share Units</b>								
Lacavera, Anthony	4	O	2021-09-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-09-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 900		ON
Ward, J. R. Kingsley	4	O	2020-12-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-09-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 600		ON
<b>mdf commerce inc.</b>								
<b>Options</b>								
Bell, Mary-Ann	4	O	2021-09-15	D	50 - Attribution d'options	5 000		QC
Dumont, Christian	4	O	2021-09-15	D	50 - Attribution d'options	5 000		QC
Gignac, Clément	4	O	2021-09-15	D	50 - Attribution d'options	5 000		QC
Laporte, Gilles	4	O	2021-09-15	D	50 - Attribution d'options	5 000		QC
Sabourin, Jean-François	4	O	2021-09-15	D	50 - Attribution d'options	5 000		QC
Shchupak, Zoya	4	O	2021-09-15	D	50 - Attribution d'options	5 000		QC
<b>Medexus Pharmaceuticals Inc.(formerly Pediapharm Inc.)</b>								
<b>Droits Restricted Share Units</b>								
Gravel, Benoit	4	O	2021-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 159		ON
Gulfo, Adele Madelyn	4	O	2021-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 159		ON
Mueller, Mike	4	O	2021-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 159		ON
Nelson, Stephen William	4	O	2021-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 159		ON
van der Velden, Peter	4	O	2021-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 159		ON
<b>Options</b>								
Gravel, Benoit	4	O	2021-09-16	D	50 - Attribution d'options	26 318		ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>MÉTALUX GENIUS INC.</b>								
<i>Options</i>								
Boisjoli, Robert	5	O	2021-09-16	D	50 - Attribution d'options	150 000		QC
Booth, John Geoffrey	4	O	2021-09-16	D	50 - Attribution d'options	150 000		QC
Branchaud, René	4, 5	O	2021-09-16	D	50 - Attribution d'options	75 000		QC
Goulet, Guy	5	O	2021-09-16	D	50 - Attribution d'options	300 000		QC
SHAW, DAVID ANDREW	4	O	2021-09-16	D	50 - Attribution d'options	150 000		QC
Vallée, Hubert	4	O	2021-09-16	D	50 - Attribution d'options	75 000		QC
<b>Metaux Russel Inc.</b>								
<i>Droits Deferred Share Units (cash settled)</i>								
Austin, Linh	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	4		ON
Clark, John	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	695		ON
Dinning, James Francis	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	680		ON
Hedges, Brian Robie	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	305		ON
Johnston, Cynthia	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	4		ON
Laberge, Alice D.	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	524		ON
O'Reilly, William Michael	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	547		ON
Paiva, Roger	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	27		ON
Thabet, Annie	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	284		ON
Tulloch, John Russell	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	359		ON
<i>Droits Restricted Share Units (cash settled)</i>								
Bryant, Gregg Edward	5	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	32		ON
Coleman, Lesley Margaret Seppings	5	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	117		ON
Halcrow, David	5	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	104		ON
Juravsky, Martin Leb	5	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	168		ON
Kelly, Maureen Ann	5	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	125		ON
MacDermid, Ryan Wallace	5	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	107		ON
MacLean, John	5	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	125		ON
McKelvey, Sherri Lynn	5	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	15		ON
Reid, John Gregory	5	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 041		ON
Wallewein, Kenneth Gilbert	5	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	29		ON
<b>Mind Medicine (MindMed) Inc. (formerly Broadway Gold Mining Ltd.)</b>								
<i>Actions à droit de vote multiple</i>								
Hurst, Stephen	4, 6							
Savant Addiction Medicine, LLC	PI	O	2021-08-17	C	36 - Conversion ou échange	(445 000)		ON
Savant Addiction Medicine, LLC	3	O	2021-08-17	D	36 - Conversion ou échange	(445 000)		ON
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Hurst, Stephen	4, 6							
Savant Addiction Medicine, LLC	PI	O	2020-02-27	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-08-17	C	36 - Conversion ou échange	44 500 000		ON
		O	2021-09-14	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(5 500 000)		ON
Savant HWP Holdings, LLC	PI	O	2020-02-27	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-09-14	C	90 - Changements relatifs à la propriété	4 361 127		ON
		O	2021-09-14	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(4 361 127)		ON
Savant HWP Inc.	PI	O	2021-09-14	C	90 - Changements relatifs à la propriété	494 999		ON
Sunray Asset Management	PI	O	2021-09-14	I	90 - Changements relatifs à la propriété	1 700 839		ON
Makes, Brigid	4	O	2021-09-14	D	90 - Changements relatifs à la propriété	9 086		ON
Savant Addiction Medicine, LLC	3	O	2020-02-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-08-17	D	36 - Conversion ou échange	44 500 000		ON
		O	2021-09-14	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(5 500 000)		ON
<i>Deferred Share Units</i>								
Dellelce, Perry Nicholas	4	O	2021-06-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	500 000		ON

Émetteur	Relation	État	Date	Em- prise	Opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre	tion	opé- ration	de l'opération		Description de l'opération	acquis ou aliénés		
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Options incentive stock options</i>								
Vinson, Sarah Yvonne	4	O	2021-05-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-09-01	D	50 - Attribution d'options	27 480		ON
<b>Miniere Osisko Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Burzynski, John Feliks	4, 5	O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.6000	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	2.5400	ON
Drapack, Alexandra	5	O	2021-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	2.6400	ON
Njegovan, Donald Robert	5	O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 200	2.7000	ON
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 800	2.6000	ON
Savard, Mathieu	5	O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	2.5100	ON
<b>Mullen Group Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Mullen Group Ltd.	1	O	2021-09-15	D	38 - Rachat ou annulation	3 576	13.5545	AB
		O	2021-09-16	D	38 - Rachat ou annulation	3 576	13.6196	AB
		O	2021-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	3 576	13.4383	AB
		O	2021-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	3 576	13.1533	AB
		O	2021-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	3 576	13.0976	AB
<b>Neo Performance Materials Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Noyrez, Eric	4	O	2021-09-13	D	71 - Exercice d'un dérivé émis par un tiers	14 944		ON
<i>Dividend Equivalents in Dollars (Neo Cayman Holdings Inc.)</i>								
Noyrez, Eric	4	O	2021-09-13	D	71 - Exercice d'un dérivé émis par un tiers	(65 790)		ON
		O	2021-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	(32 895)		ON
<i>Performance Share Units (Neo Cayman Holdings Inc.)</i>								
Noyrez, Eric	4	O	2021-09-13	D	71 - Exercice d'un dérivé émis par un tiers	(4 630)		ON
		O	2021-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	(2 315)		ON
<i>Restricted Share Units (Neo Cayman Holdings Inc.)</i>								
Noyrez, Eric	4	O	2021-09-13	D	71 - Exercice d'un dérivé émis par un tiers	(139)		ON
<b>NeuPath Health Inc. (anciennement, Klinik Health Ventures Corp.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Carmichael, Dianne	4	O	2020-06-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-09-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 250		ON
Chicoine, Daniel	4	O	2021-09-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 250		ON
Connelly, Grant	5	O	2021-09-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	15 300	0.5500	ON
Cucz, Sasha	4	O	2020-06-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-09-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 250		ON
Legault, Daniel Marcel	4	O	2021-09-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 250		ON
Ram, Grishanth Ram	4, 3	O	2021-09-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 250		ON
Walewicz, Joseph Andrew	4	O	2021-09-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 250		ON
Zygouras, Zaffirios	5	O	2021-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-09-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 100		ON
<i>Restricted Share Unit (RSU)</i>								
Carmichael, Dianne	4	O	2021-09-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 250)		ON
Chicoine, Daniel	4	O	2021-09-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 250)		ON
Connelly, Grant	5	O	2021-09-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(15 300)	0.5500	ON
Cucz, Sasha	4	O	2021-09-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 250)		ON
Legault, Daniel Marcel	4	O	2021-09-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 250)		ON
Ram, Grishanth Ram	4, 3	O	2021-09-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 250)		ON
Walewicz, Joseph Andrew	4	O	2021-09-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 250)		ON
Zygouras, Zaffirios	5	O	2021-09-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 100)		ON
<b>Next Hydrogen Solutions Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Guglielmin, Anthony Robert	4	O	2021-06-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 200	4.8932	BC
		O	2021-09-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	5.0656	BC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>North American Construction Group Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Veenstra, Jason William	5	O	2018-09-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 467		AB
		O	2021-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	16 401		AB
<i>Actions ordinaires Performance Share Units</i>								
Veenstra, Jason William	5	O	2021-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 771		AB
		O	2021-09-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(31 542)		AB
<i>Restricted Share Units</i>								
Veenstra, Jason William	5	O	2021-09-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 515)		AB
<b>Nutritional High International Inc.</b>								
<i>Class A Common Share Warrants</i>								
OutCo Labs Inc.	3	O	2021-08-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Class B Common Share Warrants</i>								
OutCo Labs Inc.	3	O	2021-08-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Special Warrants</i>								
OutCo Labs Inc.	3	O	2021-08-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<b>OceanaGold Corporation</b>								
<i>Options</i>								
Sullivan, Scott Andrew	5	O	2021-09-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<b>ONEX CORPORATION</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Onex Corporation	1	O	2021-09-17	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	235 000	89.9500	ON
		O	2021-09-17	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	500 000	89.9500	ON
		O	2021-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	(735 000)		ON
Schwartz, Gerald Wilfred	4, 7, 6, 5, 3							
New PCo B LP	PI	O	2021-09-17	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(235 000)	89.9500	ON
New PCo C LP	PI	O	2021-09-17	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(500 000)	89.9500	ON
<b>Open Text Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires OTEX Common</i>								
Fowle, Randy	4							
Armour Stone Capital Ltd.	PI	O	2021-09-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 500)	52.7400USD	ON
<b>Opsens inc.</b>								
<i>Options</i>								
Chmura, Lori	4	O	2021-09-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2021-09-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-09-08	D	50 - Attribution d'options	100 000		QC
<b>Orezone Gold Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pickering, Vanessa	5	O	2021-09-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	1.1400	BC
<i>Bons de souscription</i>								
Archambeault, Louis	5	O	2021-09-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	0.5300	BC
		O	2021-09-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 500	0.5900	BC
<b>Organigram Holdings Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fletcher, James Walter	7							
10026310 Manitoba Ltd.	PI	O	2021-04-07	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NB
		O	2021-09-08	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	8 824	3.3700	NB
<b>Park Lawn Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Harlow, William Clark	5	O	2021-09-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 638	37.7761	ON
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 190)	37.7761	ON
Johnson, Lorie Jane	5	O	2021-09-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 637	37.7761	ON
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 189)	37.7761	ON
PARKER, JEFFREY SCOTT	5	O	2021-09-07	D	51 - Exercice d'options	8 333	20.9800	ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Titre</b>								
<b>Initié</b>								
<b>Porteur inscrit</b>								
		O	2021-09-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 333)	33.4589	ON
		O	2021-09-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 637	37.7761	ON
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 190)	37.7761	ON
<b>Options</b>								
PARKER, JEFFREY SCOTT	5	O	2021-09-07	D	51 - Exercice d'options	(8 333)		ON
<b>Restricted Share Units</b>								
Harlow, William Clark	5	O	2021-09-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 638)	37.7761	ON
Johnson, Lorie Jane	5	O	2021-09-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 637)	37.7761	ON
PARKER, JEFFREY SCOTT	5	O	2021-09-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 637)	37.7761	ON
<b>Pembina Pipeline Corporation</b>								
<b>Actions ordinaires</b>								
Ainsworth, Anne-Marie	4	O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	91	31.6896	AB
Sprott, Jaret	5							
TFSA	PI	O	2021-09-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11	39.7310	AB
Taylor, Stuart	5							
TFSA	PI	O	2021-09-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7	39.2000	AB
<b>Perpetual Energy Inc.</b>								
<b>Actions ordinaires</b>								
Goosen, Ryan	5	O	2021-09-10	D	38 - Rachat ou annulation	(498)	0.3420	AB
Riddell Rose, Susan	4, 5, 3							
Spouse ITF BR	PI	O	2021-09-13	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(6 321)		AB
Spouse ITF JR	PI	O	2021-09-13	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(6 321)		AB
<b>Peyto Exploration &amp; Development Corp.</b>								
<b>Actions ordinaires</b>								
Curran, Lee Russell	5	O	2021-09-16	D	51 - Exercice d'options	14 000	3.0300	AB
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 223)	9.2195	AB
Robinson, Scott	5	O	2021-09-16	D	51 - Exercice d'options	16 000	3.0300	AB
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 000)	9.0251	AB
		O	2021-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	8.9900	AB
<b>Options</b>								
Curran, Lee Russell	5	O	2021-09-16	D	51 - Exercice d'options	(14 000)		AB
Robinson, Scott	5	O	2021-09-16	D	51 - Exercice d'options	(16 000)		AB
<b>PharmaCielo Ltd. (formerly, AAJ Capital 1 Corp.)</b>								
<b>Actions ordinaires</b>								
Atacan, Ian D	5	O	2021-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 400	1.1000	ON
<b>Options</b>								
Nicholas, William C.	4	O	2021-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-09-14	D	50 - Attribution d'options	500 000		ON
<b>Restricted Share Units</b>								
Atacan, Ian D	5	O	2021-06-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-09-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	375 000		ON
Nicholas, William C.	4	O	2021-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-09-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	250 000		ON
Petron, William Boris	4	O	2021-06-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-09-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	750 000		ON
<b>PHX Energy Services Corp.</b>								
<b>Actions ordinaires</b>								
Buker, Michael Leslie	5	O	2021-09-17	D	51 - Exercice d'options	10 000	4.1500	AB
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	4.5300	AB
Ritchie, Cameron Michael	5	O	2021-09-17	D	51 - Exercice d'options	25 600	1.7900	AB
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	4.4500	AB
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	4.4100	AB
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 700)	4.4000	AB
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	4.6000	AB
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	4.4600	AB
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 800)	4.4500	AB

Émetteur	Relation	État	Date	Em- prise	Opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre		opé- ration	de l'opération		Description de l'opération	acquis ou aliénés		
Initié Porteur inscrit								
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	4.4400	AB
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 200)	4.4300	AB
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	4.4300	AB
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	4.4400	AB
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 200)	4.4000	AB
		O	2021-09-21	D	51 - Exercice d'options	6 200	1.7900	AB
		O	2021-09-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	4.4200	AB
		O	2021-09-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	4.4100	AB
		O	2021-09-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	4.4000	AB
		O	2021-09-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	4.4500	AB
Cam Ritchie Trust	PI	O	2021-09-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	4.4069	AB
Shafer, Jeffery John	5	O	2021-09-21	D	51 - Exercice d'options	11 200	4.0600	AB
		O	2021-09-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 200)	4.4800	AB
<i>Options</i>								
Buker, Michael Leslie	5	O	2021-09-17	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	4.1500	AB
Ritchie, Cameron Michael	5	O	2021-09-17	D	51 - Exercice d'options	(25 600)	1.7900	AB
		O	2021-09-21	D	51 - Exercice d'options	(6 200)	1.7900	AB
Shafer, Jeffery John	5	O	2021-09-21	D	51 - Exercice d'options	(11 200)	4.0600	AB
<b>Pivotree Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bryan, Scott	4							
1527396 Ontario Inc.	PI	O	2021-09-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	3.6300	ON
BURGUNDY ASSET MANAGEMENT LTD. Burgundy Asset Management Ltd.	3 PI	O	2021-08-31	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-09-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	118 565	3.6500	ON
Di Nardo, William	4, 5							
1527396 Ontario Inc.	PI	O	2021-09-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	3.6300	ON
Lobo, Vernon	4, 5							
Vernon Lobo - RRSF	PI	O	2021-09-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	3.5000	ON
<b>Plaza Retail REIT</b>								
<i>RSUs</i>								
Drake, James (Jim)	5	O	2021-09-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	13	4.5400	NB
Mackenzie, Peter	5	O	2021-09-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	35	4.5400	NB
Penney, Stephen	5	O	2021-09-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	13	4.5400	NB
Strange, Kimberly A.	5	O	2021-09-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	4.5400	NB
<b>Power Corporation du Canada</b>								
<i>Swap sur actions - Position acheteur PCC 16</i>								
Power Corporation of Canada	1	O	2021-09-16	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	(1)	43.8290	QC
<i>Swap sur actions - Position acheteur PCC 17</i>								
Power Corporation of Canada	1	O	2021-09-16	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1	43.8500	QC
<i>Swap sur actions - Position acheteur PCC 18</i>								
Power Corporation of Canada	1	O	2021-09-16	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1	43.8500	QC
<b>Premier Soins d'Amérique inc. (anciennement Corporation d'Acquisition Physinorth inc.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Laberge, Marie	4	O	2021-09-17	D	54 - Exercice de bons de souscription	22 000	0.3500	QC
<i>Bons de souscription</i>								
Laberge, Marie	4	O	2021-09-16	D	54 - Exercice de bons de souscription	(22 000)	0.3500	QC
<b>Pretium Resources Inc.</b>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Titre</b>								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Actions ordinaires</i>								
Smith, David	4	O	2021-09-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	13.0200	BC
<i>Droits RSUs</i>								
Quinlan, Matthew	5	O	2021-09-15	D	59 - Exercice au comptant	(1 615)		BC
<b>Prime Meridian Resources Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pearson, Greg	4							
Global Link Capital Corp.	PI	O	2016-02-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-07-28	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 125 000	0.2000	BC
Nexvu Capital Corp.	PI	O	2016-02-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-04-26	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 264 630	0.1000	BC
		O	2021-07-28	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	360 000	0.1000	BC
		O	2021-09-01	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	2 000 000	0.1000	BC
Nexvu Services Inc.	PI	O	2016-02-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-07-28	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	500 000	0.2000	BC
<i>Bons de souscription</i>								
Pearson, Greg	4							
Nexvu Capital Corp.	PI	O	2016-02-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-04-26	I	53 - Attribution de bons de souscription	1 264 630	0.1500	BC
		O	2021-09-01	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	2 000 000	0.2500	BC
<b>PYROGENÈSE CANADA INC.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Carabin, Pierre	5	O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	5.1007	QC
Pascali, Photis Peter	4, 5, 3	O	2021-09-14	D	51 - Exercice d'options	1 500 000	0.1800	QC
FIDUCIE DE CRÉDIT MELLON TRUST	PI	O	2021-09-14	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(29 600)	5.1190	QC
		O	2021-09-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(45 000)	5.4569	QC
		O	2021-09-16	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(45 000)	5.3371	QC
		O	2021-09-17	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(45 000)	5.5301	QC
<i>Options</i>								
Pascali, Photis Peter	4, 5, 3	O	2021-09-14	D	51 - Exercice d'options	(1 500 000)	0.1800	QC
<b>QNB Metals Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Leblanc, Stéphane	4, 5, 3							
9248-7792 Quebec Inc	PI	O	2021-09-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	60 000	0.0800	QC
		O	2021-09-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.0700	QC
		O	2021-09-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	28 750	0.0800	QC
<b>Quinsam Captial Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dent, Roger	4, 5							
Evelyn Dent	PI	O	2021-09-20	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 850 000)		ON
Meredith Dent	PI	O	2021-09-20	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 800 000)		ON
<b>Real Matters Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Real Matters Inc.	1	O	2021-09-15	D	38 - Rachat ou annulation	19 900	11.3461	ON
		O	2021-09-15	D	38 - Rachat ou annulation	(19 900)	11.3461	ON
		O	2021-09-16	D	38 - Rachat ou annulation	22 900	11.1660	ON

Émetteur	Relation	État	Date	Em- prise	Opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre		opé- ration	de l'opération		Description	acquis		
Initié					de l'opération	ou aliénés		
Porteur inscrit								
		O	2021-09-16	D	38 - Rachat ou annulation	(22 900)	11.1660	ON
		O	2021-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	22 800	11.0089	ON
		O	2021-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	(22 800)	11.0089	ON
		O	2021-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	22 800	10.6329	ON
		O	2021-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	(22 800)	10.6329	ON
		O	2021-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	22 300	11.1091	ON
		O	2021-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	(22 300)	11.1091	ON
<b>Red Pine Exploration Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Montreuil, Jean-Francois	5	O	2021-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-09-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 500	0.5700	ON
<i>Options</i>								
Montreuil, Jean-Francois	5	O	2021-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-04-14	D	50 - Attribution d'options	375 000	0.7300	ON
<b>REOCITO CAPITAL INC.</b>								
<i>Actions ordinaires catégorie A</i>								
Fickle, Kevin	3							
NUWA Group LLC	PI	O	2021-09-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-09-15	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	16 666 667	0.0030	QC
Goldman, Jason Ira	3							
Jason I. Goldman Professional Corporation	PI	O	2021-09-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-09-15	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	16 666 667	0.0030	QC
Wilson, James Gregory	3	O	2021-09-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-09-15	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	16 666 666	0.0030	QC
<b>Repare Therapeutics Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Seth, Kim	5	O	2021-09-21	D	51 - Exercice d'options	214	20.0000USD	QC
		O	2021-09-21	D	51 - Exercice d'options	80	2.4250USD	QC
		O	2021-09-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(80)	30.7400USD	QC
		O	2021-09-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(214)	31.0300USD	QC
<i>Options</i>								
Seth, Kim	5	O	2021-09-21	D	51 - Exercice d'options	(214)	20.0000USD	QC
		O	2021-09-21	D	51 - Exercice d'options	(80)	2.4250USD	QC
<b>Ressources Auxico Canada Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lau, Joseph Wan Pui	4	O	2021-09-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)		QC
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)		QC
<b>Ressources Sirios Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bouchard, Michel	4	O	2021-09-16	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	100 000	0.1000	QC
Doucet, Dominique	4, 5	O	2021-09-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(110 000)	0.0800	QC
		O	2021-09-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(55 000)	0.0800	QC
		O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(150 000)	0.0800	QC
		O	2021-09-17	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	350 000	0.1000	QC
<i>Bons de souscription</i>								
Bouchard, Michel	4	O	2021-09-16	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	100 000	0.1500	QC
Doucet, Dominique	4, 5	O	2021-09-17	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	350 000		QC
<b>Restaurant Brands International Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cil, José E.	5							
Jose Cil 2021 GRAT	PI	O	2014-12-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-09-14	I	90 - Changements relatifs à la propriété	40 120		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Emetteur</b>								
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Jose Cil Grantor Retained Annuity Trust	PI	O	2021-09-16	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(40 920)		ON
Jose E. Cil and Annette G. Cil	PI	O	2021-09-14	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(40 120)		ON
		O	2021-09-16	I	90 - Changements relatifs à la propriété	40 920		ON
<b>Rocky Mountain Liquor Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Arnoyan, Jonathan	3	O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.1750	AB
<b>Roots Corporation</b>								
<i>Options</i>								
Scheinfeld, Karuna Narayani	5	O	2021-09-14	D	50 - Attribution d'options	50 000		ON
<b>Rubellite Energy Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Goosen, Ryan	5	O	2021-09-10	D	97 - Autre	4 288		AB
McKean, Linda Lee 984843 Alberta Ltd.	5 PI	O O	2021-09-01 2021-09-15	I I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI 97 - Autre	 22		AB AB
Merritt, Geoffrey Craig	7	O	2021-09-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-09-13	D	97 - Autre	1 796		AB
Riddell Rose, Susan	4, 5	O	2021-09-13	D	97 - Autre	61 395		AB
Dreamworks Investment Holdings Ltd.	PI	O	2021-07-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-09-13	I	97 - Autre	450 564		AB
RRSP	PI	O	2021-07-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-09-13	I	97 - Autre	873		AB
Spouse	PI	O	2021-07-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-09-13	I	97 - Autre	21 986		AB
Spouse ITF AR	PI	O	2021-07-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-09-13	I	97 - Autre	137		AB
Shay, Ryan	4, 5	O	2021-09-15	D	97 - Autre	630		AB
Shay Family Trust (2018)	PI	O	2021-07-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-09-15	I	97 - Autre	27 391		AB
<i>Bons de souscription</i>								
Goosen, Ryan	5	O	2021-09-10	D	53 - Attribution de bons de souscription	51 472		AB
		O	2021-09-16	D	54 - Exercice de bons de souscription	(6 000)	2.0000	AB
		M	2021-09-16	D	54 - Exercice de bons de souscription	(4 500)	2.0000	AB
		O	2021-09-20	D	54 - Exercice de bons de souscription	(1 500)	2.0000	AB
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	0.2600	AB
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(42 103)	0.2400	AB
		O	2021-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 369)	0.2100	AB
McKean, Linda Lee 984843 Alberta Ltd.	5 PI	O O	2021-09-01 2021-09-15	I I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI 53 - Attribution de bons de souscription	 266		AB AB
Merritt, Geoffrey Craig	7	O	2021-09-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-09-13	D	53 - Attribution de bons de souscription	21 566		AB
Riddell Rose, Susan	4, 5	O	2021-09-13	D	53 - Attribution de bons de souscription	736 744		AB
Dreamworks Investment Holdings Ltd.	PI	O	2021-07-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-09-13	I	53 - Attribution de bons de souscription	5 406 767		AB
RRSP	PI	O	2021-07-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-09-13	I	97 - Autre	10 478		AB
Spouse	PI	O	2021-07-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-09-13	I	53 - Attribution de bons de souscription	263 826		AB
Spouse ITF AR	PI	O	2021-07-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-09-13	I	53 - Attribution de bons de souscription	1 648		AB
Shay, Ryan	4, 5	O	2021-09-15	D	53 - Attribution de bons de souscription	7 565		AB
Shay Family Trust (2018)	PI	O	2021-07-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-09-15	I	53 - Attribution de bons de souscription	328 695		AB
<b>Rubicon Organics Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								

Émetteur	Relation	État	Date	Em- prise	Opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre	tion	opé- ration	de l'opération		Description de l'opération	acquis ou aliénés		
Initié								
Porteur inscrit								
Lassonde, Pierre	3							
Firelight Holdings LLC	PI	O	2021-09-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	27 100	2.4300	BC
<b>Saputo Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cutts, Leanne	5	O	2021-09-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Saputo, Emanuele	3							
11446037 Canada Inc.	PI	O	2021-09-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4 179	33.4600	QC
Jolina Capital inc.	PI	O	2021-09-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	210 292	33.4600	QC
<i>Options</i>								
Cutts, Leanne	5	O	2021-09-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<b>Savaria Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dumoulin, Sylvain	4	O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	22.5000	QC
<b>Score Media and Gaming Inc.</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne - Class A</i>								
Albright, John	4, 3							
Relay Ventures Fund II L.P.	PI	O	2021-09-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(830 000)	34.9460USD	ON
		O	2021-09-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 441 730)	34.4010USD	ON
		O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 932 126)	34.4275USD	ON
		O	2021-09-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(982 173)	34.3433USD	ON
Relay Ventures Parallel Fund II L.P.	PI	O	2021-09-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(217 859)	34.3433USD	ON
Relay Partners Fund II Capital Inc. (formerly known as, Blac	3							
Relay Ventures Fund II L.P.	PI	O	2021-02-11	C	37 - Division ou regroupement d'actions	(55 674 257)		ON
		O	2021-09-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(830 000)	34.9460USD	ON
		O	2021-09-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 441 730)	34.4010USD	ON
		O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 932 126)	34.4275USD	ON
		O	2021-09-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(982 173)	34.3433USD	ON
Relay Ventures Parallel Fund II L.P.	PI	O	2021-02-11	C	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 960 824)		ON
		O	2021-09-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(217 858)	34.3433USD	ON
Talbot, Kevin Lowell	4							
Relay Ventures Fund II L.P.	PI	O	2021-02-11	C	37 - Division ou regroupement d'actions	(55 674 257)		ON
		O	2021-09-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(830 000)	34.9460USD	ON
		O	2021-09-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 441 730)	34.4010USD	ON
		O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 932 126)	34.4275USD	ON
		O	2021-09-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(982 173)	34.3433USD	ON
Relay Ventures Parallel Fund II L.P.	PI	O	2021-02-11	C	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 960 824)		ON
		O	2021-09-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(217 858)	34.3433USD	ON
<b>ScoZinc Mining Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Candrea, Simion	5	O	2021-09-20	D	54 - Exercice de bons de souscription	20 000	0.5500	BC
Haywood, Mark Stephen Richard	5	O	2021-09-17	D	55 - Expiration de bons de souscription	30 000	0.5500	BC
Salsberg, Eric	3	O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	56 500	0.5700	BC
<i>Bons de souscription</i>								
Candrea, Simion	5	O	2021-09-20	D	54 - Exercice de bons de souscription	20 000		BC
		M	2021-09-20	D	54 - Exercice de bons de souscription	(20 000)		BC
Haywood, Mark Stephen Richard	5	O	2021-09-17	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(375 000)	0.5500	BC
<b>Scully Royalty Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires US\$0.001 par value each</i>								
Subin, Neil S.	3							
ALIMCO	PI	O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 110)	12.5515USD	BC
		O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 110)	12.5515USD	BC
		O	2021-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(90)	12.1480USD	BC
		O	2021-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(90)	12.1480USD	BC
Catherine C. Miller Irrevocable Trust	PI	O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(370)	12.5515USD	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(370)	12.5515USD	BC
		O	2021-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16)	12.1480USD	BC
		O	2021-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16)	12.1480USD	BC
Catherine Miller Trust C	PI	O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 567)	12.5515USD	BC
		O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 567)	12.5515USD	BC
		O	2021-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(110)	12.1480USD	BC
		O	2021-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(110)	12.1480USD	BC
Crider GST Trust	PI	O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(390)	12.5515USD	BC
		O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(390)	12.5515USD	BC
		O	2021-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17)	12.1480USD	BC
		O	2021-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17)	12.1480USD	BC
Kimberley S. Miller GST Trust dtd 12/17/1992	PI	O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(247)	12.5515USD	BC
		O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(247)	12.5515USD	BC
		O	2021-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11)	12.1480USD	BC
		O	2021-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11)	12.1480USD	BC
LIMFAM LLC	PI	O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 252)	12.5515USD	BC
		O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 252)	12.5515USD	BC
		O	2021-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(96)	12.1480USD	BC
		O	2021-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(96)	12.1480USD	BC
Lloyd I. Miller III Irrevocable Trust D	PI	O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(338)	12.5515USD	BC
		O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(338)	12.5515USD	BC
		O	2021-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14)	12.1480USD	BC
		O	2021-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14)	12.1480USD	BC
Lloyd I. Miller Trust A-1	PI	O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(773)	12.5515USD	BC
		O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(773)	12.5515USD	BC
		O	2021-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(33)	12.1480USD	BC
		O	2021-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(33)	12.1480USD	BC
Lloyd I. Miller Trust A-3	PI	O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(536)	12.5515USD	BC
		O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(536)	12.5515USD	BC
		O	2021-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(23)	12.1480USD	BC
		O	2021-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(23)	12.1480USD	BC
Lloyd I. Miller, III GST Trust dtd 12/31/1991	PI	O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(64)	12.5515USD	BC
		O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(64)	12.5515USD	BC
		O	2021-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3)	12.1480USD	BC
		O	2021-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3)	12.1480USD	BC
Lloyd I. Miller, III Revocable Trust	PI	O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 946)	12.5515USD	BC
		O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 946)	12.5515USD	BC
		O	2021-09-17	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(83)	12.1480USD	BC
		O	2021-09-17	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(83)	12.1480USD	BC
MILFAM I L.P.	PI	O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 794)	12.5515USD	BC
		O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 794)	12.5515USD	BC
		O	2021-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(77)	12.1480USD	BC
		O	2021-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(77)	12.1480USD	BC
MILFAM II L.P.	PI	O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 116)	12.5515USD	BC
		O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 116)	12.5515USD	BC
		O	2021-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(219)	12.1480USD	BC
		O	2021-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(219)	12.1480USD	BC
MILFAM III LLC	PI	O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(317)	12.5515USD	BC
		O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(317)	12.5515USD	BC
		O	2021-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14)	12.1480USD	BC
		O	2021-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14)	12.1480USD	BC
MILFAM LLC	PI	O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(579)	12.5515USD	BC
		O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(579)	12.5515USD	BC
		O	2021-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25)	12.1480USD	BC
		O	2021-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25)	12.1480USD	BC
Miller Family Education & Medical Trust	PI	O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 110)	12.5515USD	BC

Émetteur	Relation	État	Date	Em- prise	Opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre	tion	opé- ration	de l'opération		Description de l'opération	acquis ou aliénés		
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 110)	12.5515USD	BC
		O	2021-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(90)	12.1480USD	BC
		O	2021-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(90)	12.1480USD	BC
Susan F. Miller	PI	O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(481)	12.5515USD	BC
		O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(481)	12.5515USD	BC
		O	2021-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21)	12.1480USD	BC
		O	2021-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21)	12.1480USD	BC
Susan F. Miller Spousal Trust A-4	PI	O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 110)	12.5515USD	BC
		O	2021-09-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 110)	12.5515USD	BC
		O	2021-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(90)	12.1480USD	BC
		O	2021-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(90)	12.1480USD	BC
<b>Shopify Inc.</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A Subordinate Voting Shares</i>								
Finkelstein, Harley Michael	5	O	2021-09-16	D	51 - Exercice d'options	570	62.1500USD	ON
		O	2021-09-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(570)	1469.0000USD	ON
Lutke, Tobias Albin	4, 5	O	2021-09-20	D	51 - Exercice d'options	3 210	180.3800USD	ON
		O	2021-09-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(3 210)	1440.0300USD	ON
7910240 Canada Inc.	PI	O	2021-09-20	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 750)	1431.5033USD	ON
Shapero, Amy Elizabeth	5	O	2021-09-16	D	51 - Exercice d'options	575	137.7200USD	ON
		O	2021-09-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(575)	1469.0000USD	ON
Zipes, Erin	5	O	2021-09-21	D	51 - Exercice d'options	88	180.3800USD	ON
		O	2021-09-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(88)	1447.0000USD	ON
		O	2021-09-21	D	51 - Exercice d'options	6	465.0600USD	ON
		O	2021-09-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(6)	1447.0000USD	ON
		O	2021-09-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(3)	1447.0000USD	ON
		O	2021-09-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(2)	1447.0000USD	ON
		O	2021-09-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(18)	1447.0000USD	ON
<i>Options</i>								
Finkelstein, Harley Michael	5	O	2021-09-16	D	51 - Exercice d'options	(570)	62.1500USD	ON
Lutke, Tobias Albin	4, 5	O	2021-09-20	D	51 - Exercice d'options	(3 210)	180.3800USD	ON
Shapero, Amy Elizabeth	5	O	2021-09-16	D	51 - Exercice d'options	(575)	137.7200USD	ON
Zipes, Erin	5	O	2021-09-21	D	51 - Exercice d'options	(88)	180.3800USD	ON
		O	2021-09-21	D	51 - Exercice d'options	(6)	465.6000USD	ON
<b>Sienna Senior Living Inc. (formerly Leisureworld Senior Care Corporation)</b>								
<i>Deferred Share Units</i>								
Chiesa, Dino	4, 5	O	2021-09-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 584		ON
MacDonald, Jack C.	4	O	2021-09-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	258		ON
<b>SILVERCORP METALS INC.</b>								
<i>Actions ordinaires without par value</i>								
Kong, David TokPay	4	O	2021-09-16	D	51 - Exercice d'options	20 000	2.6000	BC
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	5.2100	BC
<i>Options</i>								
Kong, David TokPay	4	O	2021-09-16	D	51 - Exercice d'options	(20 000)		BC
<b>Sleep Country Canada Holdings Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Friesema, David	4	O	2021-09-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	210	34.8100	ON
Howcroft, Dave	5	O	2021-09-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9	34.8100	ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Société financière IGM Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Allen, Brent	7							
Computershare Trust of Canada	PI	O	2021-09-16	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			MB
<i>Executive Performance Share Units</i>								
Allen, Brent	7	O	2021-09-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			MB
<i>Options</i>								
Allen, Brent	7	O	2021-09-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			MB
<i>Restricted Share Units</i>								
Allen, Brent	7	O	2021-09-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			MB
<b>Spin Master Corp.</b>								
<i>Actions à droit de vote multiple</i>								
Rabie, Anton	4, 3							
Trumbanick Investments Ltd.	PI	O	2021-09-15	I	36 - Conversion ou échange	(60 000)		ON
Trumbanick Investments Ltd.	3	O	2021-09-15	D	36 - Conversion ou échange	(60 000)		ON
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Loving, Fredrik Lennart	5	O	2020-09-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-09-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	9 234		ON
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 234)	42.8405	ON
Rabie, Anton	4, 3							
Trumbanick Investments Ltd.	PI	O	2021-09-15	I	36 - Conversion ou échange	60 000		ON
		O	2021-09-15	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(60 000)		ON
Trumbanick Investments Ltd.	3	O	2021-09-15	D	36 - Conversion ou échange	60 000		ON
		O	2021-09-15	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(60 000)		ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Loving, Fredrik Lennart	5	O	2021-09-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 234)		ON
<b>Sprott Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
George, Whitney	7, 5							
Meredith George	PI	O	2021-09-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	38.5180	ON
<b>Stakeholder Gold Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Chase, Marcus McCafferty	4	O	2021-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.8200	BC
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.9500	BC
<b>Summit Industrial Income REIT</b>								
<i>Parts de fiducie</i>								
Morassutti, Lawrence	4							
Caren Morassutti - RRSP	PI	O	2021-09-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	283	20.8900	ON
<b>Sun Life Assurance Company of Canada</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Sun Life Financial	3	O	2021-09-17	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	29 600 000		ON
<i>Class C Shares, Series 10</i>								
Sun Life Financial	3	O	2021-09-16	D	38 - Rachat ou annulation	(29 668 691)	25.0000	ON
<b>Surge Energy Inc.</b>								
<i>Droits Restricted Share Awards</i>								
Christie, Derek Wayne	5	O	2019-11-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M	2019-11-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M'	2019-11-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M''	2019-11-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M'''	2019-11-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-08-18	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(222 993)		AB
		M	2021-08-18	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(196 471)		AB
		M'	2021-08-18	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(370 346)		AB

Émetteur	Relation	État	Date	Em- prise	Opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre		opé- ration	de l'opération		Description de l'opération	acquis ou aliénés		
Initié		M"	2021-08-18	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(317 228)		AB
Porteur inscrit		M"	2021-08-18	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(272 110)		AB
<b>Sustainable Innovation &amp; Health Dividend Fund</b>								
<i>Parts de fiducie</i>								
Brasseur, Jeremy	6	O	2021-09-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	11.0524	ON
Lauzon, Robert	7	O	2021-09-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	11.0632	ON
Orrico, Dean	6	O	2021-09-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	11.1000	ON
Sustainable Innovation & Health Dividend Fund	1	O	2021-09-15	D	38 - Rachat ou annulation	400	10.9725	ON
		O	2021-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	10.9800	ON
<b>TeraGo Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
BREKKA, Richard James	4, 3							
Second Alpha TGO Partners, L.P.	PI	O	2021-09-20	C	46 - Contrepartie de services	2 167		ON
Buckner, Laurel	4	O	2021-09-20	D	46 - Contrepartie de services	1 939		ON
Campbell, Kenneth	4	O	2021-09-20	D	46 - Contrepartie de services	5 019		ON
Martin, Michael James	4	O	2021-09-20	D	46 - Contrepartie de services	1 939		ON
Pinnes, Martin	4	O	2021-09-20	D	46 - Contrepartie de services	1 369		ON
Ramsey, Andy	5	O	2021-09-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Sherlock, Gary Neil	4	O	2021-09-20	D	46 - Contrepartie de services	2 282		ON
<b>The Descartes Systems Group Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Diederik, Raimond	5	O	2021-09-13	D	51 - Exercice d'options	11 947	29.9000	ON
		O	2021-09-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 947)	106.3700	ON
<i>Deferred Share Unit</i>								
Chopra, Deepak	4	O	2021-09-13	D	97 - Autre	205		ON
Maple, Dennis Ray	4	O	2021-09-13	D	97 - Autre	209		ON
Muntwyler, Christian	4	O	2021-09-13	D	97 - Autre	195		ON
O'Hagan, Jane	4	O	2021-09-13	D	97 - Autre	231		ON
Walker, John Joseph	4	O	2021-09-13	D	97 - Autre	264		ON
<i>Options</i>								
Diederik, Raimond	5	O	2021-09-13	D	51 - Exercice d'options	(11 947)	29.9000	ON
<i>Restricted Stock Unit - Cash-settled</i>								
Jones, Christopher	5	O	2021-05-31	D	97 - Autre	(253)		ON
		M	2021-05-31	D	97 - Autre	(666)		ON
<b>The North West Company Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Sie, Kevin Thomas Peter	5	O	2021-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 096)	34.4000	MB
Spousal TFSA (CIBC)	PI	O	2019-07-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			MB
		O	2021-09-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 096	34.9300	MB
<b>The Valens Company Inc. (formerly Valens Groworks Corp.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Sundial Growers Inc.	3	O	2021-09-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	3.0000	ON
<b>Thérapeutique Knight Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Goodman, Jonathan Ross	4, 6	O	2021-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 996	5.3100	QC
Dana Caplan	PI	O	2021-09-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	5.1800	QC
Noah Ezra Goodman	PI	O	2021-09-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	5.1800	QC
Khouri, Amal	5	O	2021-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 984	5.3100	QC
Sakhia, Samira	4, 5	O	2021-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 402	5.3100	QC
Sujoy, Nicolas	4	O	2020-06-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	5.1700	QC
		O	2021-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	5.1700	QC

Emetteur	Relation	État	Date	Em- prise	Opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre		opé- ration	de l'opération		Description de l'opération	acquis ou aliénés		
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2021-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	5.1700	QC
		O	2021-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	5.1800	QC
		O	2021-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	5.1800	QC
		O	2021-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	5.1800	QC
		O	2021-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	5.1800	QC
		O	2021-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	5.1800	QC
		O	2021-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	5.1800	QC
		O	2021-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	5.1800	QC
		O	2021-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	5.1800	QC
		O	2021-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	5.1800	QC
		O	2021-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	5.1800	QC
		O	2021-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	5.1800	QC
		O	2021-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	5.2600	QC
Utchanah, Arvind	5	O	2021-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	876	5.3100	QC
		O	2021-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	5.2000	QC
		O	2021-09-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	5.2000	QC
<b>Thomson Reuters Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kim, Thomas Sang	5	O	2021-09-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	10	118.9900USD	ON
		O	2021-09-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 907	118.6300USD	ON
		O	2021-09-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	178	118.6300USD	ON
Roth, Kirsty	5	O	2021-09-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	41	118.6300USD	ON
		O	2021-09-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 059	118.6300USD	ON
The Woodbridge Company Limited	3							
Thomfam Nominees	PI	O	2021-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	43 893	144.4300	ON
		O	2021-09-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(250 000)	147.6700	ON
<i>Deferred Share Units</i>								
Arnold, Kirk Eveleth	4	O	2021-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	17	118.4700USD	ON
		O	2021-09-15	D	46 - Contrepartie de services	580	118.4700USD	ON
Binet, David W.	4, 6	O	2021-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	120	118.4700USD	ON
		O	2021-09-15	D	46 - Contrepartie de services	475	118.4700	ON
		M	2021-09-15	D	46 - Contrepartie de services	475	118.4700USD	ON
Clark, William Edmund	4	O	2021-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	102	118.4700USD	ON
		O	2021-09-15	D	46 - Contrepartie de services	580	118.4700USD	ON
Daniels, Michael Elie	4	O	2021-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	103	118.4700USD	ON
		O	2021-09-15	D	46 - Contrepartie de services	581	118.4700USD	ON
Koenigsbauer, Kirk James	4	O	2021-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	13	118.4700USD	ON
		O	2021-09-15	D	46 - Contrepartie de services	475	118.4700USD	ON
Oppenheimer, Deanna	4	O	2021-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	118.4700USD	ON
		O	2021-09-15	D	46 - Contrepartie de services	474	118.4700USD	ON
Opperman, Vance K.	4	O	2021-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	498	118.4700USD	ON
		O	2021-09-15	D	46 - Contrepartie de services	792	118.4700USD	ON
Paris, Simon	4	O	2021-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5	118.4700USD	ON
		O	2021-09-15	D	46 - Contrepartie de services	475	118.4700USD	ON
Rivera, Kim Marie	4	O	2021-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	16	118.4700USD	ON

Émetteur	Relation	État	Date	Em- prise	Opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre		opé- ration	de l'opération		Description de l'opération	acquis ou aliénés		
Initié Porteur inscrit								
		O	2021-09-15	D	46 - Contrepartie de services	475	118.4700USD	ON
Salzberg, Barry	4	O	2021-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	79	118.4700USD	ON
		O	2021-09-15	D	46 - Contrepartie de services	264	118.4700USD	ON
Thomson, David Kenneth Roy	4, 6	O	2021-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	361	118.4700	ON
		M	2021-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	361	118.4700USD	ON
		O	2021-09-15	D	46 - Contrepartie de services	1 266	118.4700	ON
		M	2021-09-15	D	46 - Contrepartie de services	1 266	118.4700USD	ON
Thomson, Peter J.	4, 6	O	2021-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	44	118.4700USD	ON
		O	2021-09-15	D	46 - Contrepartie de services	158	118.4700USD	ON
von Schimmelmann, Wulf	4	O	2021-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	147	118.4700USD	ON
		O	2021-09-15	D	46 - Contrepartie de services	475	118.4700USD	ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Fischer, Paul	7	O	2021-09-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 659		ON
		O	2021-09-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 659		ON
Kim, Thomas Sang	5	O	2021-09-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(22)		ON
		O	2021-09-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 212)		ON
		O	2021-09-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(381)		ON
Roth, Kirsty	5	O	2021-09-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(44)		ON
		O	2021-09-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 248)		ON
<b>ThreeD Capital Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
GRAY, STEVEN MICHAEL	4	O	2021-09-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 800)	1.4100	ON
ThreeD Capital Inc.	1	O	2021-09-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 500	1.3758	ON
		M	2021-09-11	D	38 - Rachat ou annulation	40 500	1.3758	ON
		O	2021-09-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	1.3650	ON
		M	2021-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	30 000	1.3650	ON
		O	2021-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	54 000	1.3920	ON
		O	2021-09-16	D	38 - Rachat ou annulation	77 800	1.2762	ON
<b>Topaz Energy Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Staples, Marty	5	O	2021-08-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	215	15.8300	AB
		O	2021-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	210	16.2600	AB
Stephenson, Cheree	5	O	2021-08-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	163	15.8300	AB
		O	2021-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	158	16.2600	AB
Tracy Prange	PI	O	2021-09-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 250	15.6600	AB
<b>Toromont Industries Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cochrane, Jennifer	5	O	2021-09-13	D	51 - Exercice d'options	1 600	26.5200	ON
		O	2021-09-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	103.7400	ON
		O	2021-09-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	103.7300	ON
		O	2021-09-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	103.6600	ON
		O	2021-09-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	103.5400	ON
		O	2021-09-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	103.5300	ON
		O	2021-09-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	103.6000	ON
<i>Options</i>								
Cochrane, Jennifer	5	O	2021-09-13	D	51 - Exercice d'options	(1 600)	26.5200	ON
<b>Total Energy Services Inc.</b>								

Émetteur	Relation	État	Date	Em- prise	Opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre	tion	opé- ration	de l'opération		Description de l'opération	acquis ou aliénés		
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Actions ordinaires</i>								
Halyk, Daniel Kim	4, 5	O	2021-09-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	4.3900	AB
Myrdan Investments Inc.	PI	O						
<b>Tourmaline Oil Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
McKinnon, Earl Henry	5	O	2021-09-16	D	51 - Exercice d'options	20 000	22.0500	AB
		O	2021-09-16	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	42.1200	AB
		O	2021-09-16	D	51 - Exercice d'options	15 667	12.6000	AB
		O	2021-09-16	D	51 - Exercice d'options	(15 667)	42.1200	AB
		O	2021-09-16	D	51 - Exercice d'options	16 667	17.5700	AB
		O	2021-09-16	D	51 - Exercice d'options	(16 667)	42.1200	AB
<i>Options</i>								
McKinnon, Earl Henry	5	O	2021-09-16	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	22.0500	AB
		O	2021-09-16	D	51 - Exercice d'options	(15 667)	12.6000	AB
		O	2021-09-16	D	51 - Exercice d'options	(16 667)	17.5700	AB
<b>TransAlta Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dielwart, John Patrick	4	O	2021-09-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 215	12.8300	AB
O'FLYNN, Thomas Mark	4							
Thomas O'Flynn & Cheryl Barr	PI	O	2021-09-17	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 971	12.8300	AB
<i>DSU (Deferred Share Units)</i>								
Ambrose, Ronalee Hope	4	O	2021-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 574	12.7100	AB
Fohrer, Alan John	4	O	2021-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 990	12.7100	AB
FOLSE, Laura Waters	4	O	2021-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 990	12.7100	AB
O'FLYNN, Thomas Mark	4	O	2021-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 990	12.7100	AB
Park, Beverlee Faye	4	O	2021-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 574	12.7100	AB
Pinney, Bryan Daniel	4	O	2021-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 147	12.7100	AB
SHARMAN, SANDY	4	O	2021-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 147	12.7100	AB
Slusser, Sarah Ann	4	O	2021-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 990	12.7100	AB
<b>TransAlta Renewables Inc.</b>								
<i>DSU (Deferred Share Units)</i>								
Drinkwater, David William	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	441	19.8300	AB
Hodges, Georganne Marie	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 271	19.8300	AB
TAYLOR, PAUL H. E.	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	315	19.8300	AB
WARD, Susan Mary	4	O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	635	19.8300	AB
<b>Trican Well Service Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Anderson, William Harold	5	O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	2.7200	AB
		M	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	2.7200	AB
<b>True North Commercial Real Estate Investment Trust</b>								
<i>Parts de fiducie</i>								
Sherren, Tracy	4, 5	O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 700)	7.2800	ON
<b>Trulieve Cannabis Corp. (formerly Schyan Exploration Inc.)</b>								
<i>Bons de souscription</i>								
Pernell, Jason Barry	5	O	2021-09-15	D	38 - Rachat ou annulation	(761 356)		ON
		O	2020-09-22	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(380 677)		ON
Rivers, Kimberly	4, 5, 3	O	2021-09-15	D	38 - Rachat ou annulation	(2 811 159)		ON
<i>Droits RSUs</i>								
Pernell, Jason Barry	5	O	2018-09-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	618 901		ON
Rivers, Kimberly	4, 5, 3	O	2018-09-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-09-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 285 178		ON
<b>Tucows Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Investmentaktiengesellschaft für langfristige Investoren TGV	3	O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 944	73.8921USD	ON
<b>Uranium Royalty Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Griffith, John	4	O	2021-09-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Options</i>								
Griffith, John	4	O	2021-09-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-09-15	D	50 - Attribution d'options	40 000	5.4600	BC
<b>Urbanimmersive inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bedard, Simon	4, 5	O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.1050	QC
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1300	QC
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.1300	QC
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1400	QC
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	22 000	0.1350	QC
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1400	QC
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 000	0.1400	QC
		O	2021-09-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.1400	QC
<b>Verano Holdings Corp. (formerly Majesta Minerals Inc.)</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Weiss, Darren	5	O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 975	11.7400USD	AB
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 700	11.7100USD	AB
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	11.7300USD	AB
<b>WeCommerce Holdings Ltd. (formerly Brachium Capital Corp.)</b>								
<i>Droits Deferred Share Units (DSU)</i>								
Min, Susan Lee	5	O	2021-09-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Droits Restricted Share Unit (RSU)</i>								
Min, Susan Lee	5	M	2021-09-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<b>West Fraser Timber Co. Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
West Fraser Timber Co. Ltd.	1	O	2021-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	63 694	78.4993USD	BC
		O	2021-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	64 680	77.3023USD	BC
		O	2021-09-15	D	38 - Rachat ou annulation	64 954	76.9772USD	BC
		O	2021-09-16	D	38 - Rachat ou annulation	64 057	78.0545USD	BC
		O	2021-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	64 258	77.8105USD	BC
<b>Western Forest Products Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Demens, Donald Eugene	5	O	2021-09-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(60 000)	2.1100	BC
		O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	2.0500	BC
		O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(75 000)	2.0700	BC
		O	2021-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	2.0800	BC
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(37 000)	2.0200	BC
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	2.0500	BC
		O	2021-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	2.0600	BC
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	2.0100	BC
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	2.0200	BC
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(60 000)	2.0300	BC
		O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	2.0400	BC
<b>Westport Fuel Systems Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Eprile, Brenda	4	O	2021-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	4.2300	BC
<i>Restricted Share Units</i>								
Buchignani, Michele	4	O	2021-09-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 751		BC
Eprile, Brenda	4	O	2021-09-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 751		BC
Forst, Rita	4	O	2021-09-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 751		BC
Guglielmin, Anthony Robert	4	O	2021-09-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 751		BC
Hancock, Daniel	4	O	2021-09-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 965		BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
Schaller, Karl Hans Viktor	4	O	2021-09-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 751		BC
Wheatman, Eileen Davis	4	O	2021-09-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 751		BC

# 7.

## Bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées

---

- 7.1 Avis et communiqués
  - 7.2 Réglementation de l'Autorité
  - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
  - 7.4 Autres consultations
  - 7.5 Autres décisions
-

## 7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

### Avis de publication

**Avis conjoint 21-330 du personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières - Indications à l'intention des plateformes de négociation de cryptoactifs : Obligations relatives à la publicité, à la commercialisation et à l'utilisation des médias sociaux**

(Voir texte publié ci-dessous)

**Avis conjoint 21-330 du personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières**

***Indications à l'intention des plateformes de négociation de cryptoactifs :  
Obligations relatives à la publicité, à la commercialisation et à l'utilisation des médias sociaux***

**Le 23 septembre 2021**

**1. Objet**

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les **ACVM**) et l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (**l'OCRCVM** et, avec les ACVM, **nous**) publient le présent avis conjoint du personnel (l'« **avis** ») parce qu'ils ont récemment eu vent de certaines activités publicitaires et stratégies de commercialisation menées par des plateformes où sont négociés des cryptoactifs (les **plateformes de négociation de cryptoactifs** ou les **plateformes**) qui risquent d'enfreindre certaines obligations prévues par la législation en valeurs mobilières ou de soulever des préoccupations en matière de protection des investisseurs ou d'intérêt public.

Le présent avis fournit aux plateformes des indications quant à la façon dont peuvent s'appliquer dans leur cas les obligations prévues par la législation en valeurs mobilières<sup>1</sup> et par les règles de l'OCRCVM relativement à la publicité, à la commercialisation et à l'utilisation des médias sociaux.

**2. Application de la législation en valeurs mobilières aux plateformes**

Comme l'explique l'Avis 21-327 du personnel des ACVM, *Indications sur l'application de la législation en valeurs mobilières aux entités facilitant la négociation de cryptoactifs* (l'**Avis 21-327**)<sup>2</sup>, la plateforme sur laquelle sont négociés des cryptoactifs qui constituent des titres ou des dérivés serait assujettie à la législation en valeurs mobilières. Il peut en être de même des plateformes facilitant l'achat et la vente de cryptoactifs, dont ceux qui sont des

<sup>1</sup> Cette expression s'entend au sens du *Règlement 14-101 sur les définitions* et comprend la législation portant aussi bien sur les valeurs mobilières que sur les dérivés.

<sup>2</sup> <https://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca/nouvelles/les-autorites-en-valeurs-mobilieres-du-canada-publient-des-indications-supplementaires-destinees-aux-entites-facilitant-la-negociation-de-cryptoactifs/>

marchandises, car le droit contractuel de l'utilisateur relativement au cryptoactif peut en soi constituer un titre ou un dérivé.

Dans le présent avis, il est question des plateformes qui sont soumises à la législation en valeurs mobilières puisqu'elles effectuent des opérations sur des titres ou des dérivés et constituent de ce fait des plateformes de courtier ou des plateformes de marché<sup>3</sup>.

### 3. Portée

Le présent avis expose les principales obligations prévues par la législation en valeurs mobilières et par les règles de l'OCRCVM en matière de publicité et de commercialisation, y compris sur les médias sociaux, et vise à aider :

- les plateformes qui sont inscrites à titre de courtier en vertu de cette législation (les **plateformes inscrites**);
- les plateformes qui ont demandé ou demanderont l'inscription à titre de courtier, mais qui ne sont pas encore inscrites (les **plateformes éventuellement inscrites**);
- toute autre personne inscrite pouvant envisager d'établir une plateforme de négociation de cryptoactifs en tant que nouvelle branche d'activité.

Y figurent aussi des indications sur ce qui suit :

- les déclarations dans les documents publicitaires et de commercialisation qui pourraient être considérées comme fausses ou trompeuses;
- les préoccupations au sujet de concours, de promotions ou de stratagèmes s'apparentant à des jeux de hasard, comme l'offre de primes ou de récompenses qui sont fonction du volume d'opérations réalisées, lesquels peuvent inciter les investisseurs individuels à effectuer un nombre excessif d'opérations;
- les enjeux, sur le plan de la conformité et de la surveillance, posés par l'utilisation des médias sociaux afin de promouvoir les plateformes;
- la conformité à la législation en valeurs mobilières en général.

On trouvera des exemples de déclarations pouvant être considérées comme fausses ou trompeuses à l'**Annexe A**.

Nous rappelons aux plateformes inscrites et aux plateformes éventuellement inscrites que le

<sup>3</sup> Ces plateformes peuvent être des « courtiers » ou des « marchés » au sens de la législation en valeurs mobilières. Le présent avis vise principalement celles exerçant l'activité de courtier. Or, dans certains cas, une plateforme peut exercer des activités comportant aussi bien des éléments propres à une plateforme de marché qu'à une plateforme de courtier; nous y décrivons donc la façon dont les obligations réglementaires en vigueur pourraient s'appliquer à elle. Pour de plus amples renseignements, se reporter à l'Avis conjoint 21-329 du personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières, *Indications à l'intention des plateformes de négociation de cryptoactifs : Conformité aux obligations réglementaires* (l'**Avis 21-329**), au [https://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca/uploadedFiles/Industry\\_Resources/21-329\\_Avis\\_conjoint\\_ACVM-OCRCVM\\_29-03-21.pdf](https://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca/uploadedFiles/Industry_Resources/21-329_Avis_conjoint_ACVM-OCRCVM_29-03-21.pdf)

personnel des ACVM peut passer en revue les documents publicitaires et de commercialisation dans le cadre du processus d'examen des demandes d'inscription ainsi que des examens de conformité postérieurs à l'inscription. La publicité fautive ou trompeuse et les stratégies de commercialisation irrégulières suscitent des préoccupations quant à l'aptitude de la société et de ses dirigeants à l'inscription (en particulier au regard des critères d'intégrité et de compétence).

Bien que nous fournissions des indications sur les façons dont les plateformes inscrites et les plateformes éventuellement inscrites peuvent s'acquitter de leurs obligations, il ne s'agit que d'exemples. Les plateformes peuvent utiliser d'autres méthodes, pourvu qu'elles soient conformes à la législation en valeurs mobilières et, s'il y a lieu, aux règles de l'OCRCVM.

Les membres des ACVM pourraient prendre des mesures d'application de la loi contre les plateformes, y compris celles établies à l'étranger comptant des investisseurs au Canada, qui ne respectent pas les obligations de la législation en valeurs mobilières auxquelles elles sont tenues.

#### **4. Résumé de la législation en valeurs mobilières et des règles de l'OCRCVM en lien avec la publicité fautive ou trompeuse**

Il existe dans la législation en valeurs mobilières et les règles de l'OCRCVM un certain nombre de dispositions interdisant les déclarations fausses ou trompeuses dans les documents publicitaires ou de commercialisation. Ces interdictions peuvent viser ce qui suit :

- les déclarations laissant croire qu'une plateforme est inscrite en vertu de la législation en valeurs mobilières alors qu'il n'en est rien;
- les déclarations donnant à entendre qu'une autorité en valeurs mobilières ou un organisme de réglementation a approuvé ou avalisé la plateforme, tout produit qu'elle offre ou toute information qu'elle présente ou autre déclaration qu'elle fait;
- à propos d'une question qu'un investisseur raisonnable considérerait comme pertinente ou importante pour décider d'établir ou de maintenir une relation avec la plateforme ou non afin d'obtenir des conseils ou d'effectuer des opérations, une déclaration qui est erronée ou qui omet des renseignements nécessaires pour éviter qu'elle ne soit fautive ou trompeuse dans les circonstances où elle est faite.

Par ailleurs, les plateformes inscrites devraient examiner leurs stratégies de publicité et de commercialisation dans le contexte de leur obligation d'agir avec honnêteté, bonne foi et équité dans leurs relations avec leurs clients conformément à la législation en valeurs mobilières et, s'il y a lieu, aux règles de l'OCRCVM. Elles devraient en outre déterminer en quoi ces stratégies influent sur leurs obligations en vertu de la partie 13 du *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites* (le **Règlement 31-103**) et le cas échéant, les exigences équivalentes prévues par les règles de l'OCRCVM, en matière suivante :

- connaissance du client, connaissance du produit et évaluation de la convenance au client;

- repérage et traitement des conflits d'intérêts au mieux des intérêts du client.

## 5. Préoccupations quant aux promotions et stratagèmes s'apparentant à des jeux de hasard

Nous avons récemment remarqué que certaines plateformes emploient des stratégies de publicité ou de commercialisation prenant notamment la forme de concours, de promotions, de primes et d'offres à durée limitée en vue d'inciter les investisseurs à effectuer des opérations et à agir rapidement de peur de rater une occasion d'investissement ou une récompense. Une promotion offrant une récompense financière ou une participation en prime dans un type particulier de cryptoactif aux 500 premiers investisseurs qui répondent dans les 24 heures suivantes en serait un exemple.

Nous craignons que certaines de ces stratégies n'encouragent de manière inappropriée les investisseurs à effectuer des opérations excessivement hasardeuses et ainsi à prendre des risques qu'ils éviteraient normalement.

Nous souhaitons rappeler aux plateformes que les courtiers inscrits ont comme importante fonction de préserver l'intégrité des marchés financiers. Aussi doivent-elles se garder, même par omission, de se livrer ou de contribuer à des comportements qui entachent la réputation des marchés. Les stratégies de publicité et de commercialisation conçues pour favoriser les opérations excessivement risquées peuvent, selon les circonstances, contrevenir à l'obligation de la personne inscrite d'agir avec honnêteté, bonne foi et équité dans ses relations avec ses clients.

Qui plus est, pareilles stratégies peuvent être considérées comme une forme de sollicitation ou d'invitation à la négociation et donc entraîner des obligations d'évaluation de la convenance au client pour les plateformes inscrites, lesquelles peuvent s'appliquer aux recommandations relatives tant aux stratégies de négociation générales qu'à des titres particuliers. Certaines plateformes ont obtenu ou obtiendront une dispense de cette obligation à la condition de ne pas fournir de recommandations ou de conseils. Celles se prévalant de telles dispenses doivent prendre garde de s'assurer que la sollicitation active à l'aide de publicités ne déroge pas aux conditions y afférentes<sup>4</sup>.

## 6. Attentes en matière de conformité et de surveillance envers les sociétés utilisant les médias sociaux

Nous nous attendons à ce que les plateformes inscrites tiennent compte des obligations de conformité et de surveillance lorsqu'elles utilisent des sites Web et des plateformes de médias sociaux (les **sites de médias sociaux**) pour communiquer avec les clients et le public à des fins commerciales. Elles doivent tenir des dossiers afin de consigner leurs activités commerciales,

---

<sup>4</sup> Pour des indications utiles sur ce point, se reporter à la publication de l'OCRCVM mentionnée dans la note de bas de page 9.

leurs affaires financières et les opérations de leurs clients<sup>5</sup>. Celles qui utilisent des sites de médias sociaux courent un risque accru de ne pas tenir de dossiers adéquats de leurs activités commerciales et de leurs communications avec les clients, du fait que ces sites interactifs comportent du contenu aussi bien affiché en temps réel que statique. C'est pourquoi elles devraient concevoir des systèmes permettant une tenue de dossiers réglementaires et dotés d'une capacité d'extraction.

L'utilisation des sites de médias sociaux pose également des enjeux de surveillance. Les plateformes doivent ainsi déterminer le degré de surveillance nécessaire, en particulier eu égard aux dispositions de la législation en valeurs mobilières relatives aux déclarations fausses ou trompeuses. Il peut notamment s'agir d'utiliser une méthode fondée sur le risque en vue de déterminer si l'examen des communications électroniques de la plateforme permet de remplir les obligations qui lui incombent en la matière. Ces obligations s'appliquent à l'utilisation des médias sociaux non pas seulement par la plateforme, mais aussi par ses administrateurs, dirigeants, salariés et actionnaires ainsi que par les autres tiers agissant pour son compte.

## **7. Indications concernant les politiques et procédures**

Les plateformes doivent adopter des politiques et des procédures appropriées régissant l'utilisation des médias sociaux aux fins de commercialisation, lesquelles devraient prévoir ce qui suit :

- l'examen, la surveillance, la conservation et l'extraction des documents publicitaires et de commercialisation, y compris ceux diffusés sur les sites de médias sociaux;
- la désignation d'une personne physique responsable de la surveillance ou de l'approbation des communications;
- la mise en place d'un système de surveillance de la conformité aux politiques et procédures permettant une tenue de dossiers réglementaire et doté d'une capacité d'extraction.

## **8. Conformité à la législation en valeurs mobilières**

Nous invitons les plateformes à consulter leurs conseillers juridiques et à communiquer avec le personnel de l'autorité en valeurs mobilières de leur territoire pour connaître les mesures nécessaires afin de se conformer à la législation en valeurs mobilières et aux règles de l'OCRCVM.

La technologie et les modèles opérationnels des plateformes ne cessant d'évoluer, les ACVM et l'OCRCVM entendent maintenir le dialogue avec ces dernières et leurs parties prenantes sur les enjeux qui se dessinent et sur les manières possibles de respecter les obligations et les autres aspects pour lesquels il serait approprié d'accorder une certaine latitude.

---

<sup>5</sup> Paragraphe 1 de l'article 11.5 du Règlement 31-103.

## 9. Questions

Pour toute question, veuillez vous adresser aux membres suivants du personnel des ACVM et de l'OCRCVM :

<p><b>Sophie Jean</b> Conseillère-cadre, Direction de l'encadrement des intermédiaires Autorité des marchés financiers <a href="mailto:Sophie.Jean@lautorite.gc.ca">Sophie.Jean@lautorite.gc.ca</a></p>	<p><b>Pascale Toupin</b> Directrice (intérim), Direction de l'encadrement des intermédiaires Autorité des marchés financiers <a href="mailto:Pascale.Toupin@lautorite.gc.ca">Pascale.Toupin@lautorite.gc.ca</a></p>
<p><b>Michael Brady</b> Deputy Director, Capital Markets Regulation British Columbia Securities Commission <a href="mailto:mbrady@bcsc.bc.ca">mbrady@bcsc.bc.ca</a></p>	<p><b>Rina Jaswal</b> Senior Legal Counsel, Capital Markets Regulation British Columbia Securities Commission <a href="mailto:rjaswal@bcsc.bc.ca">rjaswal@bcsc.bc.ca</a></p>
<p><b>Katrina Prokopy</b> Manager, Market Oversight, Market Regulation Alberta Securities Commission <a href="mailto:Katrina.prokopy@asc.ca">Katrina.prokopy@asc.ca</a></p>	<p><b>Ashlyn D'Aoust</b> Senior Legal Counsel, Market Regulation Alberta Securities Commission <a href="mailto:Ashlyn.DAoust@asc.ca">Ashlyn.DAoust@asc.ca</a></p>
<p><b>Dean Murrison</b> Executive Director, Securities Division Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan <a href="mailto:Dean.murrison@gov.sk.ca">Dean.murrison@gov.sk.ca</a></p>	<p><b>Derek Maher</b> Legal Counsel, Securities Division Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan <a href="mailto:derek.maher2@gov.sk.ca">derek.maher2@gov.sk.ca</a></p>
<p><b>Chris Besko</b> Director, General Counsel Commission des valeurs mobilières du Manitoba <a href="mailto:chris.besko@gov.mb.ca">chris.besko@gov.mb.ca</a></p>	
<p><b>Paul Hayward</b> Senior Legal Counsel, Compliance and Registrant Regulation Commission des valeurs mobilières de l'Ontario <a href="mailto:phayward@osc.gov.on.ca">phayward@osc.gov.on.ca</a></p>	<p><b>Gloria Tsang</b> Senior Legal Counsel, Compliance and Registrant Regulation Commission des valeurs mobilières de l'Ontario <a href="mailto:gtsang@osc.gov.on.ca">gtsang@osc.gov.on.ca</a></p>
<p><b>David Shore</b> Conseiller juridique, Division des valeurs mobilières Commission des services financiers et des services aux consommateurs (Nouveau-Brunswick) <a href="mailto:david.shore@fcnb.ca">david.shore@fcnb.ca</a></p>	

<p><b>Doug Harris</b> General Counsel, Director of Market Regulation and Policy and Secretary Nova Scotia Securities Commission <a href="mailto:Doug.Harris@novascotia.ca">Doug.Harris@novascotia.ca</a></p>	
<p><b>Sonali GuptaBhaya</b> Directrice de la politique de réglementation des marchés OCRCVM <a href="mailto:sguptabhaya@iiroc.ca">sguptabhaya@iiroc.ca</a></p>	<p><b>Erica Young</b> Avocate aux politiques, Politique de réglementation des membres OCRCVM <a href="mailto:eyoung@iiroc.ca">eyoung@iiroc.ca</a></p>

**Annexe A**  
**Exemples de déclarations pouvant être considérées comme fausses ou trompeuses**

Exemple de déclaration	Pourquoi est-elle potentiellement fausse ou trompeuse?
<p>« Vos cryptoactifs sont en sécurité avec nous puisque nous respectons toutes les obligations réglementaires en tant qu'entreprise de services monétaires titulaire d'un permis en vertu de la législation en valeurs mobilières. »</p>	<p>Cette déclaration peut être fausse ou trompeuse, car elle laisse croire que l'inscription à titre d'entreprise de services monétaires suffit à protéger les intérêts du client ou implique une réglementation comparable à celles des valeurs mobilières - les plateformes de négociation de cryptoactifs peuvent également devoir s'inscrire et être tenues à d'autres obligations en vertu de la législation en valeurs mobilières.</p>
<p>La « bourse cryptofacile* » est la principale bourse mondiale d'échange de 16 des cryptoactifs les plus couramment négociés »</p> <p><i>* Remarque : organisation fictive utilisée à titre indicatif seulement</i></p>	<p>Les expressions « bourse » et « marché » s'entendent d'un type particulier d'entités réglementées en vertu de la législation canadienne en valeurs mobilières.</p> <p>La plateforme qui facilite les opérations sur des titres ou des dérivés ne peut se désigner ni se présenter aux investisseurs en tant que bourse ou que marché, à moins d'être reconnue comme une bourse, ou encore, d'être autorisée à exercer une activité de marché en vertu de la législation en valeurs mobilières applicable ou d'être dispensée de ces obligations<sup>6</sup>.</p> <p>Voir aussi l'exposé ci-après sur la nécessité d'étayer l'allégation que la plateforme est la principale bourse mondiale d'échange.</p>
<p>« Notre plateforme est constamment considérée comme la plus sûre et la plus fiable par les principales agences de notation, dont Digital</p>	<p>Les plateformes ne devraient pas faire de déclarations dans les documents publicitaires et de commercialisation sans preuves suffisantes à l'appui ni justification adéquate de ces affirmations générales.</p> <p>Elles devraient aussi éviter de faire des déclarations dans pareils documents sans y expliquer adéquatement les risques liés à un</p>

<sup>6</sup> Article 6.9 du Règlement 21-101 sur le fonctionnement du marché.

Exemple de déclaration	Pourquoi est-elle potentiellement fausse ou trompeuse?
<p>Bitcoin Rating Service et Triple A Crypto All Stars »*</p> <p><i>* Remarque : organisations fictives utilisées à titre indicatif seulement</i></p>	<p>investissement dans le produit offert. Ces déclarations devraient être justes, pondérées et non trompeuses.</p> <p>Il est inacceptable de faire une déclaration partielle ou exagérément promotionnelle dans des documents publicitaires et de commercialisation ou dans les médias sociaux, et d'ensuite invoquer des exonérations de responsabilité ou une description des hypothèses clés figurant dans une convention avec un client ou un document d'offre. Ces exonérations et hypothèses devraient être raisonnablement liées aux déclarations qu'elles visent et être situées à proximité; elles ne peuvent servir à justifier une déclaration qui est fausse ou trompeuse.</p> <p>Les plateformes qui font référence à des sources indépendantes doivent veiller à ce que l'information ne soit pas fausse ou trompeuse, notamment procéder à un contrôle diligent approprié à l'égard de ces sources, conserver la documentation à l'appui et obtenir la provenance de l'information sur la performance de la tierce partie présentée dans les documents publicitaires et de commercialisation. Elles doivent tenir des dossiers des données de base et de l'information nécessaires en vue d'étayer les allégations présentées dans de tels documents diffusés aux clients.</p> <p>Les plateformes devraient se garder de faire référence à une « agence de notation » ou à une entité similaire si cela peut laisser entendre à tort qu'il s'agit d'une entité qui est réglementée ou qui possède une expertise qu'elle n'a pas</p>
<p>« Lorsque je veux acheter des bitcoins, je passe toujours par la plateforme cryptofacile » –un vrai jeu d'enfant! », a déclaré une vedette de films d'action</p>	<p>Nous rappelons aux plateformes que l'activité promotionnelle effectuée par une personne physique qu'elles ont embauchée dans le but de promouvoir leurs produits ou services pourrait, par sa nature, être considérée comme une forme de recommandation ou de conseil en lien avec des titres ou des dérivés qui pourrait assujettir autant la plateforme que cette personne à des obligations en vertu de la législation en valeurs mobilières et, selon des circonstances, contrevenir à cette législation.</p> <p>Il existe dans la législation en valeurs mobilières une dispense générale (parfois appelée la dispense pour conseils généraux ou la dispense relative aux publications ou médias, ou <i>newsletter</i></p>

Exemple de déclaration	Pourquoi est-elle potentiellement fausse ou trompeuse?
	<p><i>exemption</i>) pouvant s'appliquer à pareilles activités<sup>7</sup>, mais celle-ci est notamment conditionnelle à ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les conseils ne peuvent viser à répondre aux besoins de la personne qui les reçoit;</li> <li>• la personne qui fournit le conseil doit faire mention, au moment où elle le fournit, de tout intérêt financier ou autre qu'elle a (ou que certaines personnes liées ont) dans l'émetteur.</li> </ul> <p>Par conséquent, les plateformes concernées devraient évaluer si l'activité promotionnelle pourrait être considérée comme une forme de recommandation ou de conseil et, le cas échéant, veiller à ce qu'elle soit conforme à la législation en valeurs mobilières applicable.</p> <p>Nous invitons par ailleurs toutes les plateformes à prendre des mesures raisonnables pour surveiller la publicité que font sur Internet des entités ayant des noms analogues à ceux de sociétés inscrites, ou prétendant faire partie de ces dernières. Les ACVM et l'OCRCVM ont pris acte de préoccupations croissantes concernant l'existence de sites d'imposteurs qui ressemblent à s'y méprendre à ceux de sociétés inscrites ou d'organismes de réglementation, de même que de faux avals par des particuliers<sup>8</sup>.</p>
« Sur notre plateforme, vous en obtiendrez davantage pour votre argent, car nous ne facturons jamais de commissions! »	Il pourrait s'agir d'une déclaration fausse ou trompeuse aux investisseurs si la plateforme ne perçoit pas de commission, mais facture plutôt un supplément sur le meilleur prix qu'elle peut obtenir, dégage une marge de profit des opérations dans lesquelles elle agit comme teneur de marché, ou monétise le flux d'ordres des clients à son avantage, sans fournir à ces derniers d'explication raisonnable du bien-fondé de ces autres formes de rémunération.

<sup>7</sup> Voir le paragraphe 2 de l'article 8.25 [*Conseils généraux*] du Règlement 31-103. En Ontario, voir le paragraphe 1 de l'article 34 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. En Colombie-Britannique, voir aussi le projet d'Instrument 51-519, *Promotional Activity Disclosure Requirements*, au <https://www.bcsc.bc.ca/securities-law/law-and-policy/bc-notices/current/bcn-202103-may-26-2021>

<sup>8</sup> Voir la *Mise en garde des ACVM à l'intention des investisseurs : des fraudes à l'investissement imitant des entreprises financières bien connues* (31 mai 2021), au [https://www.autorites-valeurs-mobilières.ca/presentation\\_des\\_ACVM.aspx?ID=2061&LangType=1036](https://www.autorites-valeurs-mobilières.ca/presentation_des_ACVM.aspx?ID=2061&LangType=1036)

Exemple de déclaration	Pourquoi est-elle potentiellement fausse ou trompeuse?
	<p>Cette déclaration pourrait aussi être fausse ou trompeuse si la plateforme n'offre sans commission que certains types de produits.</p> <p>Les personnes inscrites ont notamment les obligations suivantes en vertu de la législation en valeurs mobilières :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• agir avec honnêteté, bonne foi et équité dans leurs relations avec leurs clients;</li> <li>• communiquer aux clients de l'information claire et exhaustive sur l'ensemble des frais exigibles et de la rémunération qui est versée aux personnes inscrites relativement aux produits et services qui leur sont fournis, ainsi que des rapports utiles sur le rendement de leurs placements;</li> <li>• faire des efforts raisonnables pour réaliser la meilleure exécution lorsqu'elles agissent pour le compte de clients.</li> </ul> <p>En outre, la plateforme inscrite qui est un marché doit fournir de l'information sur les frais facturés à ses participants.</p>
<p>« Pour des bitcoins, vous ne trouverez pas moins cher ni mieux que chez nous! »</p>	<p>Cette déclaration pourrait être fausse ou trompeuse si la plateforme n'est pas en mesure de donner de justifications à l'appui ni de démontrer qu'elle prend des mesures raisonnables pour offrir le meilleur prix à ses clients.</p> <p>Il revient aux plateformes de voir à l'exactitude de toute allégation faite ainsi qu'à la mise en place de politiques et de procédures raisonnables pour atteindre les résultats allégués.</p> <p>Les plateformes inscrites devraient également évaluer toute allégation relative à la fixation du prix ou à l'exécution dans le contexte de leurs obligations de déployer des efforts raisonnables pour réaliser la meilleure exécution ou fixer un juste prix, selon le cas, pour les clients.</p> <p>Elles doivent disposer de politiques et de procédures exposant le processus conçu à ces fins, lesquelles devraient décrire leurs méthodes d'évaluation en la matière, et être régulièrement et rigoureusement revues.</p>
<p>« Nous n'avons pas à évaluer la convenance.</p>	<p>Il incombera à la plateforme d'évaluer l'adéquation lors de l'ouverture du compte, même si elle a obtenu une dispense de</p>

Exemple de déclaration	Pourquoi est-elle potentiellement fautive ou trompeuse?
<p>Nous informons les investisseurs du fait que les opérations sur des cryptoactifs sont risquées, mais nous ne sommes pas tenus de leur dire si elles leur conviennent au non. »</p>	<p>l'obligation d'établir la convenance au client pour chaque opération.</p> <p>Plus précisément, elle est tenue de procéder à une évaluation des comptes et des produits eu égard à ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'expérience et les connaissances du client en matière d'investissements dans des cryptoactifs;</li> <li>• son expérience en utilisation de comptes sans conseils en ligne;</li> <li>• ses actifs financiers et son revenu;</li> <li>• sa tolérance au risque.</li> </ul> <p>Il lui revient aussi d'évaluer les cryptoactifs approuvés pour être offerts par son entremise.</p> <p>Par ailleurs, elle pourrait devoir adopter des politiques et des procédures d'évaluation en vue d'établir des limites appropriées sur les pertes que peut subir le client. Le cas échéant, elle devrait instaurer des contrôles pour surveiller et appliquer ces politiques et procédures.</p>
<p>« Mise à jour importante! Le cours du bitcoin s'envole! Ne manquez pas votre chance! »</p>	<p>Une déclaration de ce genre peut, selon les circonstances, être considérée comme une forme de recommandation ou de conseil, en particulier lorsqu'elle est incluse dans une communication personnalisée (par exemple, fournie activement aux investisseurs dans un courriel).</p> <p>Les plateformes dispensées de l'obligation d'évaluer la convenance au client pour chaque opération ne sont généralement pas autorisées, sous le régime de cette dispense, à formuler de recommandations ou à fournir de conseils relativement à des opérations sur des cryptoactifs.</p> <p>Pour en savoir plus sur les activités qui pourraient être considérées comme une forme de recommandation ou de conseil, se reporter à la <i>Note d'orientation sur les services et les</i></p>

Exemple de déclaration	Pourquoi est-elle potentiellement fautive ou trompeuse?
	<i>activités d'exécution d'ordres sans conseils</i> de l'OCRCVM datée du 9 avril 2018 <sup>9</sup> .

---

<sup>9</sup> [Note d'orientation sur les services et les activités d'exécution d'ordres sans conseils | IIROC \(ocrcvm.ca\)](https://www.ocrcvm.ca/fr/actualites/2018/04/09/note-orientation-services-activites-execution-ordres-sans-conseils)

## 7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

### 7.3 RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

Aucune information.

## 7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

## 7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

# 8.

## Section retirée

---

- 8.1 Sous-section retirée
  - 8.2 Sous-section retirée
  - 8.3 Sous-section retirée
  - 8.4 Sous-section retirée
-

## 8.1 SOUS-SECTION RETIRÉE

Aucune information.

## 8.2 SOUS-SECTION RETIRÉE

Aucune information.

### 8.3 SOUS-SECTION RETIRÉE

Aucune information.

#### 8.4 SOUS-SECTION RETIRÉE

Aucune information.

# 9.

## Régimes volontaires d'épargne-retraite

---

- 9.1 Avis et communiqués
  - 9.2 Réglementation
  - 9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire  
d'épargne-retraite
  - 9.4 Autres décisions
-

## 9.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 9.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

### 9.3 AUTORISATION D'AGIR COMME ADMINISTRATEUR D'UN RÉGIME VOLONTAIRE D'ÉPARGNE-RETRAITE

Aucune information.

## 9.4 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

# 10.

## Agents d'évaluation du crédit

---

- 10.1 Avis et communiqués
  - 10.2 Réglementation et lignes directrices
  - 10.3 Désignation à titre d'agent d'évaluation du crédit
  - 10.4 Sanctions administratives
  - 10.5 Autres décisions
-

## 10.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 10.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

### 10.3 DÉSIGNATION À TITRE D'AGENT D'ÉVALUATION DU CRÉDIT

Aucune information.

## 10.4 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

## 10.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.